

Royaume du Maroc
Office de la Formation Professionnelle
et de la Promotion du Travail

RAPPORT DES ACTIVITES DE L'OFPPT AU TITRE DE L'EXERCICE 2008



Octobre 2009

**RAPPORT DES ACTIVITES DE L'OFPPT
AU TITRE DE L'EXERCICE 2008**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
I – DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION ET DE SON DISPOSITIF	7
1. DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DE LA FORMATION	8
1.1. Réalisation de la carte 2007/2008	8
1.2. Présentation de la carte 2008/2009	9
1.3. Campagne de sélection et admission	17
1.4. Réalisation du plan de développement de l'OFPPT	20
2. SUIVI ET EVALUATION DES FORMATIONS	20
3. MANIFESTATIONS ET CONCOURS	22
4. INSERTION DES LAUREATS	23
II – QUALITE DE LA FORMATION	24
1. FORMATION DES FORMATEURS	25
2. INGENIERIE DE FORMATION	29
III - DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION EN COURS D'EMPLOI	43
1. CONTRATS SPECIAUX DE FORMATION (CSF)	44
2. SERVICES AUX ENTREPRISES	48
3. APPUI A LA CREATION D'ENTREPRISES : Programme Moukawalati	51
IV – ORGANISATION ET SYSTEME D'INFORMATION	55
V - DEVELOPPEMENT DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	58
1. MAITRISE DES EFFECTIFS	59
2. CONSOLIDATION DE LA QUALITE EN MATIERE DE SELECTION ET DE RECRUTEMENT	61
3. FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL NON FORMATEUR	62
4. REGULARISATION DES AGENTS PROMUS AU TITRE DU CONCOURS DE PROMOTION INTERNE ET LA TITULARISATION DES AGENTS OCCASIONNELS	63
5. DEVELOPPEMENT DE L'ACTION SOCIALE	64

VI – GESTION DU PATRIMOINE	66
1. REALISATIONS EN MATIERE D’INFRASTRUCTURES	67
2. REALISATIONS EN MATIERE D’EQUIPEMENTS	68
VII – PARTENARIAT / COOPERATION / COMMUNICATION	69
1. PARTENARIAT	70
2. COOPERATION	73
3. DYNAMISATION DE LA COMMUNICATION EXTERNE	77
VIII – AUDIT ET CONTROLE INTERNE	79
IX – BILAN FINANCIER	83
1. RESSOURCES FINANCIERES DU PLAN D’ACTION	84
2. EMPLOIS DU PLAN D’ACTION	87
3. INDICATEURS	90
4. FINANCEMENT DU CONCOURS GENERAL ET PRD	91

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Principal acteur de la qualification des jeunes et de la valorisation des ressources humaines, l'OFPPT a poursuivi, durant l'exercice 2008, la concrétisation des différents chantiers visant le renforcement de sa capacité d'intervention et d'accompagnement de l'économie nationale grâce à un dispositif de formation en phase avec les besoins actuels et futurs de chaque secteur.

Cette démarche volontariste de l'OFPPT a été confortée par l'Attention Royale constante dont l'Institution fait l'objet ; attention renouvelée en 2008 à l'occasion de l'inauguration par **Sa Majesté le Roi** de plusieurs Établissements de formation dont quatre Centres Mixtes de Formation Professionnelle et l'ITA EL AROUI, ou la présentation à **Sa Majesté** de deux projets d'Instituts Spécialisés en Industrie Agroalimentaire et en Techniques Agricoles à **Meknès** et à **Bouknadel**.

2008 aura été une année charnière dans l'histoire de l'OFPPT, marquée par deux événements majeurs :

D'abord, la concrétisation de la 5ème et dernière tranche du programme quinquennal 2002/2003- 2007/2008 permettant d'honorer l'objectif de formation de **400.000 jeunes**.

Ensuite, **le lancement d'un nouveau challenge**, celui de doter le Maroc **d'un million** de formés dans le cadre d'un Plan de Développement pour la période 2008/2009-2014/2015 et qui viendra en accompagnement des grands chantiers économiques et sociaux du Royaume à l'horizon 2015.

Cette **proactivité** est d'autant plus déterminante que la Formation Professionnelle est considérée par ces différents programmes comme composante essentielle pour leur mise en œuvre.

L'OFPPT a donc maintenu en 2008 un rythme de croissance soutenu. Preuve en est l'admission en formation à la rentrée 2008/2009 de **194.000 stagiaires**, soit une évolution de **17 %** par rapport à 2007/2008 et l'extension du réseau des Établissements de l'OFPPT, dont le nombre est passé de **274** à **282** établissements.

L'année 2008 aura vu le démarrage effectif de plusieurs Établissements de formation, entre autres, dans le Tourisme (Beni Mellal, Essaouira, Agadir Founty et du Centre de Développement des Compétences en Hôtellerie/Tourisme de Marrakech), de l'ISTA NTIC Sidi Youssef Ben Ali à Marrakech, de l'ITA EL AROUI.

La forte impulsion ainsi donnée au dispositif de formation est motivée par la nécessaire prise en compte des besoins en ressources humaines générés par les grands programmes nationaux, notamment le Pacte National pour l'Émergence Industrielle, le Contrat-progrès NTIC et les secteurs prioritaires tels que le BTP, le Tourisme...

Cette impulsion est soutenue par la poursuite de l'amélioration de la Qualité de la Formation avec l'appui de l'expertise d'organismes de renommée internationale et l'implication grandissante des Professionnels dans le processus de formation depuis la définition des besoins jusqu'à la validation des acquis des stagiaires.

En effet, l'année 2008 a été marquée par le maintien de l'exigence de Qualité de la Formation qui a impliqué entre autres actions : la réingénierie en continu des

modules de formation, la formation et la spécialisation des formateurs, la poursuite du processus de certification des établissements, du corps formateurs et des modules de formation...

En matière de **formation continue**, l'OFPPPT a redoublé d'efforts pour s'imposer en tant qu'opérateur multidisciplinaire tant auprès des PME et des grandes entreprises qu'au niveau du secteur public. En termes de prestations aux entreprises et conformément aux engagements de l'OFPPPT, l'exercice 2008 a été consacré à **l'apurement** des dossiers CSF des années antérieures et au démarrage de la réflexion concernant un nouveau mode de gouvernance.

Par ailleurs, l'OFPPPT a engagé un vaste programme de mise à niveau et de modernisation de ses infrastructures, notamment par le lancement d'un projet de **Système d'Information Intégré** et adapté aux exigences d'un Établissement de son envergure et à sa stratégie de développement.

De même, l'OFPPPT a mis en place une **stratégie de gestion des ressources humaines prospective** basée sur des leviers tels qu'une meilleure gestion prévisionnelle des compétences, la spécialisation des formateurs, le redéploiement et la reconversion des ressources administrative en adéquation avec les besoins des filières de formation.

Autre volet dans l'action de l'OFPPPT en 2008, la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes à travers la **filière Moukawalati**, qui a été matérialisée par l'extension du réseau de **22 à 40** guichets opérationnels couvrant toutes les régions du Royaume. Cette capacité d'intervention a été renforcée dans sa dimension pérennisation des entreprises créées grâce à un financement de **10,65 millions de Dollars US** dans le cadre du programme Millenium Challenge Corporation pour l'accompagnement et l'appui post-crédation des jeunes entrepreneurs.

Quant à la dimension sociale, l'OFPPPT a réaffirmé sa mission citoyenne en poursuivant son action **par le démarrage du CQP Ennajd à Oujda**, créé dans le cadre de l'INDH, la mise en place de **4 centres Mixtes de Formation Professionnelle** (Rabat, Oujda, Casablanca et Safi), et de **3 nouveaux centres sociaux à Tétouan, Martil et M'Diq** et ce, en partenariat avec **la Fondation Mohammed V pour la Solidarité**.

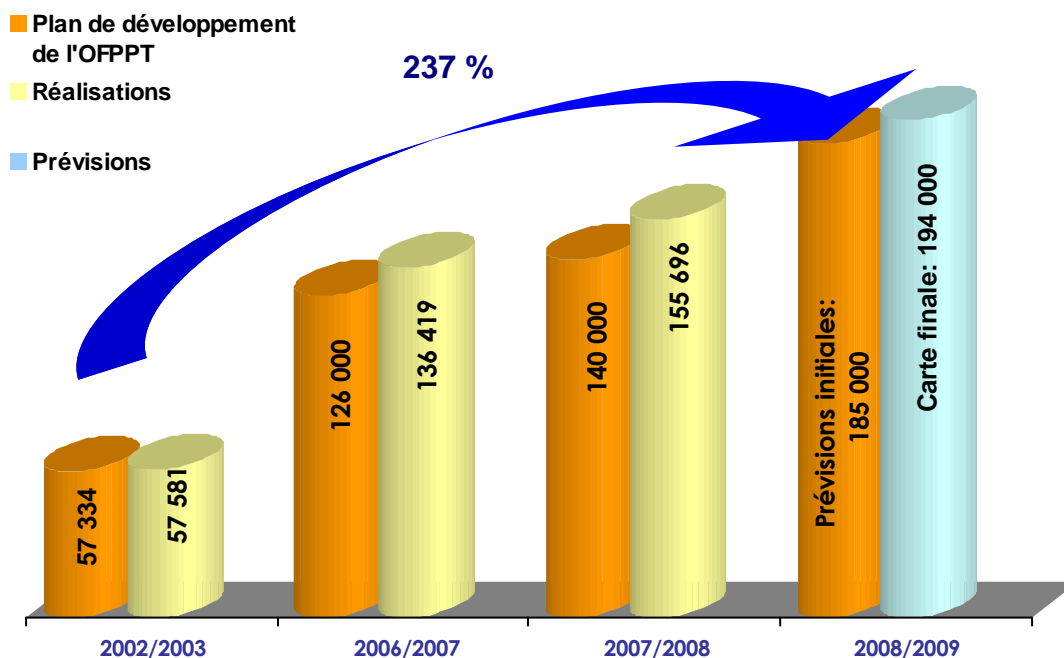
Il a également œuvré au renforcement des capacités de formation en milieu pénitentiaire par la mise en place de **3 nouveaux centres à Safi, Taza et Oujda**, en concrétisation des termes de la convention avec **la Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus**.

Par ailleurs, l'OFPPPT a poursuivi sa politique d'association et d'implication de ses partenaires dans le processus de formation tout en développant d'autres champs de coopération, aussi bien au niveau national qu'international, particulièrement dans les métiers prioritaires pour l'économie nationale.

I - DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION ET DE SON DISPOSITIF

1. DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DE LA FORMATION :

L'année 2008 s'est caractérisée par la réalisation de la carte de formation 2007/2008, le lancement de celle de 2008/2009 et l'organisation de la campagne d'admission et de sélection y afférente. L'effort consenti pour le développement du dispositif a contribué, d'une part, à la concrétisation de la dernière tranche du Plan de Développement de l'OFPPT 2002/03 – 2007/08, visant la formation de **400.000** jeunes à fin **2008**, et d'autre part au démarrage du nouveau Plan engagé par l'OFPPT ayant pour objectif la formation de **1.000.000** de jeunes à l'horizon **2015**.



Pour la rentrée **2008/2009**, les prévisions portent sur la formation de **194.000** stagiaires, contre **185.000** prévus initialement, enregistrant ainsi une croissance globale, depuis 2002/2003, de **237%**.

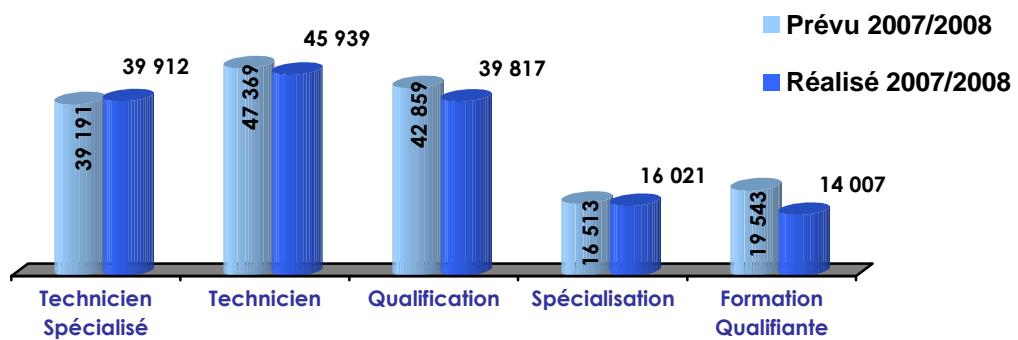
1.1. REALISATION DE LA CARTE DE FORMATION 2007/2008 :

En termes d'effectifs, et à titre de rappel, la carte de formation **2007/2008** a prévu initialement un effectif de **140 000** stagiaires. Cet objectif a été revu à la hausse pour atteindre **165 475** stagiaires.

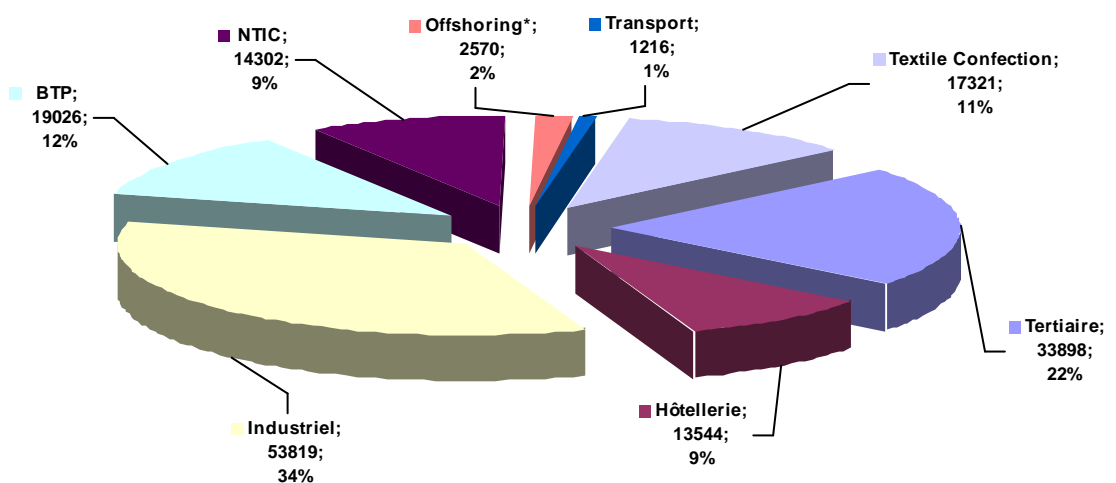
Quant au nombre des Etablissements de Formation Professionnelle, celui-ci est passé de **260** en **2006/2007** à **288** en **2007/2008** (y compris les EFP du Département du Tourisme), renforçant ainsi le dispositif existant et répondant à l'augmentation des effectifs réalisés.

En terme de réalisation, l'effectif a atteint **155.696** stagiaires (Hors cours du soir). Sa répartition par niveau, secteur et mode de formation se présente comme suit :

Répartition des effectifs prévus et réalisés par niveau de formation :

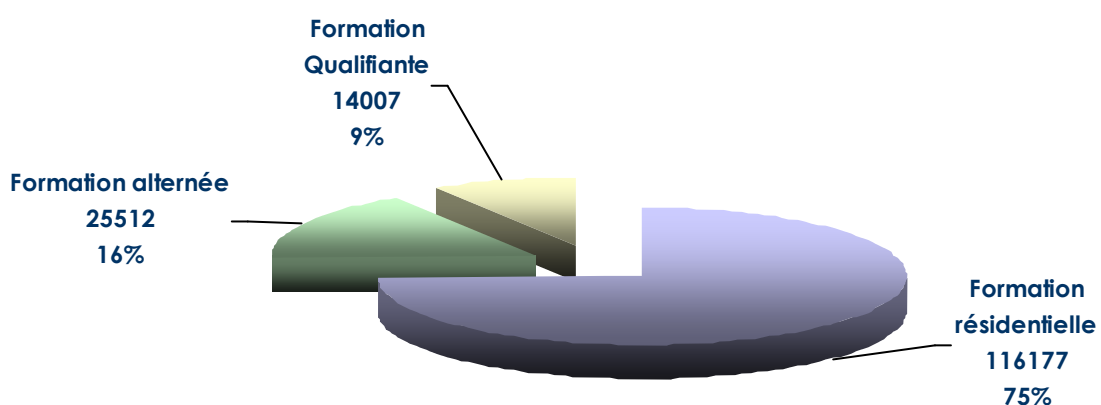


Répartition des effectifs réalisés par secteur :



* Y compris les formations de télé-conseillers en Centres d'appels

Répartition des effectifs réalisés par mode de formation :

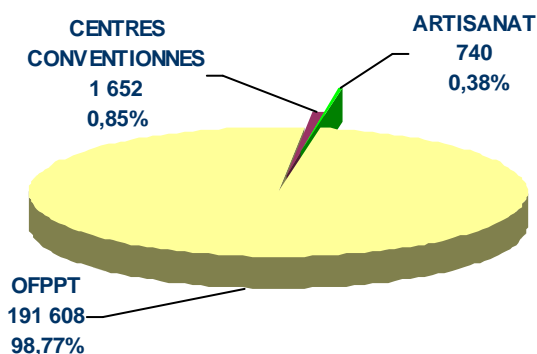


1.2. PRESENTATION DE LA CARTE DE FORMATION 2008/2009 :

La rentrée **2008/2009** s'est caractérisée par la réalisation de la première tranche du Plan du Développement à l'horizon **2015**, prévoyant la formation de **1.000.000** de jeunes.

Pour cette rentrée, les effectifs prévus ont été revus à la hausse, passant de **165.475** à **194.000** stagiaires, soit une évolution de **17 %** par rapport à la carte **2007/2008**.

Répartition	Prévu 1A	Prévu 2A	Prévu 1A+2A	Part
OFPPT	145 678	45 930	191 608	98,77%
CENTRES CONVENTIONNES	1 491	161	1 652	0,85%
ARTISANAT	460	280	740	0,38%
Total	147 629	46 371	194 000	100%

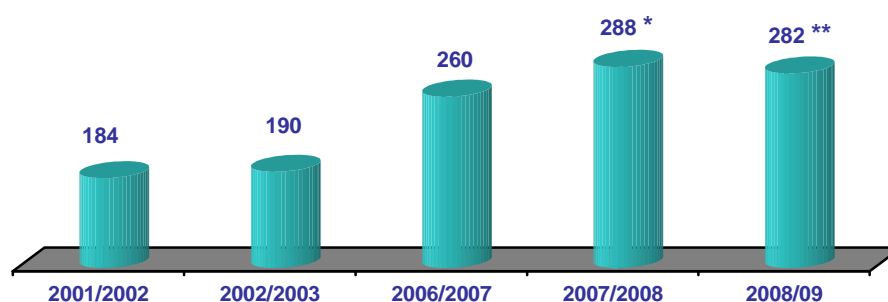


1.2.1. Caractéristiques de la Carte de Formation 2008/2009 :

Pour atteindre les effectifs, prévus pour 2008/2009, plusieurs actions ont été entreprises, à savoir :

- ✚ l'extension du dispositif existant par la mise en œuvre d'opérations d'ajout de groupes ou de création de filières ; notamment dans les secteurs des NTIC, du Tourisme/Hôtellerie, de l'industrie, du tertiaire et du bâtiment ;
- ✚ le développement de la Formation Qualifiante pour répondre aux besoins en compétences des secteurs en pleine croissance ;
- ✚ le renforcement des formations dans les établissements pénitentiaires et des centres conventionnés ;
- ✚ l'extension du réseau des EFP de l'OFPPT, passant de **274** à **282** EFP (non compris 14 EFP relevant du Département du Tourisme).

Evolution du Réseau d'Etablissements



(*) : Y compris le dispositif du Département du Tourisme ;

(**) : Non compris le dispositif du Département du Tourisme.

1.2.2. Réalisation de la Carte de Formation 2008/2009 :

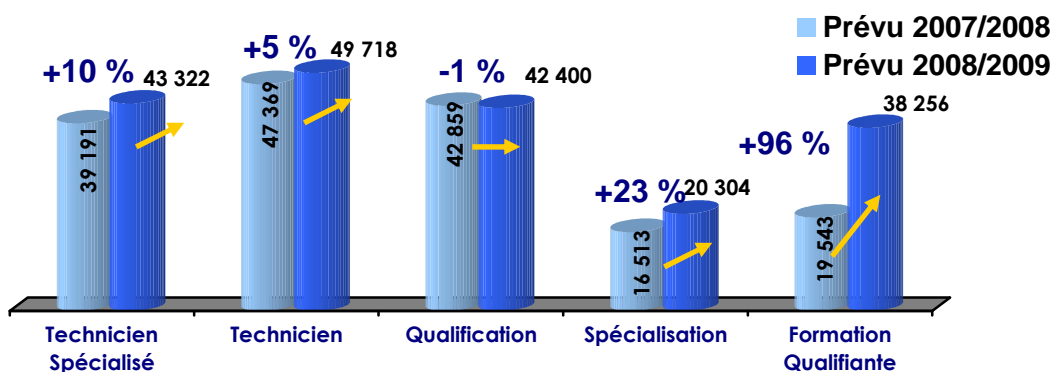
Le tableau ci-dessous présente les réalisations pour la 1^{ère} promotion à fin décembre 2008 et le reste à réaliser pour la 2^{ème} promotion.

Dispositif	Total prévu 2008/2009	Dont Prévu 1 ^{ère} promotion	Effectif réalisé Décembre 2008	Taux de réalisation	Prévu 2 ^{ème} promotion
OFPPT	191 608	170 637	168 397	99%	23 211
ARTISANAT	740	740	255	34%	485
CENTRES CONVENTIONNES	1 652	1 652	1 632	99%	20
Total	194 000	173 029	170 284	98%	23 716

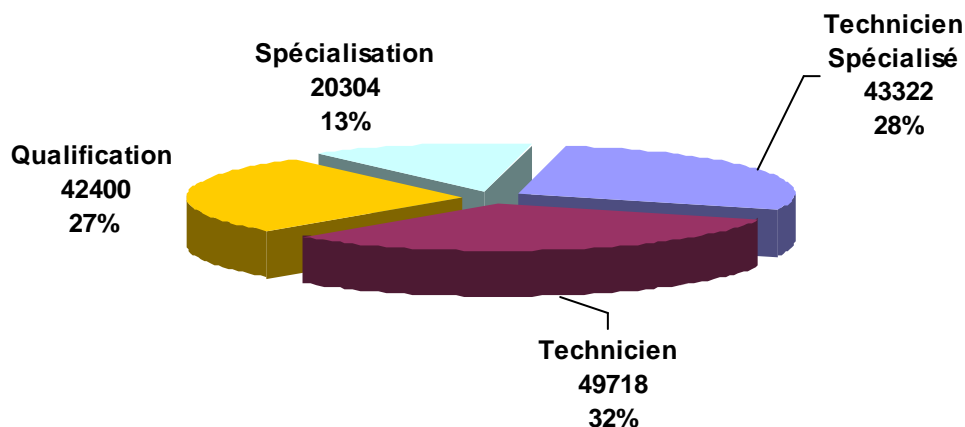
L'évolution des effectifs (Hors cours du soir), par niveau de formation, et leur répartition par secteur sont récapitulées ci-dessous :

Evolution par niveau :

L'évolution de la carte de formation a touché surtout la formation qualifiante, avec une augmentation de **96%**, suivi du niveau spécialisation qui a enregistré une croissance de **23%**. Les niveaux Technicien Spécialisé et Technicien ont respectivement évolué de **10%** et de **5%**, tandis que le niveau Qualification s'est stabilisé.



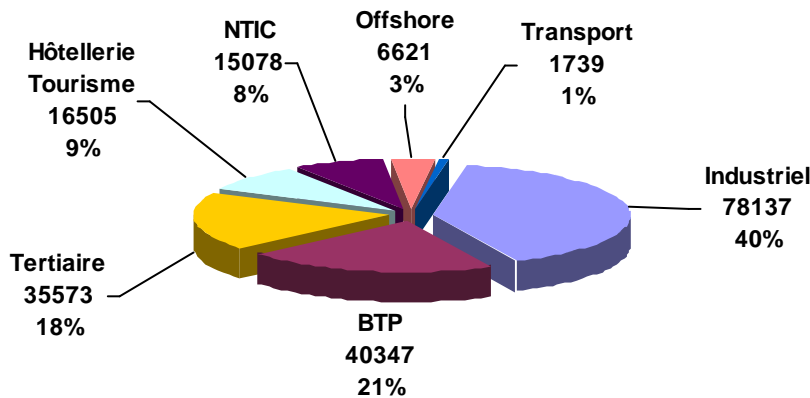
La répartition par niveau fait ressortir que les niveaux Technicien Spécialisé et Technicien représentent, à eux seuls, **60%** de l'offre de formation, hors la formation qualifiante qui compte un effectif de **38.256**.



Répartition par secteur :

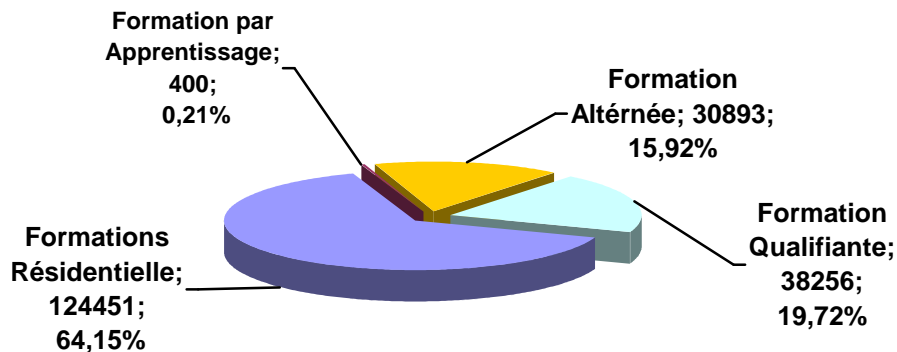
L'analyse par secteur fait ressortir une prédominance des secteurs Industriel (**40%**) et BTP (**21%**), totalisant, à eux seuls, **61%** du dispositif de formation, suivi des secteurs Tertiaire (**18%**), Hôtellerie (**9%**), Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) (**8%**).

L'évolution la plus remarquable a concerné le secteur du **BTP** qui passe, entre 2007/2008 et 2008/2009, de **16.099** à **40.347** stagiaires, avec une évolution de **150 %**. Sa part dans le dispositif de formation est ainsi passée de **12%** à **21%**. Pour la même période, Les effectifs de l'Offshoring sont passés de **2.570** à **6.621** stagiaires, soit une progression de **157%**, représentant ainsi **3%** du dispositif, contre **2%** en 2007/2008.



1.2.3. Modes de formation :

La répartition des effectifs du dispositif par mode de formation se présente comme suit :



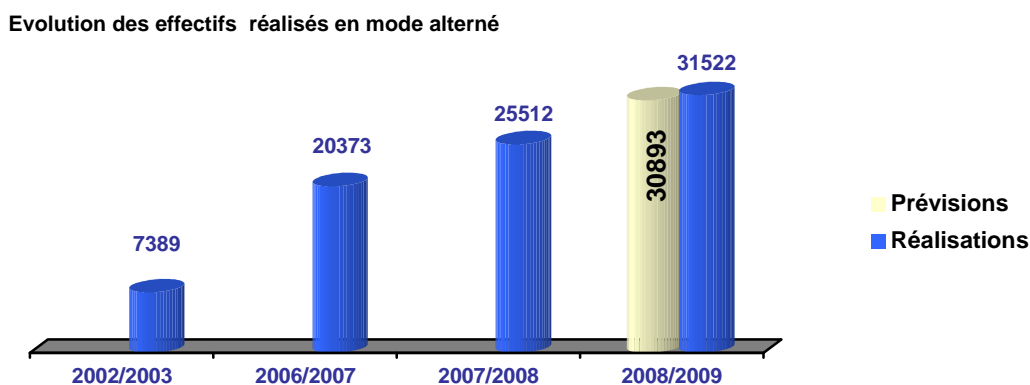
a) Formation résidentielle :

La formation résidentielle constitue le mode prépondérant dans le dispositif de formation de l'OFPT. Ce mode se caractérise par la nature de son organisation et l'adaptation progressive des programmes de formation.

L'effectif des stagiaires prévu pour ce mode, au titre de l'année 2008/2009, s'élève à **124.451** stagiaires, représentant plus de **64%** du dispositif.

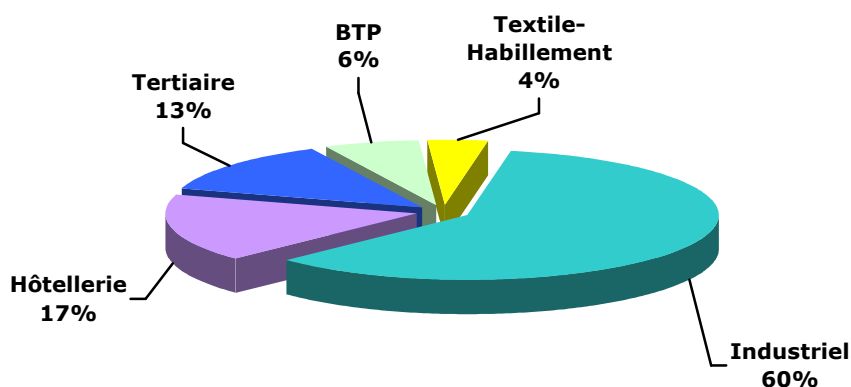
b) Formation par alternance (FPA) :

La carte de formation 2008/2009 intègre des formations en mode alterné dans les filières respectant les conditions requises pour ce type de formation. Un effectif de **31.522** stagiaires en formation contre **25.512** en 2007/2008, soit une augmentation de **23%**.



Le graphique ci-après, illustrant la répartition par secteur pour le mode FPA, montre que les secteurs les plus représentés sont l'Industriel, avec **60%**, l'Hôtellerie et le Tertiaire avec respectivement **17 % et 13%**.

Cette formation est assurée au niveau de **106** établissements dans **69** filières de formation.



Quant aux entreprises d'accueil, elles sont, au titre de l'année 2008/2009, au nombre de **4.827**, soit une entreprise pour **6 stagiaires**. L'encadrement est assuré par **5.170** tuteurs.

De même, l'année 2008 a été essentiellement marquée par :




- ✚ L'élaboration de la carte 2008/2009 sur la base des résultats de l'analyse des conditions d'opportunité et de faisabilité ;
- ✚ La conception du répertoire des entreprises accueillant la formation alternée ;
- ✚ La production de 22 000 livrets de suivi des stagiaires en entreprises.

c) Formation par apprentissage (MFA) :

Compte tenu du caractère spécifique du MFA et en application des recommandations des différents audits, un projet de développement de ce mode de formation a été mis en place dans le cadre du programme MEDA II. L'expérimentation de ce projet concerne dans un premier temps **3** sites pilotes (Mohammedia, Témara et Tanger) pour être étendue, dans un deuxième temps, à **7** autres sites.

Cette expérimentation a démarré en 2007/2008 pour une seule filière (Opérateur Chaîne et trame). **111** stagiaires ont été inscrits pour suivre une formation d'une durée de 7 mois et demi.

Le bilan de l'expérimentation au niveau des 3 sites pilotes fait ressortir des résultats très satisfaisants, à savoir :

-  un taux d'insertion professionnelle effectif d'au moins 80% ;
-  une formalisation du partenariat, à travers la signature de conventions, avant le démarrage de la formation, appliquées et respectées (indemnité des apprentis, respect du programme, etc.) ;
-  une amélioration du mode de communication avec les professionnels.

L'année 2008 a connu, au vu des résultats encourageants, la poursuite de cette expérimentation dans les sites de Fès, Salé et Berrechid, selon les mêmes conditions que les sites pilotes. Les effectifs au 31 décembre 2008 s'élèvent à **400** apprentis.

d) Formation qualifiante :

L'objectif de la formation qualifiante est l'acquisition d'un savoir-faire sur des courtes durées au profit des stagiaires ayant des pré-requis.

Elle a été étendue en 2002/2003 aux Centres Pénitentiaires dans le cadre du Programme de Réinsertion des Détenus.

L'année 2003/2004 a connu la mise en place de ce mode de formation, suivant des cahiers de charges précis, au sein des Etablissements de l'OFPPPT.

Les principaux secteurs bénéficiaires sont : l'Offshoring, Centres d'Appels, l'Industrie, le BTP, le Tourisme et le Transport.

Ainsi, l'effectif global prévu en 2008/2009 pour ce mode de formation, y compris les effectifs des UMF et du PRD, est passé à **38.256** stagiaires, contre de **19.543** en 2007/2008, soit une augmentation de **96 %**.

Outre le BTP, l'Offshoring et le Tourisme, deux types de formations qualifiantes méritent d'être détaillées, à savoir les formations par Unités Mobiles et les formations dans les Centres Pénitentiaires.

d.1) Formation par Unités Mobiles (UMF) :

L'OFPPPT dispose de 20 unités mobiles de formation couvrant un éventail de spécialités adaptées au monde rural et offrant un espace spécialement aménagé en atelier et dûment équipé pour dispenser des cycles de formation ou de perfectionnement de courte durée.

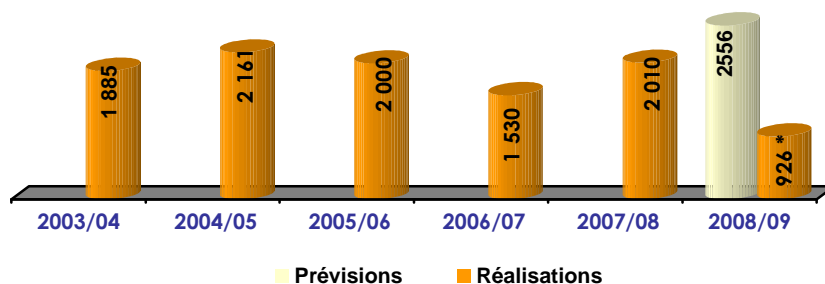
Dans le cadre de la réorganisation du parc des UMF, l'année 2008 a été principalement marquée par l'élaboration des projets ci-après :

- ✚ la mise en place d'une stratégie d'optimisation et de rentabilisation du parc des unités mobiles,
- ✚ l'établissement des procédures et des outils de gestion, au niveau local, régional et national.

Les principales réalisations entre 2003/2004 et 2008/2009 sont :

Désignation	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	
						Prévisions	Réalisations décembre 2008
Effectif des stagiaires formés	1.885	2.161	2.000	1.530	2.010	2.556	926
Nombre de communes bénéficiaires	94	72	57	52	36	-	26

Evolution des effectifs des Unités Mobiles



(*) : Réalisations à fin décembre 2008.

d.2) Formation dans les centres pénitentiaires :

La formation dans les centres pénitentiaires est réalisée dans le cadre du Programme pour la Réinsertion des Détenus, signé le 5 juin 2003, et mis en œuvre par la Fondation Mohamed VI en partenariat avec le Ministère de la Justice, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et l'OFPP.

Ce programme de formation a pour objectif de développer les Qualifications Professionnelles des Détenus, leur permettant une meilleure réinsertion dans la vie active et sociale après leur libération.

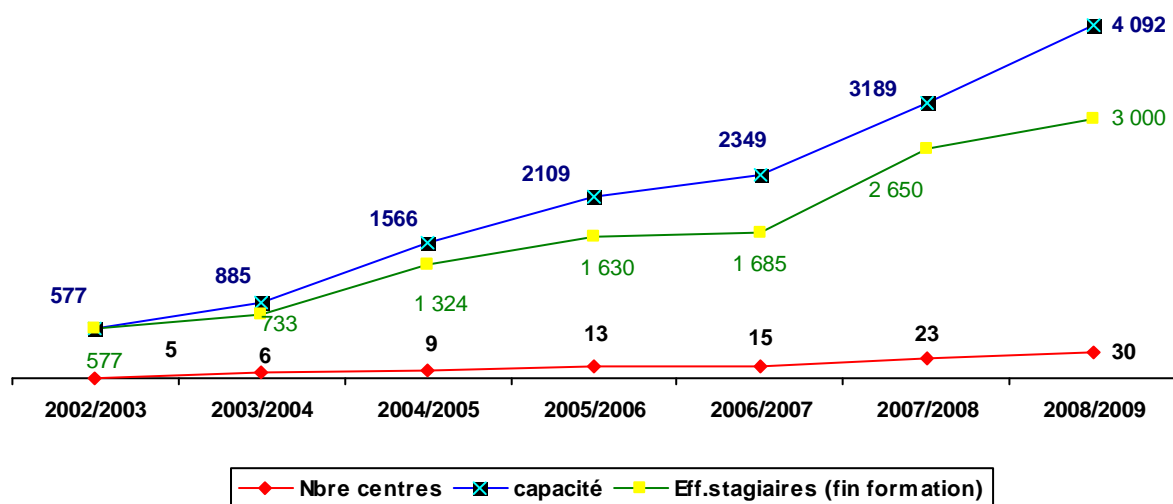
Depuis sa mise en œuvre, ce programme n'a cessé d'enregistrer une évolution soutenue aussi bien en termes de nombre de centres de formation que d'effectif des stagiaires.

Cette évolution est observée à partir des éléments suivants :

- ✚ l'effectif des stagiaires présents en formation à fin décembre 2008 a atteint **3.000** stagiaires.
- ✚ le nombre des centres faisant partie du programme de réinsertion des détenus (PRD) est passé de **5** centres en 2002/2003 à **23** centres en 2007/2008, pour atteindre **30 centres** en 2008/2009;

- ✚ la capacité d'accueil est passée de 577 places pédagogiques en 2002/2003, à **4.092** au titre de l'année 2008/2009 ;
- ✚ le cumul des formés à fin 2008, a atteint **8.022** depuis 2003/2004.

Evolution de la formation dans les Centres pénitentiaires :



Les principales actions réalisées dans le cadre de ce programme au titre de l'année 2008 sont :

- ✚ équipement des centres d'Errachidia, Fkih Ben Saleh, Nador, Aoutita II, Souk Larbâa, Kelâa Sraghnas, Zaïo, Safi et Taza;
- ✚ poursuite des travaux pour la construction des centres de Marrakech, Mohammedia et Tiznit ;
- ✚ lancement des études pour la construction des centres de Larache et El Ader d'El Jadida.

e) Cours du Soir (CDS) :

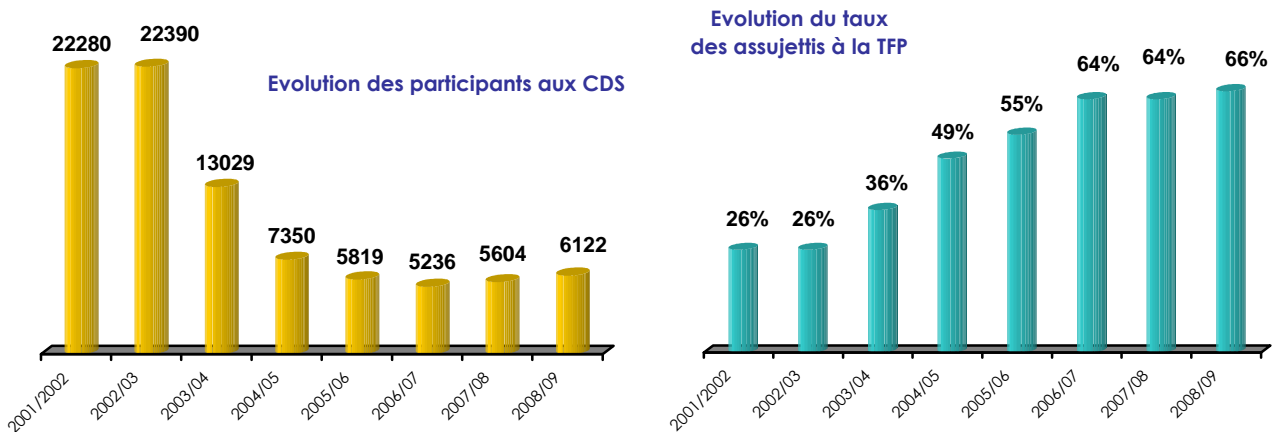
Avec l'entrée en vigueur des premières mesures de redressement, visant la requalification du dispositif des cours du soir, consécutives au diagnostic diligenté en 2002, les effectifs ont connu une baisse significative jusqu'en 2006/2007. Cependant, cette baisse a été compensée par une meilleure représentativité de la catégorie des salariés assujettis à la TFP.

En 2007/2008, tout en maintenant une amélioration de la qualité de la formation, les effectifs des CDS ont connu une croissance de **7%**, pour atteindre **5.604** stagiaires.

Grâce à une médiatisation plus soutenue auprès des entreprises et à un accompagnement renforcé des Etablissements de Formation Professionnelle, l'année 2008/2009, a été principalement marquée par :

- ✚ la consolidation de la tendance d'évolution du taux des assujettis à la TFP, qui passe de **26%** en 2002/2003 à **66%** en 2008/2009 ;

- une hausse de **9%** des effectifs qui passent à **6.122** stagiaires au 31 décembre 2008 ;



1.3. CAMPAGNE DE SELECTION ET D'ADMISSION :

La démarche d'admission à l'OFPPT a connu une véritable réforme, lui permettant d'instaurer une nouvelle organisation et de professionnaliser les outils d'évaluation et de gestion. Chaque campagne fait l'objet d'une évaluation systématique en vue de dégager les axes d'amélioration.

La campagne d'admission au titre l'année 2008 a connu une amélioration quantitative et qualitative par rapport à celle de 2007 et a concerné trois phases fondamentales à savoir :

- la Communication et l'Information autour de l'offre de Formation ;
- la sélection/orientation des candidats ;
- la confirmation des inscriptions en formation.

1.3.1. Communication et Information autour de l'offre de Formation :

La carte pour la rentrée 2008/2009 a prévu l'admission, en **1^{ère} année**, de **147.629** stagiaires tout dispositif confondu dont **141.586** ont été touchés par la campagne d'information.

Pour répondre à cet objectif, l'OFPPT a mis en œuvre une stratégie de communication homogène et efficace au niveau de ses Etablissements, notamment par :

- la mise en place des commissions d'Information des élèves dans les Etablissements scolaires :
 - 2.267** collèges et lycées approchés ;
 - 676.000** élèves informés contre **629.940** en 2007/2008 ;
- la médiatisation de la Campagne d'Admission, notamment à travers :
 - 72** insertions d'annonces dans les quotidiens nationaux (francophones et arabophones) ;

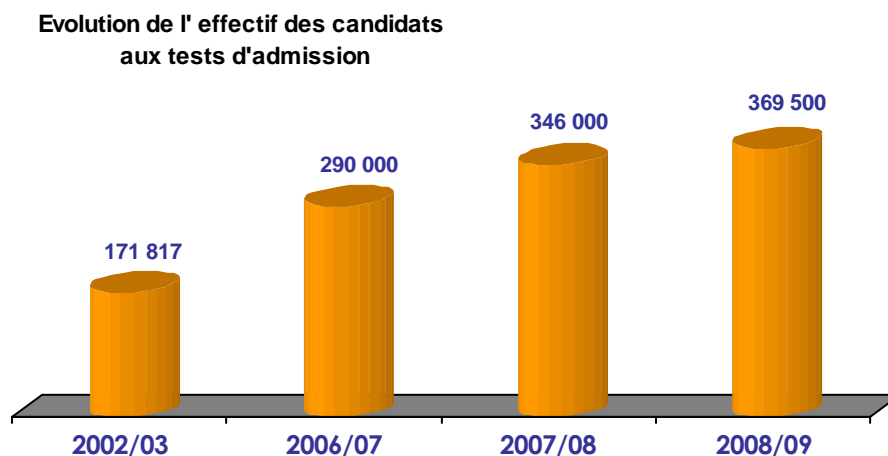
- l'affichage de **567** banderoles et de **14.160** affiches dans les lieux publics ;
 - **142** passages à la TV principalement pour les Provinces du Sud ;
 - **41** passages à la radio dont 30 pour le Grand Casablanca ;
 - **15** panneaux d'affichages.
- ✚ la mise en place des espaces d'accueil et d'Information dans les Etablissements et la formation de plus de **1.140 animateurs** ;
- ✚ D'autres actions de Communication et d'Information ont été réalisées; à savoir :
- participation aux **forums d'information et d'orientation**, totalisant **413.291** visiteurs ;
 - organisation de **journées d'information** au profit des associations, préfectures, communes et grand public totalisant **134.500** personnes ;

Pour outiller l'action d'information, l'OFPPT a procédé à la réalisation des outils suivants :

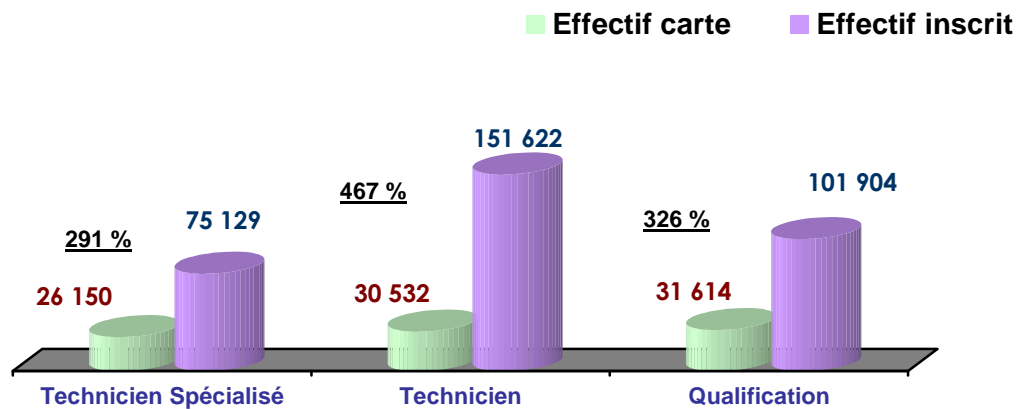
- ✚ conception d'une nouvelle accroche pour la campagne : "**Avancez d'un pas sûr, Votre formation nous engage**" ;
- ✚ édition et diffusion de **2.400.000 supports** d'information uniformisés **contre 1.166.500** pour 2007 :
 - **1.000.000** guides régionaux ;
 - **450.000** calendriers et **1.000** affiches calendrier ;
 - **360.000** invitations ;
 - **18.000** affiches phares et **9.500** affiches sectorielles
 - **567** banderoles.
- ✚ conception et dotation de chaque Direction Régionale des affiches métiers.

De même, l'OFPPT a procédé à l'édition de **450.000** dossiers d'orientation.

Les efforts déployés ont permis de drainer près de **369.500** candidats contre **346.000** l'année précédente, soit une progression de **7%**.



Exceptés les niveaux Spécialisation et Formation Qualifiante qui admettent les candidats sur dossier, la demande de formation s'élève à **4 candidats** pour une place. La répartition de cette demande par niveau se présente comme suit :



1.3.2. Sélection des candidats :

L'année 2008 a été marquée par la consolidation de la réforme de l'organisation de la sélection des candidats à la formation et son adaptation aux nouvelles données du terrain.

Dans ce sens, les actions réalisées se présentent comme suit :

- ✚ la consolidation de la modernisation des tests et de la logistique de sélection :
 - réalisation d'un guide des procédures d'organisation des sessions nationales de sélection ;
 - formation de **3.162 intervenants** dans l'opération de sélection dont **595** administrateurs des tests,
 - conception de **24 versions de tests** pour les niveaux Technicien et Qualification, respectant les principes de l'équivalence et des qualités métriques nécessaires ;
 - conception de **13.168 Kits de sélection** (25 tests, 25 feuilles de réponse, 25 calendriers, une affiche explicative des tests, une fiche de consignes) ;
 - organisation, pour les niveaux Technicien et Qualification, de six sessions d'examen à raison de trois par niveau de formation avec la participation de **208.456** candidats et un taux de présence de plus de **82%** ;
 - expérimentation des entretiens dans le secteur du Tourisme: (Elaboration d'un guide et d'une grille d'entretien ainsi que leur expérimentation pour 4 filières dans 4 établissements).
- ✚ la modernisation et la mise à jour des supports informatiques dédiés à la gestion de l'admission de formation :
 - mise à jour du programme **Orient**, principal outil de gestion de l'admission en formation ;
 - formation des opérateurs et mise en service du programme **Orient** (**263** surveillants dont **20** démultiplicateurs régionaux);

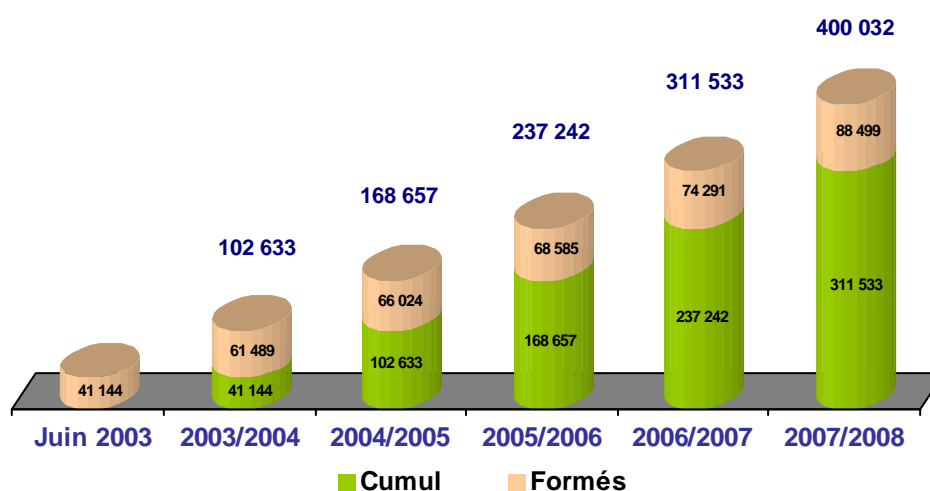
1.3.3. Confirmation des inscriptions :

Le développement du système de confirmation des inscriptions a été réalisé à travers :

- ✚ la consolidation de la confirmation obligatoire sur Orient ;
- ✚ la gestion et l'anticipation régionales des écarts ;
- ✚ l'introduction de l'utilisation des SMS (plus de **250 000** SMS envoyés);
- ✚ la moralisation et la transparence de l'acte de confirmation.

1.4. REALISATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'OFPT :

Au terme de l'année 2008, dernière étape pour la réalisation du plan de développement 2003/2008, l'effectif cumulé des formés est de **400.032** stagiaires, et ce depuis 2003.



2. SUIVI ET EVALUATION DES FORMATIONS :

Plusieurs actions ont été menées, en termes de suivi et d'évaluation, pour l'accompagnement du dispositif afin d'améliorer la qualité de la formation dispensée.

2.1. SUIVI DE LA FORMATION :

Au titre de l'année 2008, un effort soutenu a été consacré au suivi de la formation à travers :

- ✚ l'accompagnement des responsables pédagogiques et surveillants généraux ;
- ✚ le renforcement des missions d'accompagnement pédagogique des Etablissements ;
- ✚ la mise en place des conseils de classes dans les Etablissements.

2.1.1. Accompagnements des responsables pédagogiques et des surveillants généraux :

Des journées rencontres ont été organisées dans **5** Directions Régionales, de février à avril 2008, auxquelles ont participé :

- ✚ **70** Directeurs Pédagogiques, Directeurs des Etudes et Chefs de Travaux.
- ✚ **88** Surveillants Généraux.

Ces rencontres s'inscrivent dans la politique de proximité engagée au profit des acteurs clés des Etablissements de formation. Elles visent à sensibiliser, encadrer et préparer les acteurs du terrain pour la mise en œuvre, de la démarche d'amélioration continue de la Qualité de la Formation. Ces rencontres ont également permis de :

- ✚ présenter le projet du nouveau Règlement Intérieur et de recueillir les propositions d'amélioration ;
- ✚ évaluer la mise en œuvre du Cahier de Textes en vue de sa reconduction lors de la prochaine rentrée ;
- ✚ présenter les améliorations introduites dans le système d'évaluation des acquis des stagiaires.

2.1.2. Renforcement des missions d'accompagnement pédagogique des Etablissements :

L'année 2008 a vu le renforcement des missions d'accompagnement et de suivi pédagogique du dispositif. A cet égard, plus de **80** Etablissements ont été accompagnés sur les aspects suivants :

- Technico-pédagogique ;
- Examens de passage et de fin de formation ;
- Sélection et orientation.

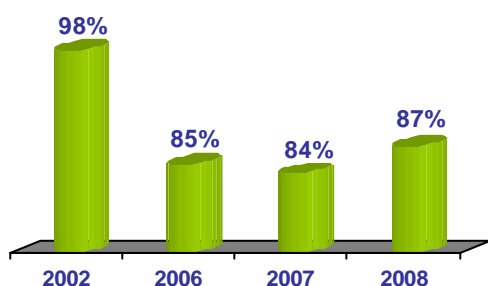
2.1.3. Mise en place des conseils de classes dans les Etablissements :

L'amélioration de la Qualité de la Formation, passe par l'implication des acteurs de l'Etablissement dans le suivi et l'accompagnement des stagiaires. C'est dans cette optique que l'année 2008 a vu l'institution et la mise en place des conseils de classes dans les Etablissements. Ces conseils ont pour rôle principal d'assurer le suivi et l'accompagnement de la progression des stagiaires, prévenir les difficultés d'apprentissage qui risquent de survenir et remédier à celles constatées.

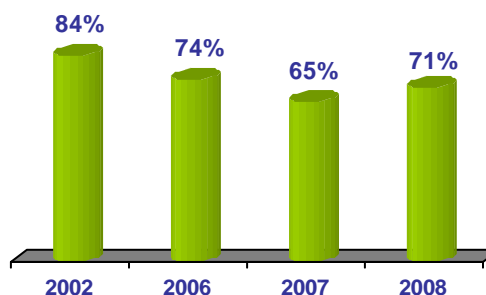
2.2. EXAMENS DE FIN DE FORMATION :

Les évolutions des taux de réussite aux examens de fin de formation, en cours du jour et cours du soir, depuis la réforme du système d'évaluation, connaissent une stabilisation autour d'une moyenne de plus de **85%** pour les cours du jour et **70%** pour les cours du soir.

Taux de réussite aux examens de fin de formation des Cours du Jour



Taux de réussite aux examens de fin de formation des Cours du Soir



Quant à la gestion des diplômes de fin de formation, l'OFPPT persévère dans la modernisation de ses outils afin de rendre plus fluide la gestion de tout le processus : édition, vérification, validation et remise des diplômes.

Ainsi, l'année 2008 a connu la mise en place d'une nouvelle application, permettant d'assurer un traitement rapide et efficace des données nécessaires au suivi des différentes étapes d'instruction et de visa des diplômes.

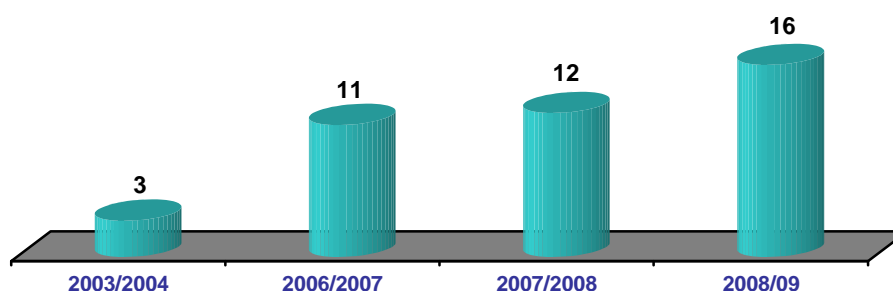
2.3. SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE AU NIVEAU DES EFP :

La volonté de l'OFPPT vise le renforcement de sa démarche qualité, entre autres, par la certification de ces Etablissements selon le référentiel ISO 9001 version 2000.

La certification des Etablissements a démarré en 2003. Le bilan des réalisations à fin 2008, se présente comme suit :

- ✚ **16** Etablissements certifiés dont **13** ont renouvelé leur certificat ;
- ✚ **8** en cours de certification ;
- ✚ réalisation d'une étude de faisabilité pour l'implantation du projet qualité au niveau de **13** Etablissements et une Direction Régionale.

Evolution du nombre des établissements certifiés



3. MANIFESTATIONS ET CONCOURS :

3.1. CONCOURS GENERAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE :

Le Concours Général de la Formation Professionnelle est une compétition à laquelle concourent les meilleurs stagiaires issus des différents Départements de la Formation Professionnelle Public et Privé.

En 2008, la **20^{ème} édition** du Concours a eu lieu, du 20 au 23 mai 2008, avec la participation de 7 Départements formateurs. La compétition a été organisée dans **14** métiers dont **11** sont dispensés à l'OFPPT.

L'évaluation a été réalisée par **72** membres des jurys issus des différents secteurs d'activités.





A l'issue de la compétition, **40** candidats de l'OFPPT ont été primés sur 43 au total, **soit 93%**, avec le classement suivant :

- | | | | |
|-------------------------|-------------|-------------------------|-------------|
| ✚ 1 ^{er} prix | : 11 sur 11 | ✚ 3 ^{ème} prix | : 12 sur 13 |
| ✚ 2 ^{ème} prix | : 09 sur 10 | ✚ 4 ^{ème} prix | : 08 sur 09 |

3.2. FORUM DES METIERS ET DE LA FORMATION :

La 6^{ème} édition du Forum des Métiers et de la Formation, événement annuel destiné à récompenser les meilleurs projets réalisés par les lauréats de l'OFPPT dans le cadre du Concours National et pour primer les managers les plus méritants, a été organisée le 28 juillet 2008.

Cette édition s'est essentiellement caractérisée par :

-  la présentation du bilan des activités de l'année et des perspectives de développement ;
-  l'organisation d'une cérémonie rassemblant les représentants des secteurs professionnels, les opérateurs de formation et les meilleurs stagiaires ;
-  l'exposition des meilleurs projets réalisés par les stagiaires ;
-  la distribution des prix en récompense des meilleures performances de l'année.

3.3. MONDIAL DES METIERS :







L'OFPPT a entamé les préparatifs pour représenter le Maroc au Concours International de la Formation Professionnelle qui sera organisé par WorldSkills International, à Calgary au Canada.

Pour la 40^{ème} édition, prévue en septembre 2009, l'OFPPT participera dans 5 métiers : la mécatronique, l'électronique industrielle, la technologie automobile, le froid et le contrôle industriel.

4. INSERTION DES LAUREATS :

Une constance dans la stratégie de l'OFPPT étant l'augmentation de l'employabilité des ses lauréats. Une visibilité sur leur devenir professionnel permet d'éclairer l'adéquation entre la formation et l'emploi et de mettre en place les mesures nécessaires pour une offre de formation proactive par rapport aux besoins des entreprises.

C'est dans ce cadre que l'année 2008 a été marquée par le lancement d'enquêtes d'insertion des lauréats des promotions **2006** et **2007**. Ces enquêtes confiées à un cabinet privé, s'achèveront en 2009. Leur objectif est de mesurer le niveau d'insertion professionnelle des lauréats et de dégager les indicateurs suivants :

-  le taux d'insertion et d'emploi et les caractéristiques des emplois occupés ;
-  le taux de chômage et ses principales causes ;
-  les moyens utilisés pour trouver un emploi ;
-  la mobilité professionnelle des lauréats ;
-  les salaires par niveau ;
-  le degré d'adéquation de la formation à l'emploi.

II- QUALITE DE LA FORMATION

1. FORMATION DES FORMATEURS :

L'OFPPT s'est engagé dans un processus d'évolution de ses établissements de formation vers l'excellence visant l'amélioration des performances de ces derniers en vue de répondre dans les délais et avec la qualité exigée aux demandes des clients.

Pour accompagner et favoriser le développement de la Formation Professionnelle, l'OFPPT, conscient de l'importance du corps formateurs comme vecteur efficace dans le système de la formation, a progressivement mis en place une « démarche de gestion des compétences des formateurs » basée notamment sur :

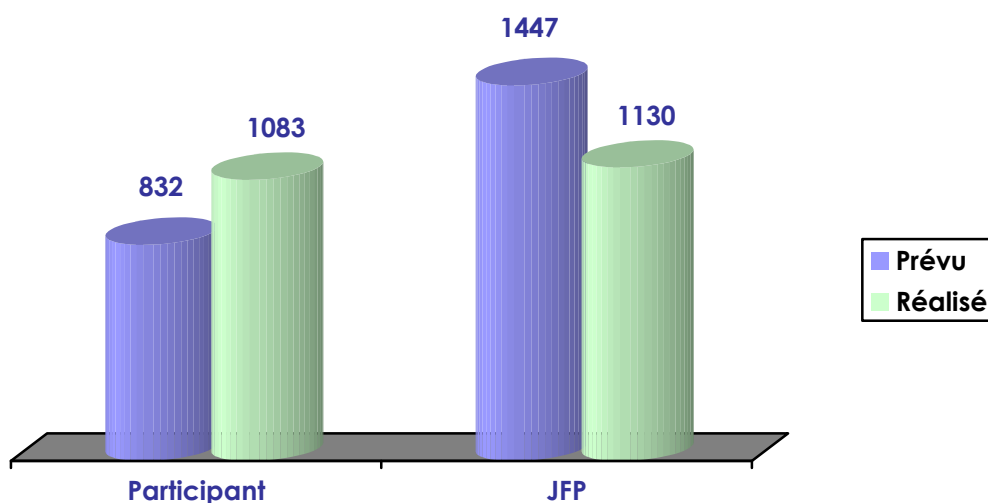
- ✚ la modernisation des outils de gestion ;
- ✚ l'administration des bilans des compétences et l'élaboration de cursus individualisés de formation sur la base de l'exploitation des résultats de ces bilans ;
- ✚ le renforcement, le développement et la certification des compétences techniques des formateurs dans des domaines variés.

Les actions des bilans de compétences et de formation des formateurs ont été réalisées, au profit des formateurs statutaires, sous contrat et coopérants par les ressources des CDC et l'expertise mobilisée dans le cadre du projet MEDA II ainsi que par l'ENCG Settat pour le secteur Tertiaire (Gestion, Commerce, Vente et Comptabilité).

1. Administration des bilans de compétences techniques et génériques :

L'administration des bilans de compétences techniques et génériques a concerné **1.083 formateurs** sur **832 prévus** soit un taux de **130 %**.

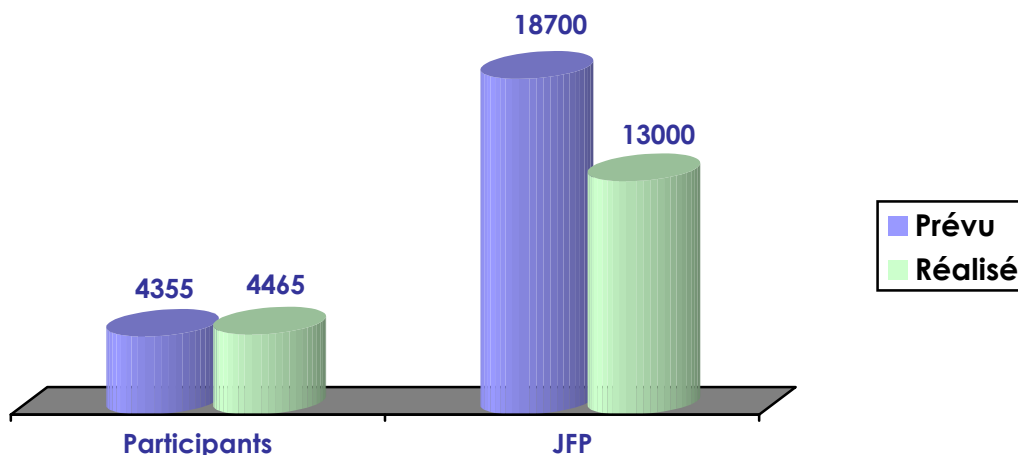
Réalisation des bilans de compétences techniques et génériques



2. Le perfectionnement technico pédagogique des formateurs :

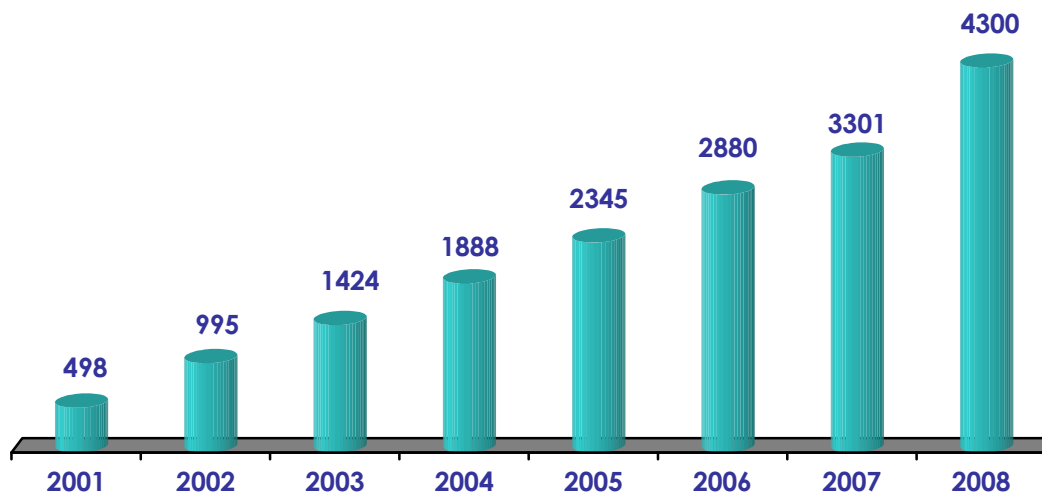
1.400 formateurs sur **1800 prévus** ont bénéficié des actions de perfectionnement technico-pédagogique, soit un taux de **78 %**.

Formations technico pédagogique des formateurs



Stages en milieu professionnel :

Le développement de la culture industrielle est d'une importance capitale. Il permet au formateur de rapprocher la formation de la réalité de l'entreprise. Ainsi, un séjour annuel dans une entreprise est observé au profit des formateurs.



En vue d'accompagner le déroulement de ces stages et d'améliorer la qualité des séjours des formateurs dans l'entreprise, un projet de guide d'organisation de ces stages a été élaboré au cours de l'année 2008. Ce projet est en cours de finalisation.

3. Examens d'Aptitude Professionnelle pour la Titularisation du personnel formateur (EAPT) :

L'administration des épreuves de l'EAPT 2008 a été marquée par un fait nouveau, les candidats ont été invités lors de la seconde phase de l'examen à élaborer des épreuves d'évaluation destinées aux stagiaires en formation initiale. Cette épreuve s'est avérée être un exercice très enrichissant pour l'ensemble des candidats.

L'opération d'évaluation a concerné 94 candidats aux EAPT et s'est déroulée en deux phases :

1^{ère} Phase :

- ✚ comprend des épreuves écrites en pédagogie et communication.

2^{ème} Phase :

- ✚ élaboration par les formateurs d'épreuves d'évaluation théoriques et pratiques ;
- ✚ exposé d'une séquence extraite d'un module de formation dispensé par le candidat ainsi que la présentation d'un rapport d'activités ;

Il est à signaler que, dans le cadre de l'assistance à cette catégorie de personnel, les actions citées ci-après ont été assurées :

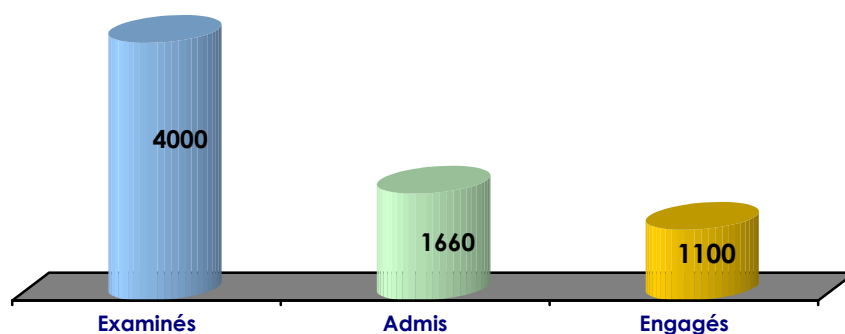
- ✚ une séance d'information sur la procédure de l'EAPT au profit des candidats ;
- ✚ la remise des supports pédagogiques et guides de préparation des actions théoriques et pratiques aux candidats ;
- ✚ la remise de guides d'élaboration des épreuves d'évaluation et du guide méthodologique d'élaboration des modules de formation ;

4. Evaluation des formateurs sous contrats de formateurs :

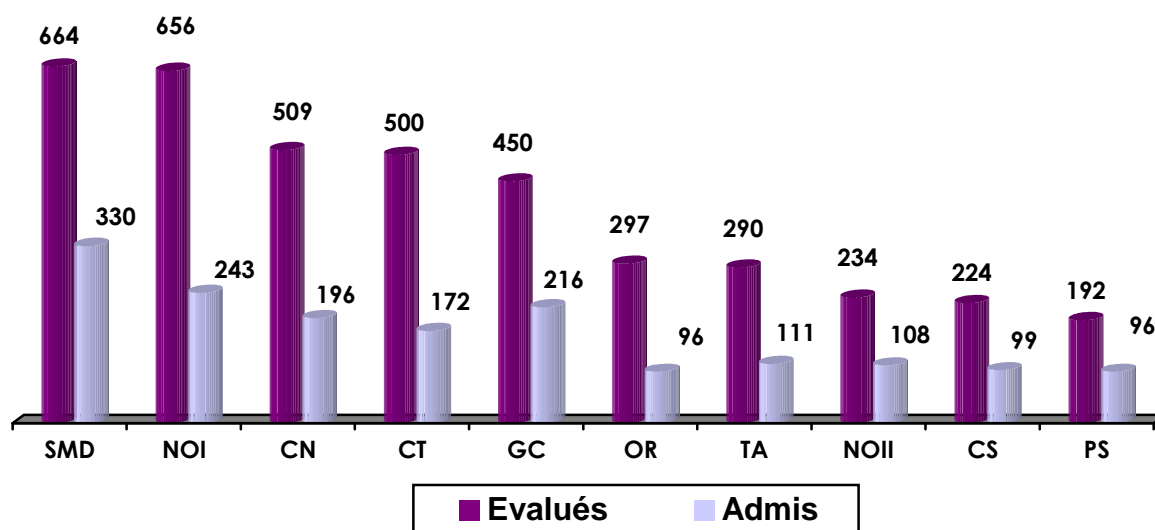
Cette opération a pour objectif l'identification des candidats habilités à remplir la fonction de formateur. Elle a permis en outre de déterminer le degré de maîtrise par les candidats des modules de formation à enseigner. Elle comprend :

- ✚ une épreuve théorique technique écrite ;
- ✚ une épreuve de communication visant à évaluer le niveau de maîtrise de la langue française pour les candidats.

Au cours de l'année 2008, près de 50 sessions d'évaluation ont été organisées pour l'ensemble des Directions Régionales durant lesquelles plus de 1.660 candidats au poste de formateurs sous contrat ont été admis sur 4.000 évalués soit un taux d'admission de 40%.



La répartition par DR des candidats évalués et des admis se présente comme suit :



5. Formation des formateurs sous contrat :

Des actions de formation techniques et génériques ont été organisées au profit des formateurs sous contrat. Ces actions ont porté sur les aspects ci-après :

- ✚ formations génériques en ingénierie pédagogique assurées par des ressources régionales ;
- ✚ perfectionnements techniques au niveau des CDC.

6. Veille technologique :

Etant conscient de l'évolution technologique et afin de faire face au marché de l'emploi en matière de nouveaux métiers, un nombre important de formateurs et formateurs animateurs, en partenariat avec des intervenants nationaux et internationaux, ont bénéficié d'actions de formation ayant trait aux nouvelles technologies notamment, dans les secteurs des TIC, Textile-Habillement et Tourisme.

7. Assurance qualité de formation des formateurs :

Administration des bilans de compétences :

Partant du principe que la formation de formateurs est une responsabilité collective commençant par le formateur lui-même, une nouvelle approche des bilans de compétences a été introduite. Elle consiste à faire participer le formateur dans l'élaboration de son plan individuel de formation.

Outils d'évaluation des actions de formation continue :

Afin d'évaluer l'investissement des actions de formation, des outils d'appréciation ont été mis en place. Ces outils permettent la responsabilisation de tous les intervenants (formateurs animateurs, participants et encadrants).

8. Mise en place d'une application informatique pour la gestion de la formation des formateurs :

L'application développée a permis l'automatisation de la gestion de toutes les actions relatives à l'administration des bilans de compétences et à la formation des formateurs, notamment le suivi du processus suivant :

- ✚ la gestion des répartitions horaires des spécialités ;
- ✚ l'évolution des degrés de maîtrise des compétences des formateurs ;
- ✚ la gestion de l'administration des bilans de compétences ;
- ✚ l'élaboration des plans de formation à partir du positionnement de chaque formateur à travers l'application.

2. INGENIERIE DE FORMATION :

1. Restructuration, reconversion et création de filières (rentrée 2008/2009) :

Pour une meilleure gestion du dispositif de formation et en vue de répondre au besoin de plus en plus précis des professionnels en main d'œuvre qualifiée, l'OFPPT poursuit la mise en œuvre d'un vaste chantier de restructuration de ses filières de formation visant une meilleure qualité et une diversification de son offre de formation.

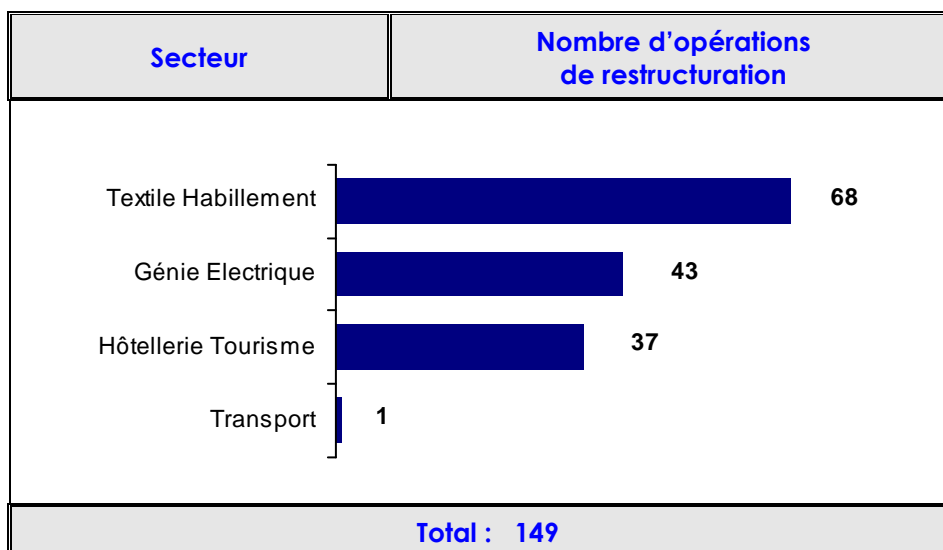
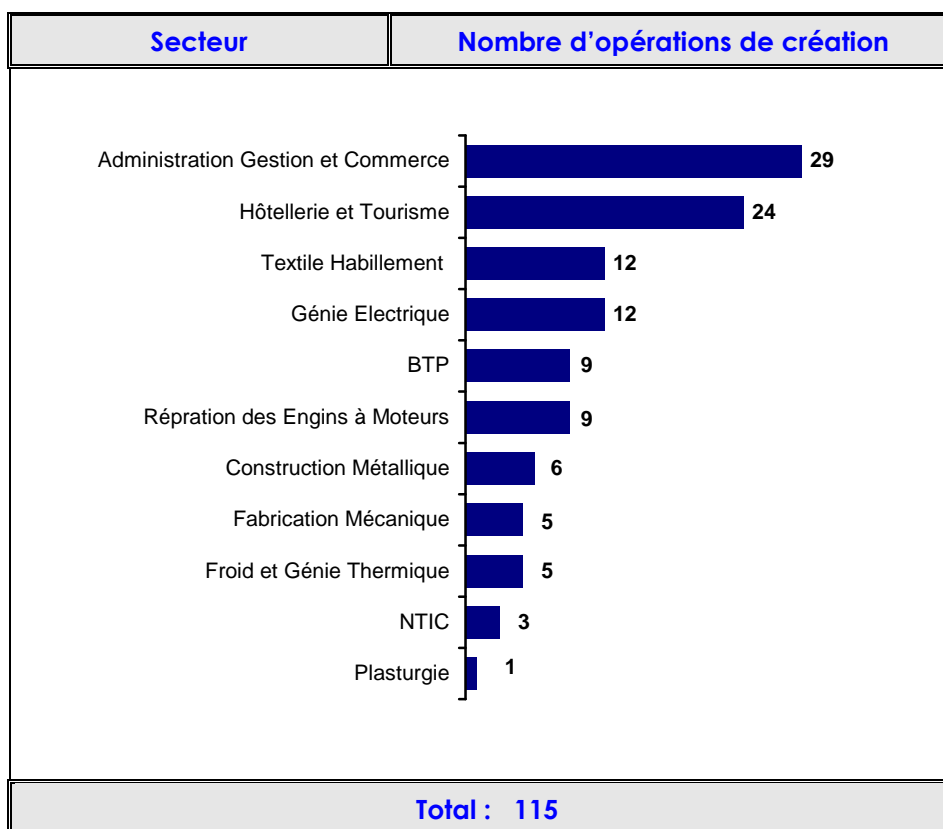
Les principales opérations conduites en 2008 se résument comme suit :

- ✚ la poursuite de l'implantation des filières des secteurs Textile Habillement et Tourisme Hôtellerie développées dans le cadre du programme MEDA 2 ;
- ✚ la généralisation de l'implantation de la filière « Technicien en Electricité de Maintenance Industrielle » en remplacement de la filière « Technicien en Electricité » ;
- ✚ l'harmonisation des formations au niveau des Etablissements de Formation Professionnelle en Transport dans le but de généraliser les programmes récents élaborés dans le cadre de la mise en place de l'INFTR aux deux autres Etablissements tout en exploitant leur expérience pédagogique accumulée durant les six années de leur fonctionnement.

Outre les formations diplômantes et dans la perspective d'accompagner les projets moteurs initiés par le Gouvernement, l'OFPPT a poursuivi la mise en place des formations qualifiantes (cursus courts) afin d'augmenter sa flexibilité et sa proactivité dans les secteurs porteurs.

Ainsi, plus de 70 cursus Qualifiants ont été développés en 2008 couvrant pratiquement tous les secteurs porteurs d'emplois : Offshoring, Tourisme-Hôtellerie, BTP ...

La rentrée 2008/2009 a connu **115 opérations de création et 149 opérations de restructuration** touchant l'ensemble des secteurs de formation



2. Planification stratégique pour la restructuration des programmes de formation du secteur Electricité/Electronique :

En 2008, un plan de développement de la Formation Professionnelle dans le secteur de l'Electricité/Electronique à l'horizon 2012 a été élaboré visant la réingénierie de l'ensemble des filières du secteur. Ce plan qui comprend une planification détaillée des activités et des moyens à mobiliser pour la période 2009/2012, prévoit les actions suivantes :

Sous-secteur de l'électronique :

- ✚ réalisation d'une étude préliminaire pour mieux cerner les fonctions de travail dans le sous-secteur de la fabrication électronique (composants et cartes) ;
- ✚ développement des programmes de formation correspondant aux fonctions de travail dégagées par l'étude préliminaire ;
- ✚ réingénierie des filières «Automatisme et Instrumentation Industrielle» et «Électromécanique des Systèmes Automatisés».

Sous-secteur de l'électricité :

- ✚ réalisation d'une étude sectorielle du Génie Electrique pour dégager les fonctions de travail du secteur
- ✚ élaboration de l'offre de formation.

3. Etude d'accompagnement du plan Emergence (Fonds Hassan II) :

Afin de faire face aux grands défis économiques auxquels est confronté le pays, le Gouvernement a mené une étude permettant d'identifier les secteurs clés à même d'articuler une politique industrielle ciblée sur les moteurs de la croissance et d'améliorer la compétitivité du tissu industriel existant.

Parmi les domaines émergents qui ont été identifiés par cette étude : l'Offshoring, l'Automobile, l'Electronique, l'Aéronautique, l'Agroalimentaire et le Textile Habillement Cuir.

Dans le but d'accompagner le développement de ces 6 secteurs et de satisfaire au mieux leurs besoins en ressources humaines, l'OFPPT a lancé en 2008 une étude visant l'accompagnement du plan Emergence par la formation professionnelle.

Cette étude financée dans le cadre du Fonds Hassan II, avait pour objet :

- ✚ la proposition d'un plan de développement du système de la formation professionnelle, à court terme (2008-2009) et à l'horizon 2010-2012, pour accompagner le plan Emergence ;
- ✚ les éléments de base pour l'élaboration d'un contrat programme Etat/OFPPT /CGEM, visant l'accompagnement, en termes de ressources humaines, des secteurs émergents.

Ainsi, au titre de l'année 2008, les actions réalisées se résument comme suit :

- ✚ élaboration d'une monographie socio-économique relative aux secteurs concernés ;
- ✚ élaboration d'un rapport sur les besoins en formation par métier ;
- ✚ élaboration des fiches métiers et des fiches relatives aux fonctions de travail pour chaque secteur ;
- ✚ réalisation de l'état des lieux de l'offre de formation professionnelle et étude d'adéquation avec les besoins en formation identifiés.
- ✚ le rapport final portant sur les recommandations et les plans d'action est en cours de finalisation.

4. Formation continue des conducteurs de transport public de voyageurs par route :

Afin d'accompagner le secteur du Transport Routier dans l'amélioration des conditions de la sécurité, les actions suivantes ont été réalisées :

1. Développement des cursus et des programmes de formation ;
2. Elaboration d'un manuel du conducteur routier de voyageurs ;
3. Sélection et formation des conducteurs bénéficiaires ;
4. Evaluation des formations et des programmes de formation.

5. Formation dans les métiers de l'OFFSHORING :

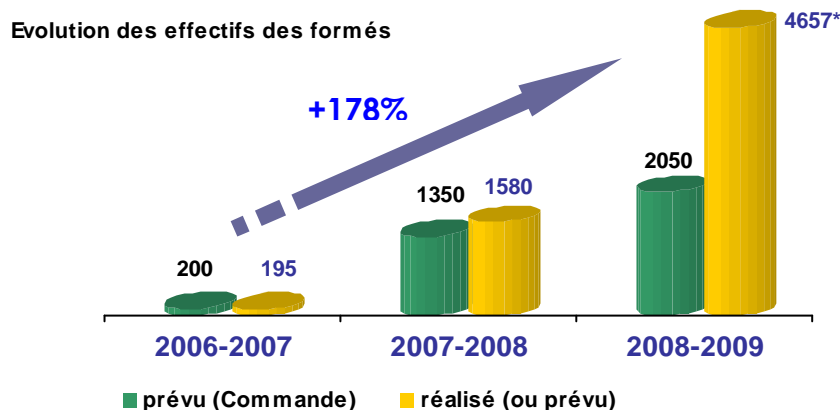
L'offre de formation de l'OFPPPT depuis 2007 couvre les besoins en compétences identifiées dans le plan **Emergence**, et les cursus sont ouverts sur des formations qualifiantes destinées aux jeunes (**niveau bac+2 et plus**) selon les exigences de chaque formation, présélectionnés sur la base de critères définis avec les partenaires au projet et les professionnels du secteur. **La durée de formation est de 6 à 9 mois**, axée sur des qualifications professionnelles.

L'OFPPPT avec le concours du CNAM, CISCO et de concert avec l'APEBI et le Club Offshore a mis en place d'une façon progressive et depuis le début de l'année 2007, **huit (8) formations** répondant aux besoins des entreprises opérant dans le domaine de l'Offshoring :

- ✚ comptable offshore normes françaises et internationales ;
- ✚ opérateur de services clientèle (vente active/out-bound) ;
- ✚ administrateur de Personnel ;
- ✚ concepteur Réalisateur JAVA J2EE ;
- ✚ administrateurs de Bases de Données – DBA ;
- ✚ technicien Réseaux LAN/WAN ;
- ✚ administrateurs de Parc PC (Hardware & Software) ;
- ✚ télé conseillers Centres d'Appel.

Les objectifs du plan d'action de l'OFPPPT pour les années 2007/2008 sont atteints à **117%** (1580 formés sur 1350 prévus).

Le graphique suivant présente la montée en charge en formation respectant les prévisions du programme Emergence.



(*) en cours de réalisation

6. Mise en œuvre de la Convention OFPPT/CISCO :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention signée entre l'OFPPT et CISCO en juin 2007, les principales actions réalisées en 2008 sont :

- ✚ mise au point d'un plan d'action pour la généralisation du programme CISCO ;
- ✚ certification des compétences de **deux formateurs animateurs** en Egypte pour CCNA 1 & 2 en février 2008 ;
- ✚ certification des compétences de **32 formateurs** sur les niveaux CCNA 1 & 2 par les ressources marocaines formées ;
- ✚ création de **16 académies CISCO** en 2008 portant le nombre des académies créées à **34** ;
- ✚ mise en place d'une stratégie de suivi des académies CISCO créées pour assurer la certification des compétences des stagiaires ;
- ✚ encadrements et accompagnements des responsables des académies CISCO Créées ;
- ✚ Certification CISCO de **465 stagiaires**.

7. Suivi du programme de création et d'extension du dispositif de formation :

Pour accompagner le développement du dispositif de formation, les projets de création et d'extension inscrits au titre de la rentrée 2008/2009 ont été suivis sur le plan ingénierie (Elaboration et validation des programmes physiques, mobilisation des assistances techniques nécessaires, établissements des besoins en équipements à acquérir, participation au recrutement et au perfectionnement des formateurs,...).

8. Accompagnement à la mise en place de l'Académie des Arts Traditionnels du complexe culturel de la mosquée Hassan II :

La convention de partenariat pour la réalisation de l'académie des arts traditionnels du complexe culturel de la mosquée Hassan II signée le 31 mars 2006 présente les objectifs de ce centre ainsi que la contribution de chaque partenaire : la Willaya de la région du Grand Casablanca, l'Agence Urbaine de Casablanca, le Fonds Hassan II, le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et l'OFPPT.

Cette Académie des Arts Traditionnels sera à la fois un lieu de formation, de conservation et de présentation des Arts Traditionnels Marocains dont l'objectif est triple :

- ✚ faire connaître et conserver les différents arts et les différentes techniques artisanales du Maroc ;
- ✚ constituer un centre d'enseignement et d'apprentissage des arts et techniques traditionnels, notamment dans le domaine du textile et de l'artisanat traditionnel (Zellige, bois sculpté et zouak, plâtre sculpté) ;
- ✚ participer à l'intégration sociale et économique de jeunes entrepreneurs et artisans marocains.

L'offre de formation de cet établissement sera articulée autour de 3 niveaux :

- ✚ licence professionnelle ;
- ✚ technicien spécialisé ;
- ✚ technicien.

Etat d'avancement des travaux d'ingénierie de formation :

- ✚ préparation et lancement de l'Appel d'Offres pour le recrutement de l'assistance technique;
- ✚ exploitation des offres des soumissionnaires et attribution du marché à un bureau d'études pour un montant de 3 MDH ;
- ✚ réalisation de l'état des lieux des formations assurées auprès des entités concernées (Ministère de l'artisanat, OFPPT et les artisans);
- ✚ élaboration des fiches profils des formateurs et du corps administratif ;
- ✚ définition des spécifications techniques des équipements à acquérir (finalisation de la liste prévue en 2009).

9. Mise en place de l'Institut Spécialisé dans les Métiers du Cinéma d'Ouarzazate :

L'établissement qui a ouvert ses portes en octobre 2006 propose les formations pour 6 filières.

Les réalisations au titre de l'année 2008 se présentent comme suit :

- ✚ élaboration des supports pédagogiques des 6 filières ;
- ✚ perfectionnement du Directeur de l'institut ;
- ✚ perfectionnement technique du Directeur et de 3 formateurs sur l'utilisation de logiciels ;
- ✚ assistance pour :
 - la mise en place de la régie audiovisuelle et l'organisation de la salle des effets spéciaux ;
 - l'utilisation des supports pédagogiques et des équipements.
 - la définition et la réalisation des projets programmés dans le cursus de formation.
- ✚ élaboration d'un plan de développement de l'institut à l'horizon 2012.

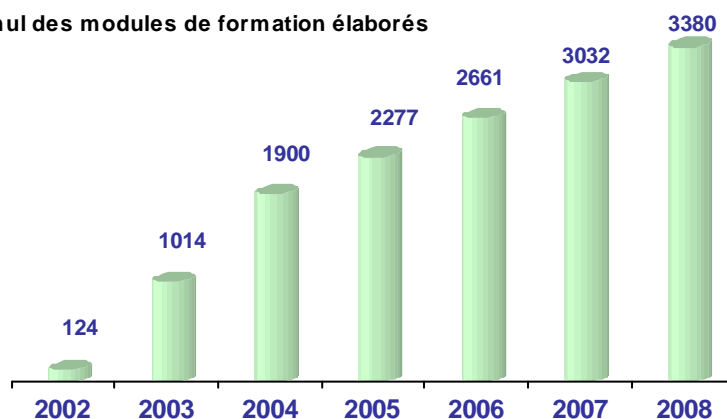
10. Poursuite de l'opération d'élaboration des contenus de formation :

L'ingénierie des programmes de formation entreprise par l'OFPPT depuis 2003 a permis le développement des contenus de formation afin d'accompagner les formateurs dans leur acte de formation visant un double objectif :

- ✚ combler le manque de vécu professionnel de certains formateurs ;
- ✚ améliorer la qualité de la formation par l'harmonisation et la standardisation des supports pédagogiques.

Le graphique ci-après présente le cumul des réalisations des modules de formation depuis 2002 :

Cumul des modules de formation élaborés



Plus de **3380 modules** de formation, couvrant pratiquement toutes les filières de formation, ont été élaborés à fin décembre 2008, soit **27 fois** les réalisations enregistrées en 2002.

Tous ces programmes et contenus de formation développés sont rendus accessibles aux formateurs sur supports papier et informatique, et implémentés également sur le site pédagogique de l'OFPPT.

11. Projet MEDA II :

Les projets d'assistance technique conduits par l'OFPPT depuis 2006 ont permis l'accompagnement à la création de 3 Etablissements NTIC, 8 Etablissements dont un Centre de Développement des Compétences dans le secteur Tourisme/Hôtellerie et la mise à niveau de 13 Etablissements sectoriels en Textile/Habillement dont le CDC.

Les principales réalisations des 3 projets d'assistance technique à fin décembre 2008 se présentent comme suit :

1. Secteur TIC :

Le cumul des réalisations du projet depuis son démarrage à fin décembre 2008 se présente comme suit :

- ✚ réalisation **d'une étude d'opportunité et de faisabilité** pour la création de **3 centres de formation TIC** ;
- ✚ adaptation **de 2 programmes de formation diplômantes**
- ✚ développement des programmes de formation pour 7 filières de formation qualifiante :
 - réalisation de **5 études préliminaires**
 - réalisation de **8 Analyses de Situation de Travail (AST)**
 - élaboration de **8 Référentiels de Compétences (RDC)**
 - élaboration de **34 Guides de formation** (9 Programmes d'études, 9 Guides Pédagogiques, 7 Guides d'Évaluation, 9 Guides d'Organisation Pédagogique et Matérielle)
 - élaboration de **98 modules** de formation (guides de soutien) en version préliminaire
- ✚ accompagnement au démarrage des 3 sites NTIC (Casa, Rabat et Tanger) ;
- ✚ appui à l'implantation de **7 filières** de formation dans les mêmes sites ;
- ✚ mise en place d'une **organisation technique et pédagogique** dans les centres NTIC ;
- ✚ administration des bilans de compétences à **64 nouveaux formateurs** ;
- ✚ formation et perfectionnement de plus de **250 formateurs** (nouveaux et anciens à l'OFPPT) ;
- ✚ **formation des équipes de direction** des 3 centres concernés ;
- ✚ mise en œuvre d'un **dispositif expérimental de formation à distance** ;
- ✚ appui au développement de la Formation en Cours d'Emploi par la formation d'un noyau de **16 formateurs**.

2. Secteur Tourisme Hôtellerie :

Le cumul des réalisations du projet depuis son démarrage à fin décembre 2008 se présente comme suit :

- ✚ suivi aux chantiers de construction **des 7 Etablissements de Formation et du CDC**;
- ✚ réalisation de **2 études préliminaires**
- ✚ réalisation de **12 Analyses de Situation de Travail (AST)**
- ✚ élaboration de **12 Référentiels de Compétences (RDC)**
- ✚ élaboration de **34 guides de formation** (14 Programmes d'études, 10 Guides Pédagogiques, 10 Guides d'Évaluation)
- ✚ élaboration de **273 modules** de formation (guides de soutien) en version préliminaire
- ✚ réalisation du **modèle d'organisation des EFP** du secteur Tourisme Hôtellerie adapté aux spécificités du secteur
- ✚ accompagnement à **l'implantation des 15 filières développées** (accompagnement des équipes de direction et des formateurs à l'appropriation des outils de travail et des programmes de formation) ;
- ✚ réalisation de **314 bilans de compétences (187** au profit des formateurs de l'OFPPT et **127** au profit des formateurs du Ministère du Tourisme) ;
- ✚ perfectionnement des formateurs assuré au profit des **formateurs** de l'OFPPT et du Ministère du Tourisme représentant environ **65%** des actions programmées ;
- ✚ réalisation du **cahier des charges de la formation par alternance** et des **découpages de programmes de 8 filières diplômantes** ;
- ✚ réalisation du **Guide de la cellule de la relation aux entreprises** et élaboration des procédures et des outils de développement de la formation en cours d'emploi ;
- ✚ élaboration d'un **Référentiel Qualité de la formation** en tourisme et d'un **guide de mise en œuvre de la démarche qualité** ;
- ✚ Accompagnement des **7 Etablissements de Formation et du CDC** à l'implantation des programmes, à la mise en œuvre des outils de management et à la mise en place de l'alternance, de la formation continue et des outils requis pour la certification qualité.

3. Secteur Textile- Habillement :

Le cumul des réalisations du projet depuis son démarrage à fin décembre 2008 se présente comme suit :

- ✚ développement des programmes de formation pour **14 filières** (Rapport AST, Référentiel de Compétences, Programmes d'Etudes, Guides Pédagogiques, Guides d'Evaluation et le Guide d'Organisation Pédagogique et Matériel) ;
- ✚ élaboration de **266 modules** de formation (98% des guides de soutien) dont **256 modules livrés (94%)** ;
- ✚ réalisation du **modèle d'organisation des EFP** du secteur Textile Habillement adapté aux spécificités du secteur ;

- ✚ accompagnement des EFP à **l'implantation des 14 filières développées** (accompagnement des équipes de direction et des formateurs à l'appropriation des outils de travail et des programmes de formation, Diagnostic et tableau de bord type d'une implantation) ;
- ✚ accompagnement du CDC dans les missions qui lui sont attribuées (Organisation et Référentiels de compétences proposés) ;
- ✚ réalisation de **380 bilans de compétences** représentant 111% des actions programmées ;
- ✚ perfectionnement des formateurs assuré au profit de **332 formateurs** de l'OFPPT représentant environ **97%** des actions programmées ;
- ✚ **réalisation du cahier des charges de la formation par alternance pour les 8 filières retenues.** Rédaction d'un guide méthodologique et organisationnel pour la mise en œuvre de l'alternance dans un EFP et élaboration de l'instrumentation associée. Accompagnement des personnes ressources des centres démarrés ;
- ✚ **réalisation d'un guide spécifique pour réaliser une Ingénierie de formation continue en Habillement.** Identification des modules de formation continue à développer. Elaboration d'un guide méthodologique de développement de modules de Formation continue à partir des supports de formation initiale et application pratique réalisée pour 2 modules longs (à envisager en cours du soir ou formations qualifiantes) et 6 modules courts (liés au plan sectoriel de l'AMITH) ;
- ✚ élaboration d'une **Charte Qualité de la formation** en Textile Habillement
- ✚ accompagnement des 12 centres et du CDC à la mise en œuvre des outils de management requis pour le niveau de certification qualité et à la certification Qualité ISO 9001 Version 2000.

12. Projet de réingénierie du dispositif de formation selon l'APC :

Le projet d'implantation de l'Approche par Compétences (APC) dans le système de formation professionnelle marocain, financé par l'ACDI, a démarré en octobre 2003 en partenariat avec le Canada et s'est achevé en 2007.

Ce projet a été prolongé d'une année et ce dans le but de permettre la consolidation des acquis et la formation des ressources humaines aux différentes étapes du processus de l'APC.

C'est ainsi qu'en 2008, les réalisations ont porté sur :

Le volet opérationnel :

Pour le volet opérationnel, un appui ponctuel de conseillers court terme a été apporté au niveau des Etablissements pilotes de l'ISGI et du CFPTC Ben M'Sik.

Les actions d'assistance ont concerné essentiellement l'accompagnement pédagogique des formateurs et la finalisation des supports pédagogiques.

Le volet structurant :

✚ Formation en ingénierie de la formation :

L'année 2008 a connu un important programme de formation des ressources humaines de l'OFPPT en ingénierie de la formation (essentiellement des concepteurs des programmes) qui va de l'étude des besoins en formation à la mise en œuvre d'un programme de formation.

Ce plan de formation a porté sur toutes les étapes du processus d'ingénierie de la formation à savoir :

- réalisation d'une étude sectorielle et d'une étude préliminaire ;
- réalisation d'une analyse de situation de travail ;
- réalisation d'un référentiel des compétences ;
- élaboration d'un programme de formation ;
- élaboration d'un guide pédagogique ;
- élaboration d'un guide d'organisation pédagogique et matérielle ;
- élaboration d'un guide d'évaluation ;
- implantation d'un programme de formation ;
- animation pédagogique ;
- organisation d'un module de formation ;
- rédaction des épreuves.

✚ **Mise à niveau en langues et communication :**

- état des lieux dans les EFP pilotes ;
- recueil de commentaires et de propositions des professionnels ;
- recommandations pour une prise en charge de cette problématique au niveau du système de formation professionnelle.

13. Projet AFD :

La mise en œuvre des projets inscrits dans le cadre de l'AFD nécessite la mobilisation des assistances techniques pour les secteurs du BTP, Cuir et Logistique.

Ainsi, au titre de l'année 2008 et pour chaque projet, les actions suivantes ont été réalisées :

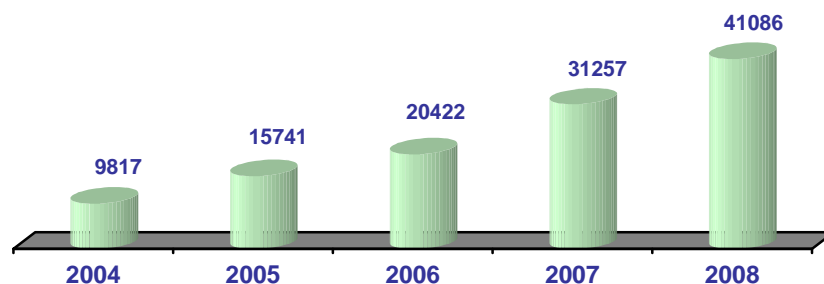
- ✚ élaboration du Dossier d'Appel d'Offres pour la mobilisation de l'assistance technique nécessaire ;
- ✚ élaboration du programme physique.

14. Développement des services du Centre des Ressources Multimédia :

Alimentation des URD en ouvrages :

Dans le cadre de la dotation des URD en ouvrages, il a été procédé à l'acquisition de **10.229 ouvrages** au profit de **198 Etablissements, 7 CDC et le CRM**. Cette acquisition concerne les secteurs suivants : Tourisme Hôtellerie Restauration, Arts Graphiques, Audiovisuel, Transport, Réparation Automobile, Génie Électrique, Froid et Génie Thermique, Bâtiment et Travaux Publics, Tertiaire et Pédagogie.

Cumul de la dotation des URD en ouvrages :



Alimentation des Directions Régionales en guides et modules de formation :

Le nombre de guides et modules transmis aux Directions Régionales en 2008 est de **4782**. Ces guides ont été transmis également sur supports informatiques.

Suivi de la gestion des ressources pédagogiques au niveau des EFP :

Pour le suivi de la gestion des Unités de Ressources Didactiques et notamment en ce qui concerne le respect des procédures d'enregistrement des supports pédagogiques, un inventaire des ouvrages, des modules et des documents d'accompagnement ainsi qu'une mise à jour de la situation des URD ont été réalisées.

15. Mise à jour des découpages horaires :

Il est procédé chaque année à la mise à jour des découpages horaires des filières aussi bien en formation cours du jour qu'en cours du soir sur la base des réajustements des masses horaires allouées aux modules de formation permettant une meilleure mise en œuvre des formations et un suivi rigoureux tant au niveau régional qu'au niveau central.

Aussi et afin de pallier aux difficultés rencontrées par les stagiaires dans leur apprentissage en langue française, les masses horaires allouées à l'enseignement de ce module ont été revues à la hausse pour permettre à chaque stagiaires de bénéficier **d'au moins 4 heures par semaine de langue française**.

16. Développement d'outils méthodologiques :

16.1. Ingénierie de la formation :

L'OFPPT s'est lancé dans un grand chantier d'ingénierie de centres de formation et des programmes dans différents secteurs: NTIC, Tourisme Hôtellerie, Textile Habillement, Offshoring, Aéronautique,...

Dans le but de doter les structures en charge de l'ingénierie et de l'implantation de programmes de formation d'une démarche unique pour l'élaboration des programmes et leur mise en œuvre, un travail de formalisation du processus de développement des programmes de formation a été entamé.

Au titre de l'année 2008, les supports suivants ont été élaborés :

- ✚ une approche globale de l'ingénierie de la formation professionnelle ;
- ✚ des canevas pour la réalisation :
 - d'une analyse de situation de travail ;
 - d'un référentiel des compétences ;
 - d'un programme de formation ;
 - d'un guide pédagogique ;
 - d'un guide d'organisation pédagogique et matérielle ;
 - d'un guide d'évaluation ;
 - d'un guide de soutien.

16.2. Organisation d'un Etablissement de Formation :

En 2006, un modèle de gestion d'un Etablissement de formation a été élaboré dans le but d'apporter une amélioration dans les modes de fonctionnement des centres de formation professionnelle. Ce modèle de gestion constitue une plateforme minimale amenée à s'enrichir en fonction des expériences vécues.

Ce modèle de gestion des Etablissements s'appuie sur les principes suivants :

- ✚ les stagiaires et les entreprises sont au coeur du système de gestion et ils sont la préoccupation essentielle de tous les acteurs du système ;
- ✚ la responsabilisation des différents acteurs à tous les niveaux du système et le respect des responsabilités de chacun sont essentiels au bon fonctionnement du système ;
- ✚ un certain niveau d'autonomie est nécessaire à chaque acteur pour accomplir ses tâches avec responsabilité, efficacité et efficience ;
- ✚ à tous les niveaux, la gestion est transparente et elle s'exerce avec justice et équité ;
- ✚ le travail d'équipe assure une meilleure cohésion du système.

Ce modèle a donné un certain nombre de recommandations et de propositions d'actions concernant son implantation.

Sur la base de ce travail, des instruments pour la mise en œuvre du modèle de gestion ont été élaborés dans les 3 secteurs NTIC, Tourisme Hôtellerie et Textile Habillement, avec l'appui d'experts MEDA II. Ces outils portent sur les volets suivants :

- ✚ management et pilotage de l'Etablissement ;
- ✚ planification et réalisation de la formation ;
- ✚ gestion des stagiaires ;
- ✚ gestion des Ressources Humaines ;
- ✚ gestion des ressources matérielles ;
- ✚ maintenance des équipements et des infrastructures ;
- ✚ management de la qualité.

163.3. Projet Qualité :

Les objectifs de développement économique du pays nécessitent une montée en puissance des capacités de l'offre de formation professionnelle et le développement de la qualité des compétences produites en relation avec les besoins du marché du travail.

Cette préoccupation de la qualité qui est un souci permanent de l'OFPPPT consiste à agir sur les besoins quantitatifs sans sacrifier le qualitatif en assurant les conditions d'une meilleure adaptation de l'offre de formation aux besoins des entreprises.

Ainsi, pour renforcer le dispositif d'amélioration de la qualité adopté par l'OFPPPT, un ensemble d'actions était programmé pour doter l'Etablissement de Formation d'un système de mesure de la qualité portant sur ses principales activités.

En 2008, un premier travail a été effectué concernant :

- ✚ la définition de standards concernant les fonctions des Etablissements de Formation,
- ✚ la Détermination d'indicateurs de mesure de la qualité pour chaque standard.

16.4. Stages en milieu professionnel pour les stagiaires :

En vue d'introduire plus d'efficacité dans le déroulement des stages en entreprises et d'éviter que les stagiaires ne soient utilisés dans des tâches sans relation avec le contexte de leur mission, il a été décidé de redéfinir le mode d'organisation et de suivi de ces stages et ce, en les instrumentant et en les outillant davantage.

A ce sujet, il a été procédé à l'élaboration d'un guide d'organisation pour l'encadrement des stages en milieu professionnel intégrant les éléments suivants :

- ✚ la définition des responsabilités des différents intervenants dans l'organisation des stages ;
- ✚ la convention de stage ;
- ✚ les outils de suivi en entreprise ;
- ✚ les outils d'évaluation des stages.

Ce projet sera expérimenté dans un site pilote au cours de l'année 2009.

16.5. Système d'alternance :

Le rôle des entreprises dans la formation des futurs travailleurs s'affirme comme un des enjeux majeurs pour une adaptation de l'offre de formation à leurs besoins.

Le développement et la mise en œuvre de compétences en entreprise contribuent à enrichir les apprentissages en centre de formation et favorisent un ajustement continu de la formation aux réalités évolutives du monde du travail.

Cependant, malgré les avantages de la formule d'alternance, sa mise en œuvre est exigeante, tant sur les plans pédagogique, organisationnel, qu'administratif.

Afin d'assurer un développement qualitatif et durable de ce mode de formation, il importe que sa mise en œuvre soit conforme à des paramètres unifiés visant à assurer la cohérence et l'unité dans le développement des activités d'alternance.

Pour contribuer à l'amélioration de la mise en œuvre de ce mode de formation, un travail a été amorcé pour doter les Etablissements de formation d'une démarche concrète et d'outils leur permettant de planifier et de mettre en place les mesures favorables à la réussite de leurs projets d'alternance. Ainsi, en 2008, il a été procédé aux réalisations suivantes :

- ✚ élaboration d'un cadre de référence qui a pour objectif de permettre une meilleure compréhension de ce mode de formation et de présenter les normes et les exigences applicables aux projets d'alternance ;
- ✚ élaboration d'un guide organisationnel portant essentiellement sur :
 - l'adaptation d'un programme de formation au mode d'alternance ;
 - le suivi en entreprise ;
 - l'évaluation du projet d'alternance.

16.6. Programme d'Appui à la Création d'Entreprise :

La sensibilisation est un moyen important pour développer l'ambition entrepreneuriale des diplômés de la formation et d'augmenter le nombre de créations d'entreprises.

En plus des compétences techniques, la sensibilisation permet de stimuler les aptitudes nécessaires à toute démarche entrepreneuriale : initiative, autonomie, responsabilité, esprit d'équipe, ténacité, ...

En vue de préparer les stagiaires et de les familiariser avec l'esprit d'entreprise, l'OFPPT a décidé d'intégrer, parallèlement au programme de la formation initiale, un programme d'initiation à l'entrepreneuriat.

C'est ainsi qu'un module de formation a été élaboré en 2008 et diffusé à l'ensemble des Etablissements de Formation. L'expérimentation de ce module a démarré à partir de la rentrée 2008/2009.

17. Système d'évaluation des formations :

Les travaux réalisés au cours du premier semestre de l'exercice 2008 ont permis de valoriser le système d'évaluation des acquis des stagiaires notamment par :

- ✚ duplication des épreuves avec confidentialité en respectant les cartes régionales (plus de précision sur les enveloppes contenant les épreuves) ;
- ✚ élaboration des calendriers des examens de concert avec les régions et diffusion au dispositif de formation deux mois avant les examens ;
- ✚ diffusion au dispositif de formation des listes de matières d'œuvre 1,5 à 2 mois avant les examens ;
- ✚ 4 jours uniquement pour les examens de communication ;
- ✚ envoi des corrigés dans un intervalle de 6H à 24H après la passation des examens ;
- ✚ consolidation du système de variantes (généralisation des travaux pratiques diversifiés pour un groupe de stagiaires en formation) ;
- ✚ constitution de banque d'épreuves.

SYNTHESE DU BILAN 2008 (en chiffres) :

L'année 2008 a été caractérisée par la réalisation de ce qui suit :

- ✚ 73 Epreuves de communication ;
- ✚ 335 Epreuves théoriques ;
- ✚ 5803 Epreuves pratiques ;
- ✚ 4319 Listes de matières d'œuvre ;
- ✚ 633 corrigés.

2,34 millions d'exemplaires reproduits et diffusés auprès des EFP

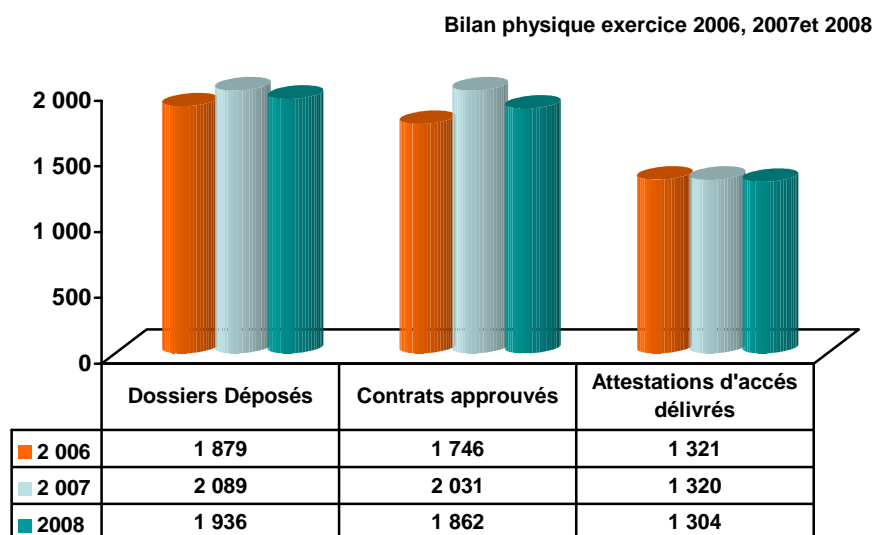
III- DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION EN COURS D'EMPLOI

1. CONTRATS SPECIAUX DE FORMATION (CSF) :

Principales réalisations des CSF :

Bilan physique :

➤ Entreprises privées :



Le nombre d'attestations délivrées renseignant sur l'effectif des entreprises bénéficiaires, s'est situé depuis la réforme de 2006 autour de 1300 attestations.

Pour les contrats approuvés (1862) au titre de l'exercice 2008, ils sont répartis par type d'action comme suit :

Formation non planifiée	Formation planifiée	Formation longue durée	Alphabétisation fonctionnelle
48,44 %	32,65 %	17,19 %	1,72 %

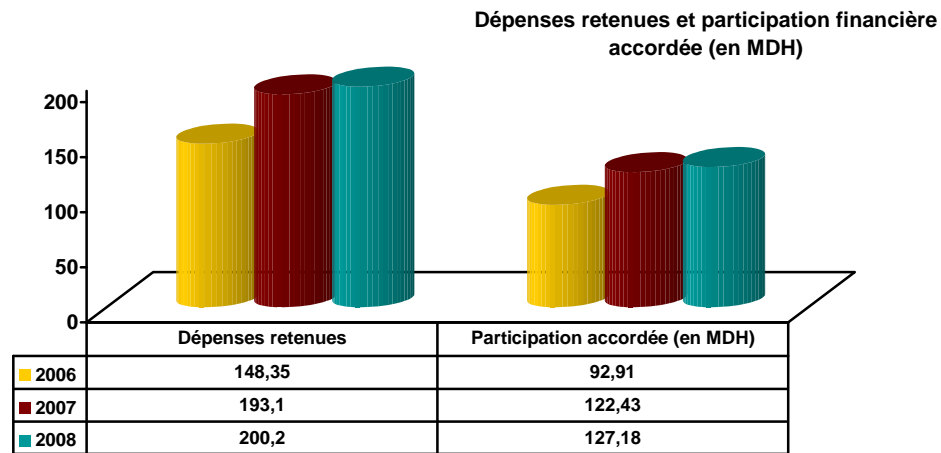
➤ EPIC et Grand Etablissements :

Indicateur	2003	2004	2005	2006	2007	2008 *
Nombre d'entreprises bénéficiaires	60	57	51	55	67	62

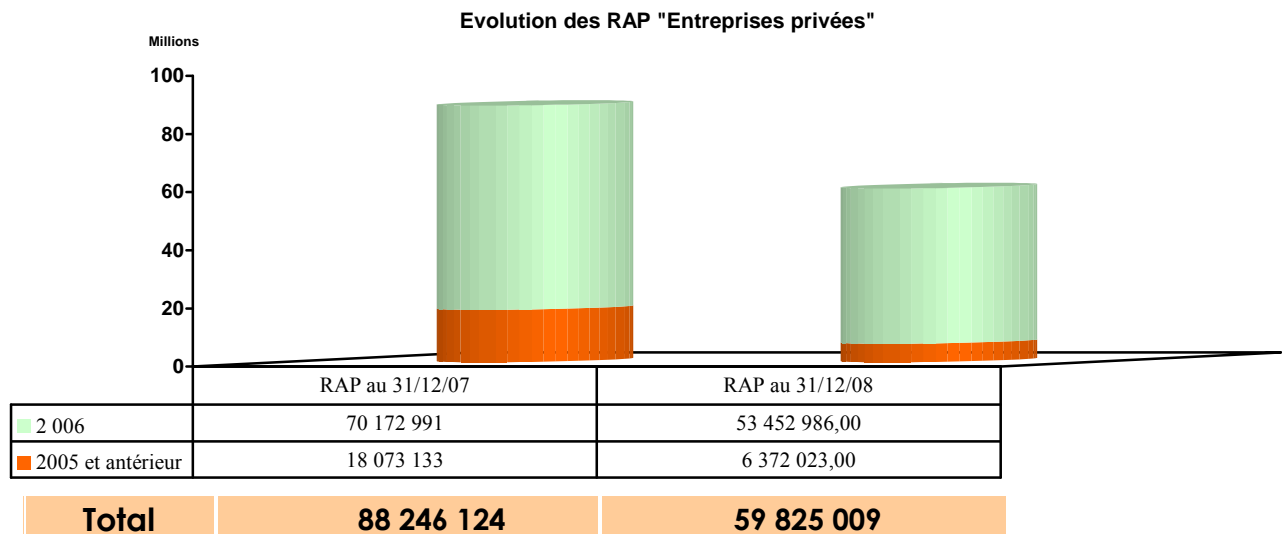
*les dossiers de 2008 déposés par les G.E en 2009

Bilans financier :

➤ Entreprises privées :



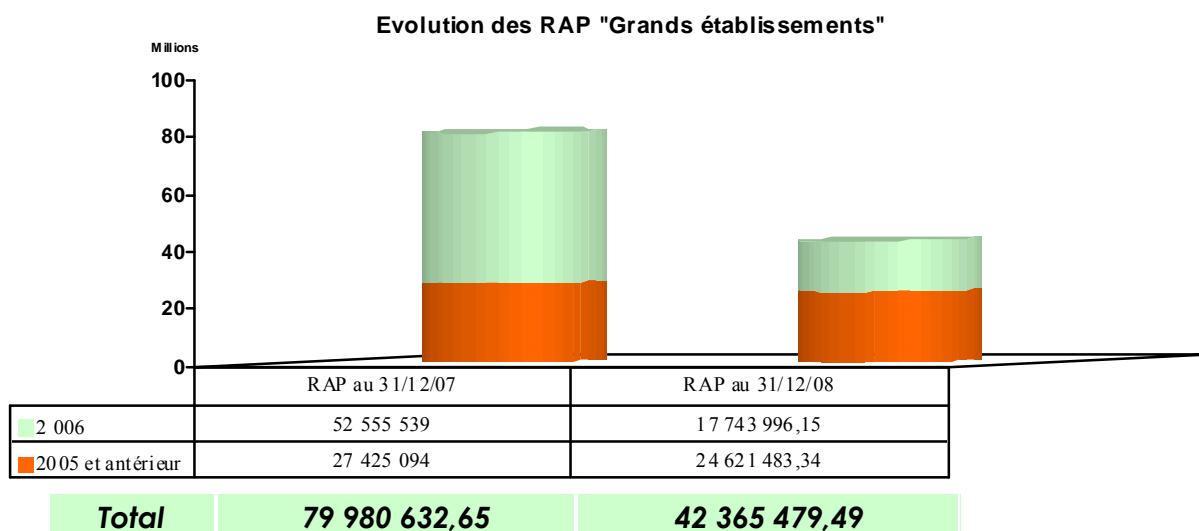
L'année 2008 a été consacrée au traitement des dossiers de paiement de 2007 et à la poursuite de l'apurement de ceux relatif à 2006 et antérieurs. Les restes à payer des exercices 2003 à 2006 sont passés de 88,25 millions arrêtés au 31/12/2007 à 59,83 millions au 31/12/2008.



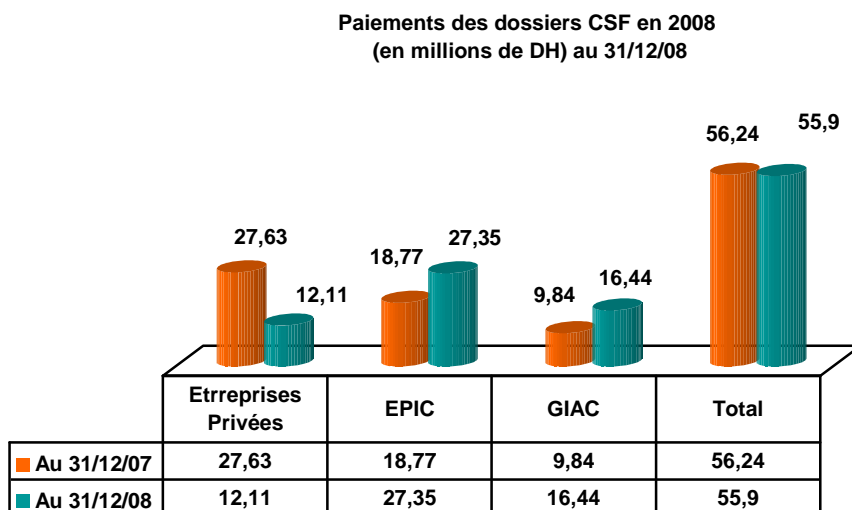
Pour l'exercice 2007, les RAP des entreprises privées sont de 73.666.647 DH au 31/12/08.

➤ Grands Etablissements (GE) :

Concernant les **Grands Etablissements** (EPIC et Etablissements Bancaires, Assurances et Entreprises privées dont la TFP est supérieure à 3 MDH), les restes à payer des exercices 2006 et antérieurs sont passés de 79,98 MDH au 31 décembre 2007 à 42,36 MDH au 31/12/08.



➤ **Paiement CSF en 2008 :**



Sur proposition de l'OFPPPT et afin de fluidifier le paiement, le Comité de Gestion réuni le 22 juillet 2008, a décidé d'instituer une commission tripartite (MEFP- MEF - CGEM - UMT - OFPPPT) qui a proposé les résolutions suivantes

- ✚ Les Unités de Gestion CSF de l'OFPPPT sont autorisées à demander par écrit sous quinzaine à l'entreprise toute pièce manquante ou à modifier. Le document initial (à modifier) doit être déposé dans les délais. Les deux pièces sont conservées dans le dossier.
- ✚ Le délai de dépôt du dossier financier est porté au 31 décembre de l'année N+1. Les pièces du dossier financier doivent être datées avant le 30 avril de l'année N+1. Cette résolution sera introduite dans le nouveau Manuel des Procédures CSF. Passé ce délai, aucun recours n'est recevable. Le dossier est annulé.

- ✚ Pour les formations sectorielles ou groupées, le paiement de la part de l'entreprise ne bloque plus le remboursement de la participation financière de l'OFPPT à l'opérateur qui a assuré la réalisation des actions à condition de produire une attestation de l'entreprise certifiant la réalisation de la formation.
- ✚ information des entreprises de la teneur de ces résolutions une fois prises par le Comité de Gestion.

Le Comité de Gestion, qui a approuvé ces résolutions le 5 janvier 2009, a décidé qu'elles soient exécutoires en attendant l'amendement du manuel des CSF par les autorités compétentes.

GIAC :

Neuf GIAC sont opérationnels jusqu'à présent et couvrent tous les secteurs économiques. 612 entreprises ont bénéficié du financement GIAC pour les exercices 2007 et 2008 à la date du 31/12/08. Le budget accordé en 2008 aux GIAC est de 30 MDH, engagé à hauteur de 80 %.

Il est à noter que l'activité des GIAC a sensiblement augmenté depuis 2006, date à laquelle ils ont été chargés, de manière exclusive, du financement des ingénieries de formation.

Formations groupées :

Les formations groupées ont été mises en place pour faciliter l'accès des PME au système des CSF et optimiser l'utilisation des fonds. Les réalisations des formations sectorielles avant 2006 sont demeurées en deçà des objectifs tracés. Une révision profonde des procédures des formations groupées a été opérée en 2006 dans le cadre du nouveau manuel des CSF.

En 2007, 4 plans de formation groupée ont été agréés par le CCCSF.

	Plan approuvé			réalisations		
	Montant du plan	Nombre d'entreprises bénéficiaires	Nombre de salariés bénéficiaires	Nbre d'entreprises bénéficiaires	Nbre de salariés bénéficiaires	Montant des dépenses
FEDIC (1)	798 000	160	366	-	-	-
FIMME (2)	2 457 000	140	1091	13	98	1 769 600,00
AMPF (3)	589 000	50	440	-	-	-
FMCI (4)	507 000	190	262	55	58	105 000,00
Total	4.351.000	540	2159	68	156	1.874.600,00

Des appels d'offres ont été lancés par la FEDIC, la FIMME et la FMCI pour la sélection des organismes de formation.

En 2008, deux plans de la formation groupée concernant, la Chambre Nationale du Notariat Moderne du Maroc (CNNM) et l'AMITH, ont été agréées par le CCCSF le 13/01/2009.

Groupement	Montant du plan	Part OFPPT (90 %)	Nbre de salariés bénéficiaires
CNNM	971 000,00	873 900,00	1 056
AMITH	660 000,00	594 000,00	280
Total	1 631 000,00	1 467 900,00	1 336

Contrôle :

Conformément au point 7,2 du manuel de procédures des CSF 2006 et suite à la résolution du Conseil d'Administration du premier mars 2007, l'organisme externe du contrôle des CSF, sélectionné suite à un appel d'offres ouvert lancé par l'OFPPT, a démarré en 2008 le contrôle des actions de formation concernant les exercices 2006 et 2007.

Etat d'avancement des contrôles 2006/2007 réalisés au 31/12/2008 :

Unités de Gestion CSF	Nombre de contrôles prévus Exercices 2006 & 2007	Nombre de contrôles effectués en 2008	Taux de réalisation
Grand Casa	800	-	-
NOI	100	80	80,00%
NOII	40	-	
SMD	80	80	100,00%
TA	80	80	100,00%
CS	20	27	135,00%
CN	30	30	100,00%
ORIENTAL	20	20	100,00%
CT	30	30	100,00%
TOTAL	1 200	347	28,92%

Pour le contrôle des actions de formation de 2008, le CCCSF a décidé, lors de sa réunion du 11 mars 2008, de ne plus avoir recours à un organisme externe et de le confier, comme auparavant, aux agents de l'Administration. Cette décision a été entérinée par le comité de gestion lors de sa réunion du 5/01/2009. L'OFPPT a préparé en août 2008, un avenant au manuel des procédures actant cette décision, qu'il soumit à la tutelle.

Le contrôle touche actuellement les entreprises privées. Les GIAC et les Grands Etablissements n'ont jusqu'à présent pas été contrôlés quoique le décret créant la taxe prévoit que le contrôle touche toutes les actions de formation continue.

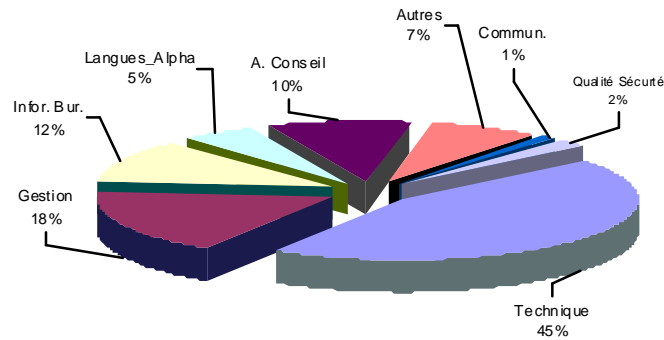
2. SERVICES AUX ENTREPRISES :

2.1. Réalisations chiffrées :

Les réalisations de l'année 2008 en matière de Formation Continue se présentent comme suit :

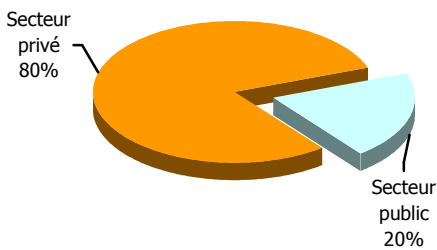
Indicateurs	Prévision 2008	Réalisation 2008	Taux de réalisation 2008
Chiffres d'affaires décrochés	75 000 000,00	69 050 688,81	92 %
Chiffres d'affaires réalisés	60 000 000,00	34 094 638,01	57 %
JFP	-	122 199	-

Les actions de formations réalisées ont porté essentiellement sur les formations techniques, la gestion, l'informatique et bureautique.

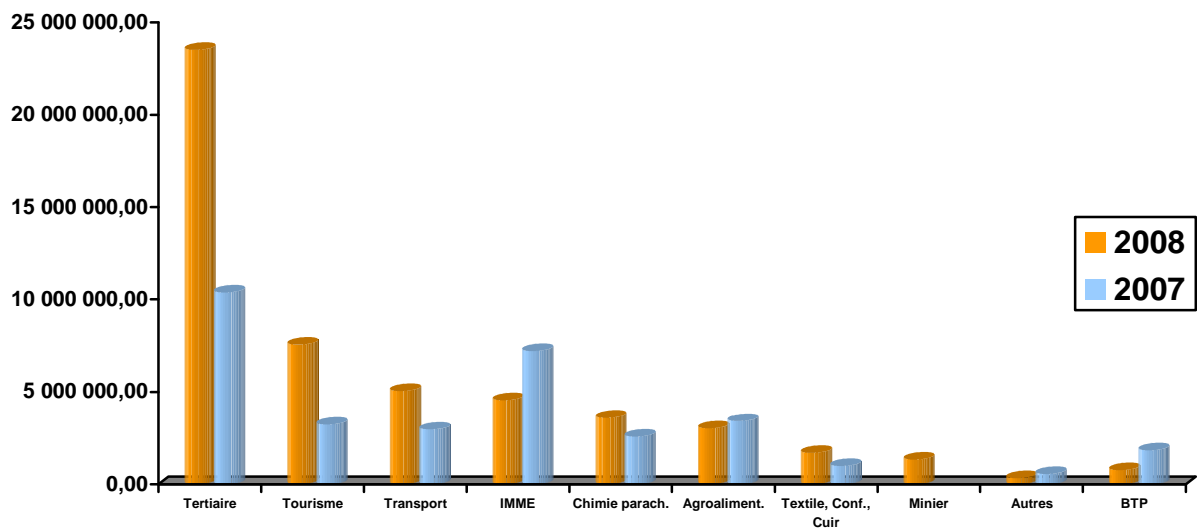
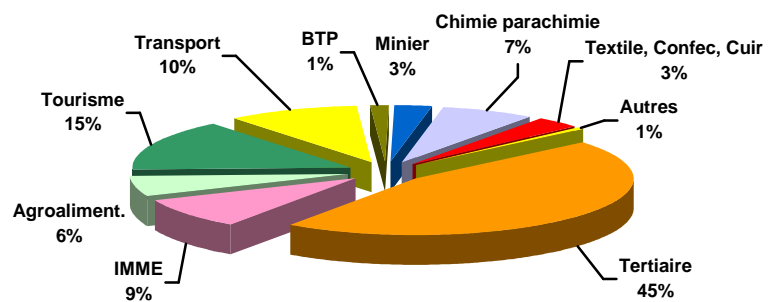


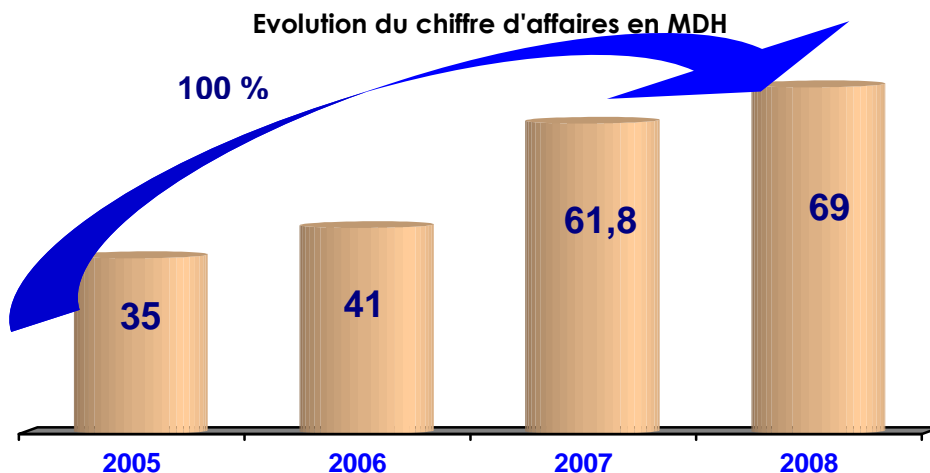
Le secteur privé représente 80 % du Chiffre d'affaires décroché contre 53 % en 2007. Le secteur tertiaire est le principal bénéficiaire de la formation continue avec 45 % du chiffre d'affaires décroché au niveau des entreprises privées contre 31% en 2007, tandis que le tourisme marque une augmentation de 5 points par rapport à 2007.

CAD du secteur public et privé



CAD par secteur d'activité des entreprises privées





Il est à noter également que plusieurs conventions ont été signées avec de grands organismes tel que l'ONE, Barid Al Maghreb, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Lydec, Bank Al Maghreb, Marjane, Lafarge Maroc, la société des autoroutes du Maroc, Brasseries du Maroc, etc.

L'OFPPT a participé à plusieurs salons et manifestations (France expo, Forum de l'étudiant,...). Une documentation riche et diversifiée a été mise à la disposition des visiteurs des stands de l'OFPPT.

Des supports de communication, dépliants et dossiers presse sur les prestations de l'OFPPT dans le domaine des services aux entreprises ainsi que sur les Contrats spéciaux de formation ont été conçus et édités.

Un partenariat regroupant l'OFPPT, la FIMME et l'UIMM (France) a permis la mise en place d'un référentiel de capacités pour certifier les salariés d'entreprises dans le domaine de la maintenance électromécanique. Ce partenariat a donné naissance au premier CPAC et à la formation pour la certification de 6 formateurs et 8 salariés.

En 2008, l'expérience CPAC a été élargie au niveau de 3 établissements de Casablanca du secteur IMME (l'ISIC, l'ISIM, et l'ISTA Génie mécanique) et a permis la formation de 5 formateurs et la certification de 7 salariés

2.2. Développement de l'activité de la Formation Continue :

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle stratégie de développement de la Formation Continue, les actions suivantes ont été menées :

- ✚ Mise en œuvre du guide pratique de formation continue à travers toutes les régions. Son objectif est d'harmoniser et faciliter la gestion et le suivi des actions de la formation continue dans toutes les régions. Ce guide décrit en particulier les procédures et donne les canevas à utiliser pour les principales activités des structures dédiées à la formation continue en termes de prospection, de réalisation, de facturation, ...

- ✚ Poursuite de la mise en œuvre des outils de gestion de la Formation Continue :
 - Plus de 500 ressources identifiées et répertoriées, couvrant 11 domaines de formation. Le répertoire de compétence est consolidé au niveau national et prêt à être informatisé,
 - Plus de 120 espaces Identifiés et répertoriés, couvrant une trentaine d'EFP.
- ✚ Plus de 300 thèmes couvrant 14 domaines de formation, ont été diffusés aux Directions Régionales, pour exploitation du répertoire des contenus des actions de formation.

3. APPUI A LA CREATION D'ENTREPRISES : PROGRAMME MOUKAWALATI

Le Gouvernement marocain a placé l'emploi parmi ses priorités. Les Initiatives Emploi, conçues en septembre 2005, ainsi que les modalités de leur mise en œuvre définissent un cadre précis traduisant une stratégie nationale de promotion de l'Emploi.

L'OFPPPT est un acteur majeur dans la concrétisation de ces initiatives, notamment à travers sa filière du programme Moukawalati.

3.1. Filière OFPPT du Programme :

Une première évaluation du Programme par l'OFPPPT a été effectuée en février 2007 et présentée au Comité National présidé par Monsieur le Premier Ministre.

Au vu des performances réalisées et des problèmes rencontrés au niveau de la procédure d'accompagnement, il a été décidé de fiabiliser le Programme au niveau de l'OFPPPT en lui confiant la réalisation de l'accompagnement à la Création d'Entreprises de ses stagiaires et lauréats et des porteurs de projets industriels dans le cadre d'une procédure spécifique caractérisée par :

- ✚ Une communication de proximité au niveau des Etablissements de formation,
- ✚ Une sélection des porteurs de projets par les guichets à la place des comités de sélection pour une fluidification du traitement,
- ✚ Une durée de la formation de 5 semaines au lieu de 3 semaines qui était en vigueur,
- ✚ La mise en place de comités chargés de Conseiller et d'Orienter les porteurs de projets au niveau de leurs plans d'affaires avant leur validation par les guichets,
- ✚ La délivrance d'une attestation de formation par le Guichet aux porteurs de projets,
- ✚ Un accompagnement post création sur deux années.

3.2. Bilan des réalisations :

L'année 2008 a été caractérisée par :

Extension du réseau des Guichets :

Le réseau des guichets a été étendu par la création de 18 nouveaux guichets. **Ainsi 40 guichets ont été opérationnalisés couvrant toutes les régions du Royaume.**

Renforcement des capacités du réseau des Guichets :

Plusieurs actions ont été réalisées visant l'amélioration des prestations des guichets dont en particulier :

- ✚ **La finalisation du programme de 5 semaines de formation** dispensée dans les guichets ;
- ✚ **La formation de 12 nouveaux responsables de guichets** et des accompagnateurs sur le processus Moukawalati ;
- ✚ **Le développement et généralisation du module de sensibilisation** des stagiaires à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprises.

Campagne de communication autour du programme :

L'année 2008, a connu une mobilisation des différentes directions régionales, pour la promotion du programme Moukawalati, auprès des stagiaires et lauréats des Etablissements de Formation Professionnelle et des autres publics cibles à travers :

- ✚ **L'organisation de plus de 30 campagnes de communication et de sensibilisation au niveau régional et national;**
- ✚ **La réalisation des outils de communication (dépliants, affiches, films) ;**
- ✚ La participation à plusieurs salons et manifestations pour présenter la filière et drainer les candidats.

Développement de partenariat :

Afin de faire converger les efforts vers l'amélioration des conditions d'accompagnement des projets d'entrepreneuriat, un partenariat fructueux a été établi avec l'Association IAM pour le développement de l'entrepreneuriat dans les zones défavorisées, à travers l'accompagnement des porteurs de projets par l'OFPPPT et leur financement par l'Association.

Dans le même objectif, d'autres projets de partenariat, notamment avec le Centre National Mohammed VI, Agence du Sud, le Bureau International du Travail, le réseau Maroc Entreprendre et le Centre des Jeunes Dirigeants.

Mise en œuvre du projet MCC :

L'OFPPPT a été retenu pour bénéficier d'un financement de 10,65 millions de Dollars US dans le cadre du programme Millennium Challenge Corporation (MCC) pour le renforcement des capacités de ses structures d'accompagnement, et l'appui post création des jeunes entrepreneurs qui en bénéficient.

L'année 2008 a connu le démarrage effectif du projet et la préparation de la convention de mise en œuvre avec l'Agence du Partenariat pour le Progrès.

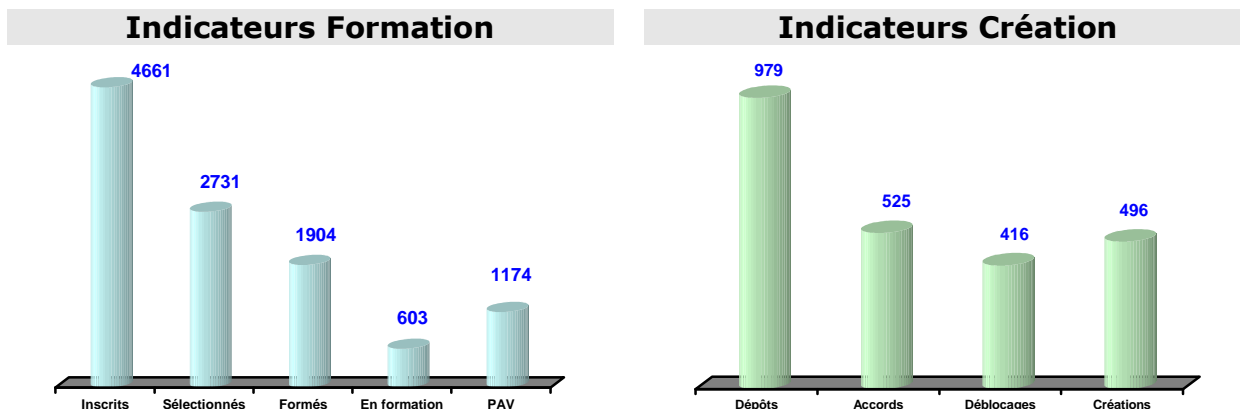
Le projet porte sur :

- ✚ **Le renforcement des capacités opérationnelles à travers :**
 - La consolidation des outils d'accompagnement (Sélection, formation, accompagnement post création),
 - Le renforcement des compétences techniques de 120 formateurs accompagnateurs.

- ✚ L'accompagnement post création de 200 jeunes entrepreneurs dans la phase pilote pour être porté à un nombre plus important dans une seconde phase.

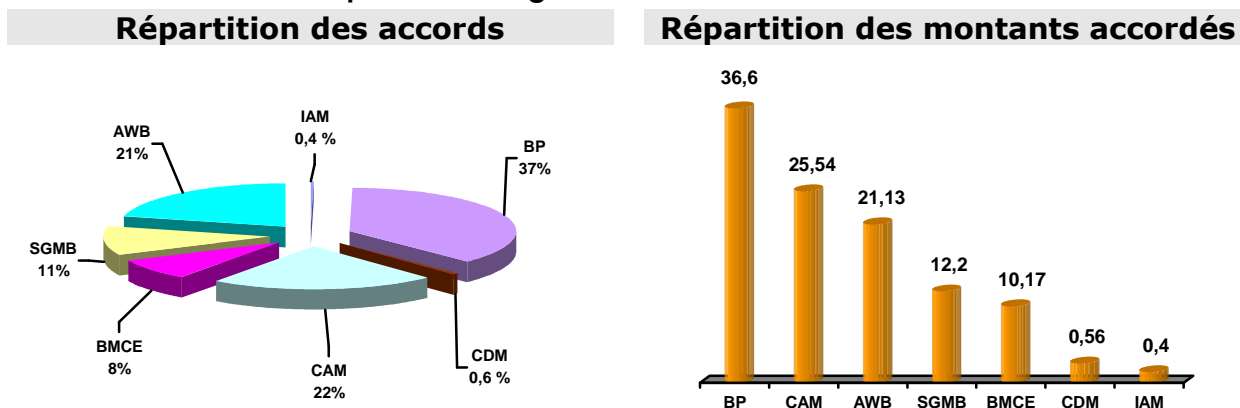
3.3. Résultats Chiffrés :

Principaux indicateurs d'activité (fin décembre 2008) :



PAV : Plans d'Affaires Validés

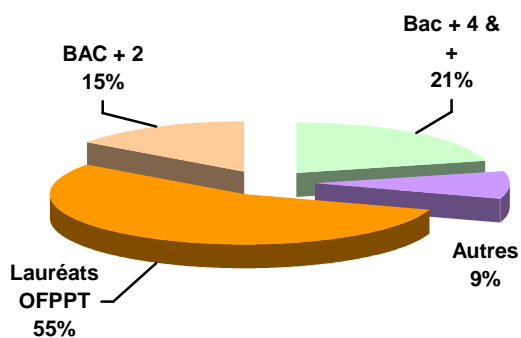
- ✚ Les candidats sélectionnés représentent **59 %** des candidats inscrits ;
- ✚ **70 %** des candidats sélectionnés ont achevé leur cursus de formation ;
- ✚ **73 % des entreprises créées ont démarré leurs activités ;**
- ✚ **Plus de 2000 emplois ont été générés.**



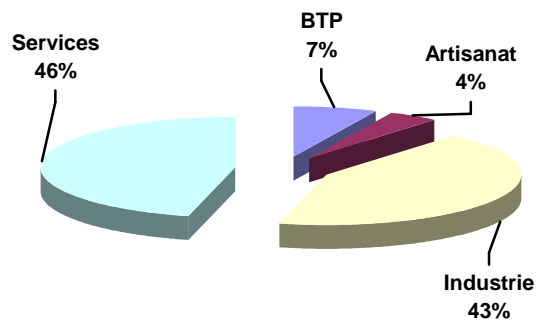
- ✚ Près de **80% des dossiers** ont été **accordés** par la Banque Populaire, le Crédit Agricole et Attijari Wafa Bank ;
- ✚ **Plus de 106 MDH accordés**, dont **78 %** par la Banque Populaire, le Crédit Agricole et Attijari Wafa Bank.

Caractéristiques des entreprises créées :

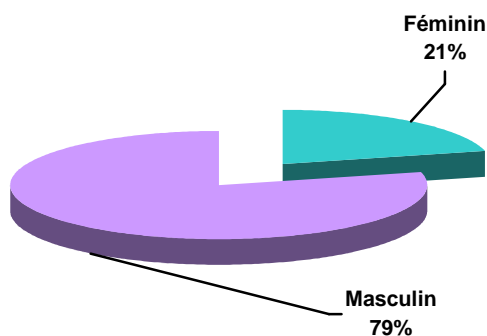
Par Profil



Par Secteur



Par Genre



- ✚ Les lauréats de l'OFPT représentent plus de **50 % des candidats ayant créés leurs entreprises** ;
- ✚ Les secteurs **industriel et des services** représentent près de **90 %** des entreprises créées.

IV - ORGANISATION ET SYSTEME D'INFORMATION

Volet de Mise à niveau des infrastructures :

Amélioration du niveau de service du système d'information actuel :

- ✚ Optimisation et documentation de l'infrastructure existante au niveau des serveurs centraux ;
- ✚ Refonte du réseau informatique de l'OFPPPT suite au lancement du projet d'acquisition, installation et mise en service d'équipements actifs de réseau très haut débit pour le siège et l'annexe ainsi que pour les directions régionales. La finalisation de ce projet est prévue pour 2009 ;
- ✚ Définition des besoins en équipements, logiciels et prestations d'assistance technique pour la mise en œuvre de la plate-forme cible pour l'hébergement du système d'information actuel ;
- ✚ Etude pour la mise en œuvre d'une politique de normalisation des postes de travail avec mise en place des solutions SUS et RIS, de la consolidation de la messagerie et de l'Intranet et de la généralisation de l'Active Directory ;

Renforcement de la sécurité d'exploitation du système d'information :

- ✚ Acquisition, installation et mise en service de solutions de sécurité du réseau informatique et de la messagerie électronique : firewall avec répartition de charges (load balancing) et solutions anti-virus et anti-spam ;
- ✚ Migration du site web institutionnel de l'OFPPPT chez un opérateur externe, hébergé sur une plate-forme sécurisée, performante et assurant une meilleure disponibilité.

Renforcement de la sécurité physique des installations :

- ✚ Mise à niveau des salles informatiques, télécoms et téléphonie existantes au siège et à l'annexe en termes d'installations électriques, de câblage informatique et de climatisation

Volet relatif à l'Evolution et Optimisation du système opérationnel actuel :

Amélioration du système d'information de pilotage :

- ✚ Développement en interne d'une solution de consolidation des données des EFP pour l'application ORIENT ;
- ✚ Urbanisation et Uniformisation des référentiels d'informations pour le domaine « Formation Initiale » ;
- ✚ Enrichissement des fonctionnalités de pilotage de l'application Matrice Carte pour répondre aux besoins de la DRH ;
- ✚ Mise en place d'une solution informatisée de gestion des bilans de compétences et de suivi de la formation des formateurs, en interface avec l'application Matrice Carte ;
- ✚ Projet de consolidation et d'arrêté comptable mensuel ;
- ✚ Projet de suivi des restes à payer par centre de responsabilité.

Amélioration des fonctionnalités des applications existantes :

- ✚ Mise en œuvre d'une solution informatisée de gestion des inscriptions en ligne « E-Inscription » intégrée avec ORIENT ;
- ✚ Mise en exploitation au niveau du siège de la solution de gestion du patrimoine et de la maintenance (A-Set & I-Care). Sa généralisation aux DRs et aux EFPs est prévue en 2009 ;
- ✚ Etude relative à l'intégration des applications suivantes : Orient, Gestion stagiaires, Gestion des examens et Gestion des diplômes
- ✚ Elaboration d'un projet de mise en œuvre d'une solution de gestion des espaces, des contenus et des compétences dédiées à la formation continue

Modernisation et Optimisation de l'infrastructure télécoms :

- ✚ Lancement de l'opération de migration des liaisons de données (Frame Relay) et des liaisons Internet vers des supports nouvelle génération et à haut débit avec un opérateur externe.

Refonte du système d'information :

Etude de définition du système d'information :

En vue de mettre en place un système d'information cible répondant aux nouvelles exigences du métier et de structurer la démarche de transition, une étude de définition, confiée à un cabinet externe, a été lancée en décembre 2007.

L'objectif recherché étant de mettre en œuvre un système d'information avec toutes ses composantes ainsi que l'organisation de la fonction informatique requise par rapport aux orientations stratégiques de l'OFPPT.

L'année 2008 a été caractérisée par la réalisation des phases de cadrage et diagnostic ainsi que le démarrage de la phase "Scénario cible".

V - DEVELOPPEMENT DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Les actions réalisées par la DRH, au titre de l'exercice 2008, ont été consacrées principalement aux axes suivants :

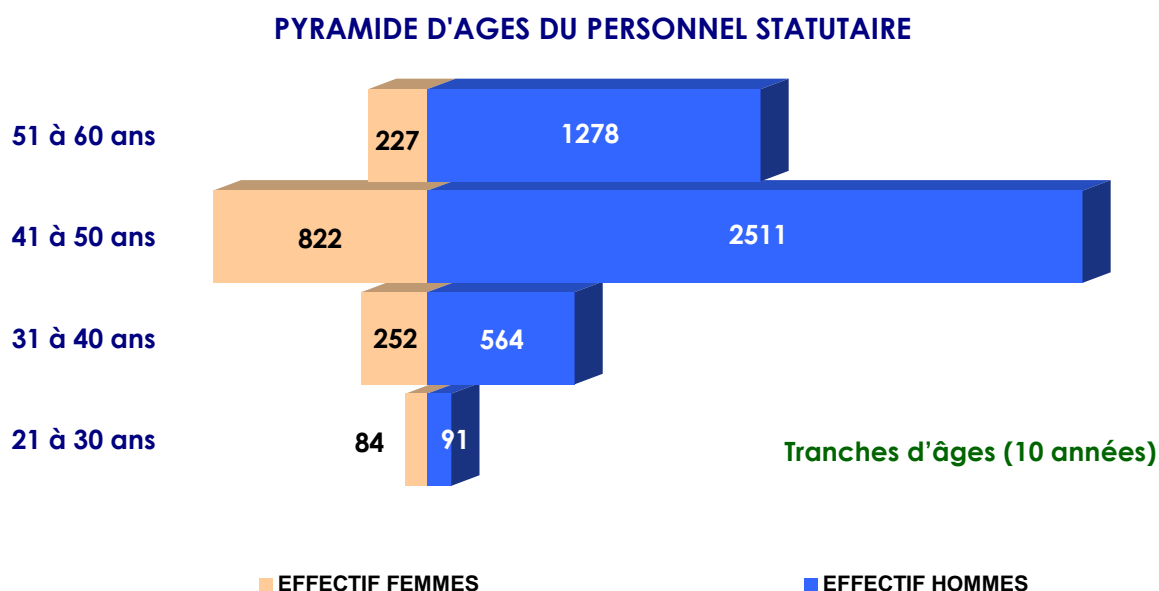
- ✚ Maîtrise des effectifs du personnel ;
- ✚ Poursuite du processus d'optimisation, de redéploiement et de mutualisation des Ressources Humaines ;
- ✚ Consolidation de la qualité en matière de sélection et de recrutement ;
- ✚ Formation du personnel non formateur ;
- ✚ La régularisation des agents promus au titre du concours de promotion et la titularisation des agents occasionnels ;
- ✚ Le développement et l'amélioration de l'action sociale.

1. MAITRISE DES EFFECTIFS : MEILLEURE GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES :

1.1. Effectif du personnel :

L'effectif global du personnel statutaire de l'OPPT a atteint, à fin décembre 2008, **5.829** agents dont **03** agents occasionnels, contre **5.880** en 2007 dont **17** agents occasionnels.

La ventilation de cet effectif, par tranche d'âge et par catégorie, se présente comme suit :



La rentrée 2008/09 s'est caractérisée par une évolution de la Carte de Formation de **17%** par rapport à celle de 2007/2008 (194.000 stagiaires prévus contre 165.475 en 2007/2008), enregistrant ainsi une croissance d'effectif de près de 29.000 stagiaires.

Malgré cette augmentation du nombre de stagiaires, l'effectif du personnel statutaire est resté stable autour de 5800 (y compris l'intégration des occasionnels titularisés sur les postes budgétaires de l'OFPPT).

I.2. Satisfaction des besoins en Ressources Humaines

L'accroissement des besoins en ressources humaines exprimés par le dispositif est dû, entre autres, à ce qui suit :

- ✚ La mise à niveau du dispositif pour faire face aux besoins engendrés par :
 - ↳ Les départs importants enregistrés parmi le Personnel (retraite, fin de contrats des coopérants, démission, abandon de poste, décès ; soit près de 120 agents par an durant les 6 dernières années) ;
 - ↳ Le Renforcement des EFP existants en personnel d'encadrement pour atteindre les minima autorisés.

- ✚ La préparation de la rentrée 2008/2009 : cette rentrée a prévu un accroissement de 28.500 stagiaires. L'accompagnement du dispositif pour l'atteinte de cet objectif a nécessité des ressources supplémentaires pour satisfaire les besoins en formateurs et en personnel d'encadrement pour les nouveaux EFP.

La satisfaction de ces besoins a été réalisée par le biais du redéploiement/reconversion, de la mobilité du personnel, de la mutualisation des ressources, de l'engagement des formateurs sous contrats et vacataires ainsi que, et dans une moindre mesure, le recours au recrutement de permanents.

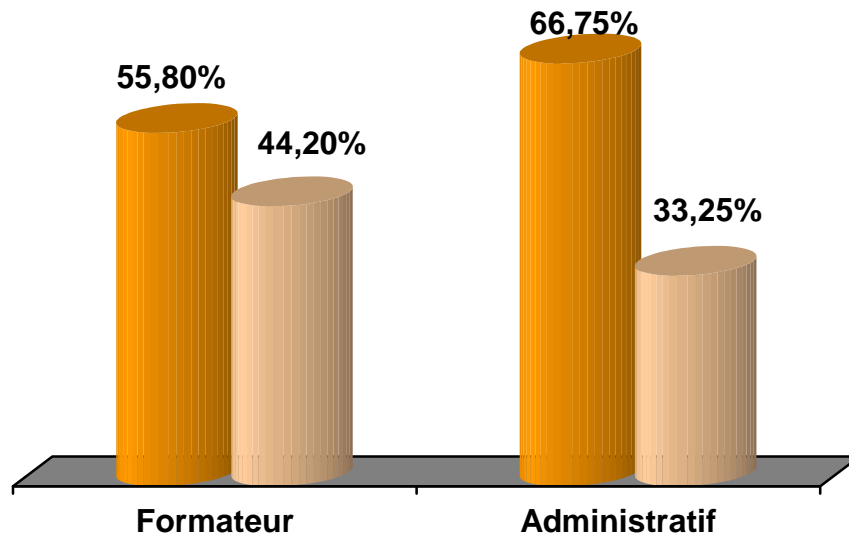
I.2.1. Redéploiement/Reconversion

Depuis l'année 2003, l'OFPPT n'a cessé de déployer des efforts considérables pour l'optimisation de son dispositif et la rationalisation de l'utilisation de ses ressources. En effet, l'année 2008 a été caractérisée par :

- ✚ Le maintien de la démarche de redéploiement des Ressources Humaines en adéquation avec les besoins en formateurs ;
- ✚ La poursuite du processus de reconversion du personnel administratif et/ou technico-pédagogique en personnel formateur, après administration de bilans de compétences et perfectionnement suivant des plans de formation personnalisés.

Ainsi, depuis 2005 plus de **200** ressources ont été redéployées et/ou reconverties au poste de Formateur dans différentes spécialités. L'effectif du personnel concerné par cette opération en 2008 s'élève à 21.

Quant au ratio d'encadrement, l'année 2008 a connu l'amélioration de ce ratio.



I.2.2. Mutualisation des ressources

Cette opération de mutualisation des Ressources s'est faite à travers, entre autres, la création de complexe de formation.

Ainsi, et conscient de l'intérêt que revêt le regroupement d'Etablissements en Complexes de Formation (CF), l'exercice 2008 a connu la création de 24 nouveaux CF ajoutés aux 24 qui existent déjà, leur nombre a doublé pour atteindre 48 CF.

I.2.3. Mobilité du personnel

La mobilité du personnel, au titre de l'année 2008, a concerné 213 agents.

- ✚ **Personnel managers** : la mobilité des Managers au titre de l'année 2008 a concerné 160 cadres dont 112 ont connu une évolution à un rang hiérarchique supérieur ;
- ✚ **Personnel non managers** : pour cette catégorie du personnel, 53 demandes de mutation ont été satisfaites sur un effectif de participants de 282 ; soit un taux de satisfaction de 15%.

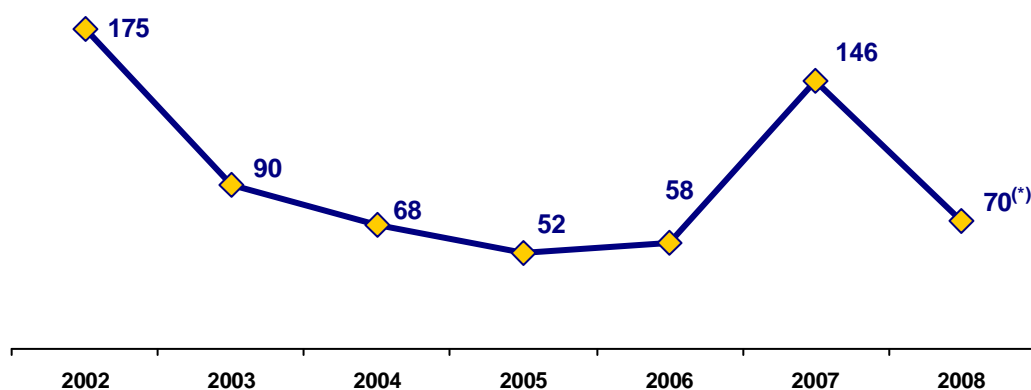
2. CONSOLIDATION DE LA QUALITE EN MATIERE DE SELECTION ET DE RECRUTEMENT

A l'instar des deux dernières années, les opérations de sélection ont surtout concerné le corps Formateur avec 40 nouveaux recrutements principalement pour les secteurs Tourisme et NTIC.

Le renforcement du corps managérial a également été au centre des recrutements de l'année 2008 avec l'engagement de 24 nouveaux managers répartis à travers les différents Etablissements du Royaume.

Ainsi et pour satisfaire les besoins identifiés, l'OFPT a effectué une série de sélections et d'évaluations qui ont abouti au recrutement de **70** agents.

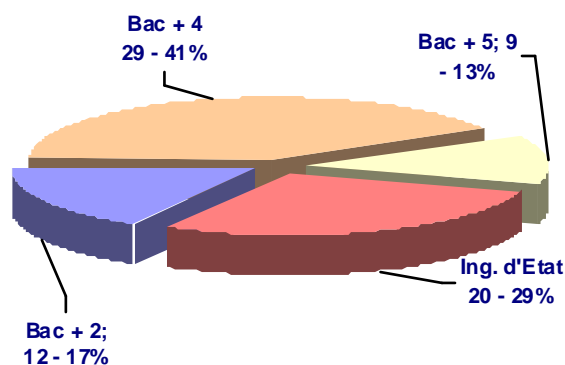
Evolution des recrutements



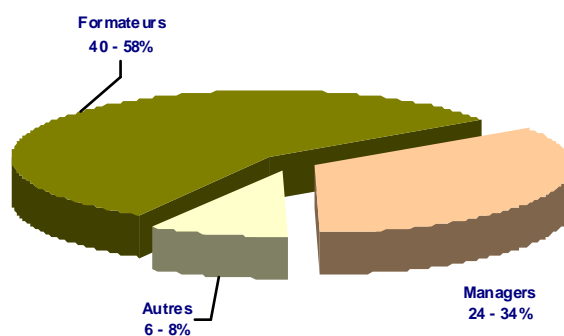
(*) Dont 40 Formateurs : 19 pour le Tourisme, 17 pour les NTIC et 4 pour autres secteurs

Caractéristiques de la population des recrutés :

Répartition par Diplôme



Répartition par Catégorie



NB : les Bac + 2 concernent le secteur Tourisme

3. FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL NON FORMATEUR

Au titre de l'exercice 2008, la formation continue du personnel non formateur a été axée essentiellement sur les Marchés Publics, les dispositions fiscales, la gestion financière, l'accueil et la communication, la bureautique,...

Cette année a également été caractérisée par la réalisation en interne d'un catalogue pour la formation continue du personnel non formateur destiné aux Directions Régionales.

4. LA REGULARISATION DES AGENTS PROMUS AU TITRE DU CONCOURS DE PROMOTION ET LA TITULARISATION DES AGENTS OCCASIONNELS :

Durant l'exercice 2008, la promotion interne a concerné les aspects suivants :

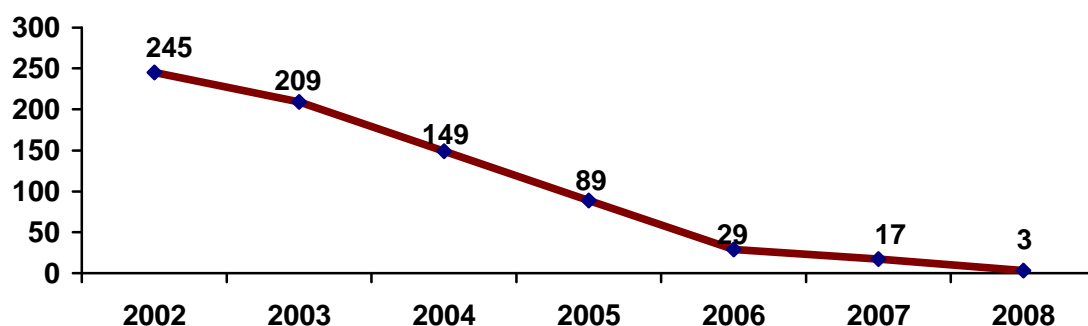
- ✚ Réalisation du concours de promotion interne au profit de 4216 agents dont :
 - 558 agents classés aux Echelles de 1 à 7
 - 3658 agents classés aux Echelles de 8 à 20
- ✚ La régularisation de la promotion par voie de concours 2007 au profit de 633 agents ;
- ✚ La régularisation de la situation de 1539 Agents (Complément 2005)
- ✚ La régularisation de la situation de 4665 Agents (Avancement 2006)
- ✚ La régularisation de la situation de 4501 Agents (Avancement 2007)
- ✚ Liquidation des dossiers de 66 Agents mis à la retraite au titre de l'année 2007 (19 CMR et 47 RCAR)
- ✚ Liquidation des dossiers de 07 Agents bénéficiant de la retraite anticipée
- ✚ Titularisation de 12 Agents Occasionnels

Titularisation d'agents occasionnels dans le nouveau statut :

En 2008, ce sont 12 agents occasionnels, remplissant les conditions, qui ont été titularisés et/ou régularisés sur les propres postes budgétaires de l'OFPPPT.

Les 3 agents occasionnels restant seront titularisés dès que les conditions d'ancienneté seront remplies.

Réduction des agents occasionnels suite à l'opération de titularisation

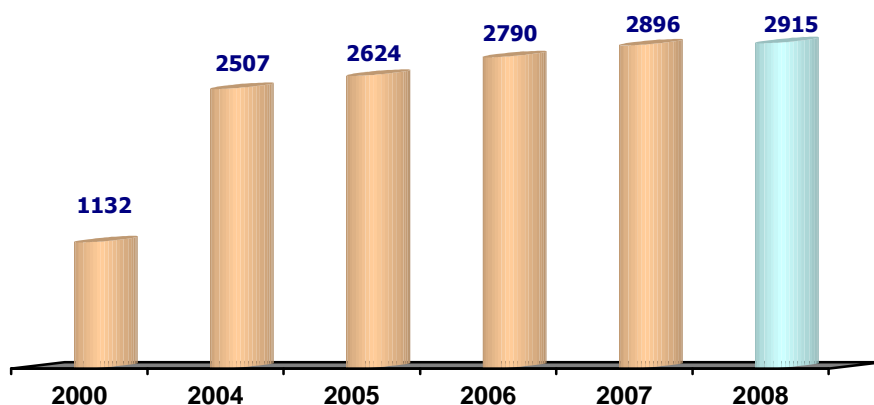


5. LE DEVELOPPEMENT ET L'AMELIORATION DE L'ACTION SOCIALE

L'année 2008 a connu des efforts considérables quant à la poursuite du développement du social à travers les axes principaux suivants:

1. Accès à la propriété

Depuis la mise en application de l'encouragement pour l'accès au logement, 1272 agents ont bénéficié du prêt direct pour accession à la propriété et 1 643 agents du système différentiel d'intérêt. Au titre de l'année 2008, 19 agents ont bénéficié du prêt pour l'accès à la propriété.

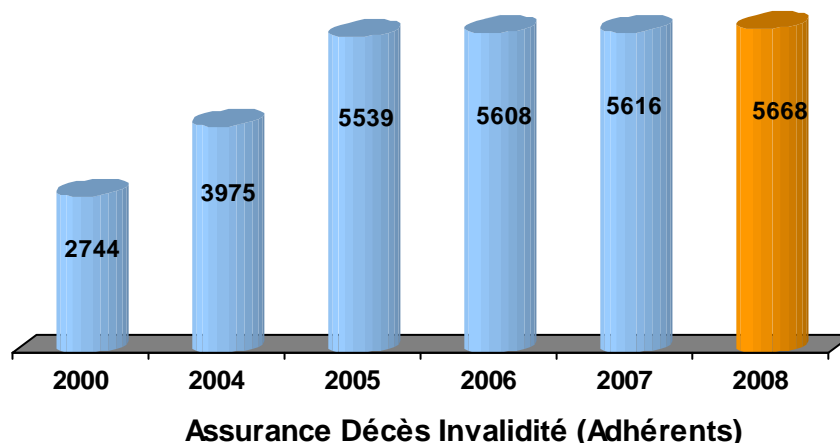


2. Couverture médicale

- ✚ Plus de 2 000 actes médicaux réalisés par les cellules médicales régionales ;
- ✚ 85 agents bénéficiaires de dépistage en Ophtalmologie
- ✚ 875 dossiers de maladies chroniques ;
- ✚ 12 cas sociaux réglés hors conditions du contrat.

3. Protection sociale

- ✚ 88 nouvelles adhésions à l'âge d'Or soit un cumul adhérent de 1 257 contre 1 169 en 2007 ;
- ✚ Suivi des contrats de polices d'assurance soit 195 sinistres :
 - Accident responsabilité civile stagiaires : 165
 - Accident Travail Apprentis : 0
 - Accident Travail Personnel : 30
- ✚ Généralisation de l'assurance décès invalidité aux agents nouvellement titularisés avec une contribution patronale pour une enveloppe de 848 525,00 DH ;



4. Appui financier

- ✚ Pèlerinage : 40 bénéficiaires en 2008 ; 720 000 DH ;
- ✚ Allocation Aid Adha : 5 573 bénéficiaires, 2 229 200 DH ;
- ✚ Allocation rentrée scolaire : 6 105 enfants, 1 527 000.00 DH.

5. Hygiène et Sécurité

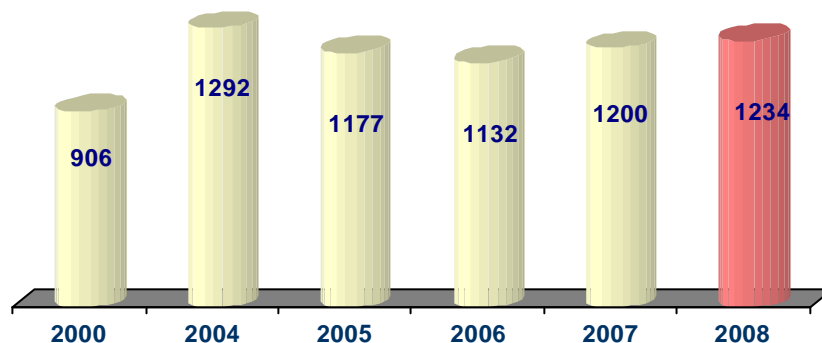
Compte tenu de l'importance accordée à la question de l'hygiène et de la sécurité, l'année 2008 a enregistré l'instauration de Commissions Centrales, Régionales et Locales.

Les prérogatives de ces commissions sont le respect de l'amélioration des conditions de travail et l'observation des conditions d'hygiène et de sécurité aussi bien pour les Ressources Humaines que pour le patrimoine de l'OFPPT.

Pour le fonctionnement et le suivi des activités de ces commissions, un cadre par Direction Régionale, a été désigné pour assurer le rôle de Responsable régional d'hygiène et de sécurité.

6. Estivage

- ✚ Développement de la formule de location de studios : 81 studios
- ✚ Affectations de séjours de vacances : 1.139 familles bénéficiaires



- ✚ NB/ Abandon de la formule internat depuis 2005
- ✚ 420 enfants du personnel ont bénéficié en 2008 de colonies de vacances en 3 périodes à El Jadida.













VI - Gestion du Patrimoine

Pour accompagner le développement du dispositif de la Formation, l'année 2008 s'est caractérisée par la réalisation de nouveaux centres de Formation, de l'extension de plusieurs centres existants ainsi que l'acquisition de leurs équipements.





En outre, dans le cadre d'une remise à niveau des anciens Etablissements, plusieurs aménagements et réhabilitation ont été effectués :

1. REALISATIONS EN MATIERE D'INFRASTRUCTURES















Projets achevés :

-  ISHT Agadir ;
-  ISHT Essaouira ;
-  CDC Marrakech ;
-  NTIC Sidi Youssef Ben Ali à Marrakech ;
-  ISTA Al Aaroui Nador ;
-  Centre de formation Prison Locale de Taza ;
-  Centre social Mixte d'Oujda (Fondation Mohammed V) ;
-  Extension de l'ITA BTP Kénitra.
-  Extension ISHR Marrakech;
-  Extension de l'ISHR Bernoussi Casablanca (Département du Tourisme) ;
-  Aménagement du CQP Bab Doukkala (Marrakech) ;
-  Aménagement du NTIC de Safi ;

Projets en voie d'achèvement :

-  Extension ITHT Ouarzazate ;
-  Extension ITHT Salé ;
-  Aménagement du Centre d'accueil Aïn Borja (Casablanca) ;
-  Internat de l'ISTA Ben Ahmed ;

Projets dont les travaux sont en cours de lancement :

-  ISHT Guélmim ;
-  Internat de l'ISHT Guélmim ;
-  Ecole des Métiers de Bâtiment et des Travaux Publics de Settat (1ère tranche) ;
-  ISTA Sidi Moumen Casablanca ;
-  Centre de Formation pénitentiaire de Marrakech ;
-  Centre de Formation pénitentiaire de Tiznit ;
-  Internat de l'ISTA Tiznit ;
-  Extension de l'ISHR Mohammedia (Département du Tourisme);
-  Extension de l'ISHR Polo Casablanca ;
-  Achèvement de l'Internat de l'ISTA Khémisset ;
-  Aménagement et réhabilitation de l'ISTA Ifrane ;
-  Aménagement de l'ISTA Confection Hay Ennahda Rabat ;
-  Aménagement et réhabilitation de l'ISTA Yaacoub El Mansour Rabat ;
-  Aménagement de l'ISTA Taza

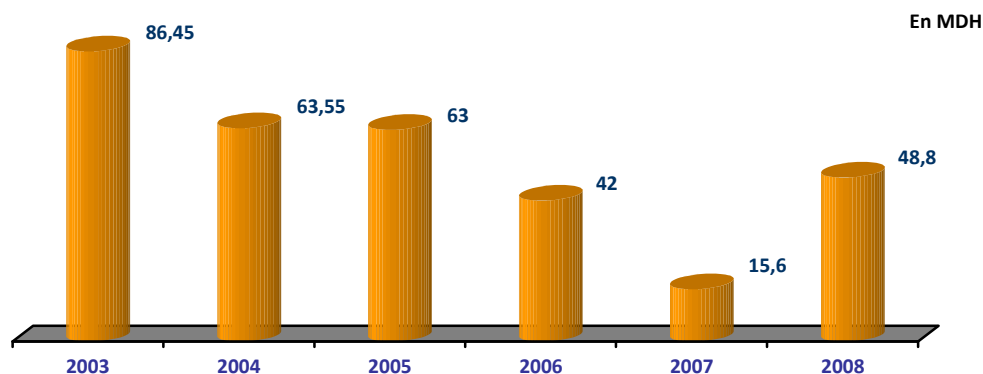
2. REALISATIONS EN MATIERE D'EQUIPEMENTS

L'OFPT a procédé à l'équipement des nouveaux Etablissements inscrits dans son plan d'action 2008 dont le montant s'élève à **60 MDH**. Ces équipements ont concerné notamment :

- ✚ Matériel Informatique ;
- ✚ Matériel Techniques (mécanique, électricité, Menuiserie aluminium, Bancs didactiques, Bijouterie....) ;
- ✚ Matériel de cinéma ;
- ✚ Mobilier de classe et de bureaux ;
- ✚ Equipements de cuisine et de restauration ;
- ✚ Divers outillages.

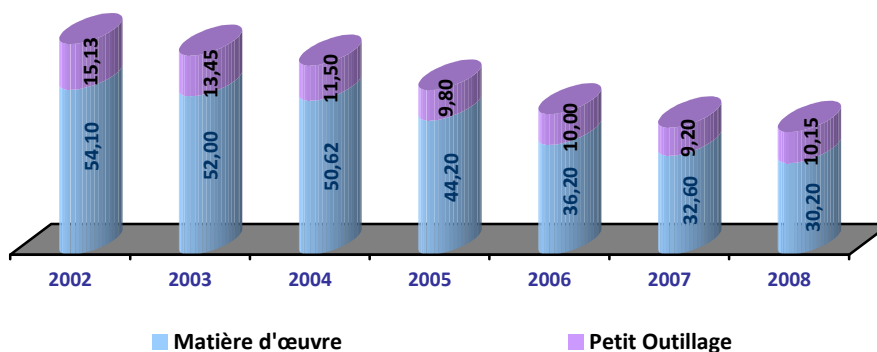
En outre, pour les filières restructurées, le montant des nouvelles acquisitions d'équipements a atteint **35 MDH**.

Par ailleurs, l'OFPT a consolidé son programme de redéploiement des équipements dégagés en surplus en 2007. Cette opération est évaluée à **48,6 MDH et a concerné 6000 articles**.



En ce qui concerne la gestion des stocks existants et leur redéploiement, la politique de leur rationalisation engagée par l'OFPT a permis d'enregistrer une baisse de la valeur des stocks, entre la période du 30/06/2007 et 30/6/2008, atteignant **1,8 MDH**.

Evolution des stocks depuis 2002 en MDH



VII - COOPERATION / PARTENARIAT / COMMUNICATION

1 - Partenariat :

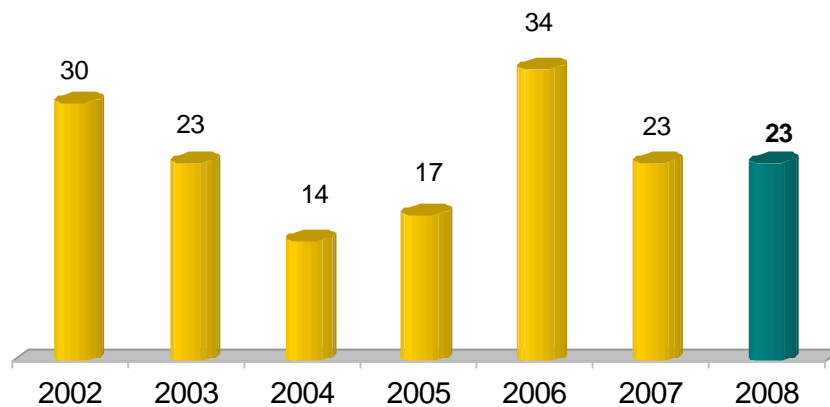
1.1. Partenariat renforcé :

En 2008, le partenariat entrepris par l'OFPPT, principal levier de la qualification des jeunes et de la concrétisation des grands projets économiques et sociaux du pays, s'est inscrit dans la stratégie globale de l'Institution en répondant à trois soucis majeurs :

- ✚ Un meilleur ciblage des actions à mener avec les partenaires ;
- ✚ Une plus grande ouverture sur la Région comme espace du développement du partenariat local ;
- ✚ Le renforcement de la dimension sociale de l'Institution.

23 conventions ont été signées en 2008 avec les Fédérations et Associations professionnelles, les Partenaires Institutionnels (Ministères, Collectivités Locales, Agences de développement, Fondations et ONG,...) et les organismes étrangers.

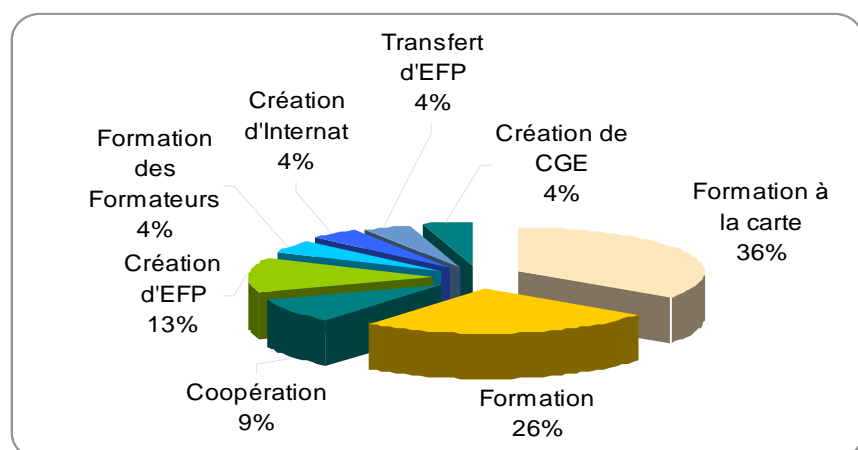
Nombre de conventions de partenariat signées



Ces conventions ont essentiellement trait à la mise en place de nouveaux centres de formation et au développement de cursus répondant aux besoins des secteurs à fort potentiel, aussi bien en formation initiale, qualifiante que continue.

L'implication des professionnels dans la formation, à travers la co-gestion des Etablissements, est également l'un des projets qui ont marqué l'exercice 2008 en matière de partenariat.

Répartition des conventions signées par domaine



L'accompagnement proactif des secteurs économiques :

Pour être en phase avec les choix stratégiques de l'OFPPPT, les partenariats scellés durant cet exercice ont essentiellement été liés à **l'accompagnement des secteurs porteurs** et prioritaires tels que le tourisme, à travers la convention pour la création de l'ISHT Guelmim, la réalisation de programmes de formation, de recherche et d'expertise pour le secteur du Tourisme, en partenariat avec le Conseil Régional du Tourisme d'Agadir.

Le BTP, secteur à forte demande en formation, a bénéficié d'un intérêt particulier, notamment par le développement de formations qualifiantes, en collaboration avec les Autorités, Collectivités Locales et la FNBTP. Les secteurs du Transport et de l'Artisanat ont aussi fait l'objet de conventions pour un meilleur rapprochement entre l'OFPPPT et les intervenants de ces secteurs pour la mise en place de formations aussi bien initiale que continue.

La proximité avec les acteurs régionaux

Conformément à la vision stratégique de l'OFPPPT, le partenariat durant l'année 2008 avait également une **dimension régionale de plus en plus confirmée**, d'autant que **près de 50%** des conventions ont été scellées au niveau des régions, visant la création de centres de proximité ou d'internats, la mise en place de cursus de formation adaptés aux spécificités régionales et locales, la formation continue, la formation et l'aide à l'insertion des populations défavorisées, ...

Le développement de la formation qualifiante et à la carte a représenté une part importante des projets mis en œuvre au niveau régional, tels que les projets menés dans les Provinces de Jerrada ou de Nador dans le secteur du BTP.

Cette approche régionale s'est également traduite par un rapprochement entre les Directions régionales de l'OFPPPT et les représentations Régionales des différentes Associations et Fédérations professionnelles dans l'objectif de mieux répondre à leurs besoins en termes de profils et d'objectifs de formation avant toute création de nouvelles filières.

Le renforcement de la mission sociale :

La mission sociale de l'OFPPPT a été fortement présente durant cet exercice, avec le renforcement du partenariat avec la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, la Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus ou le programme de l'INDH.

Pour les projets initiés en partenariat avec la **Fondation Mohammed V pour la Solidarité**, l'action de l'OFPPPT a porté sur les projets de formation et d'aide à l'insertion des populations à besoins spécifiques, à savoir :

- ✚ la poursuite du programme global de création de Centres mixtes de formation professionnelle, pour le renforcement de la formation au profit des handicapés moteurs. **Trois Centres** ont été lancés à Oujda, Rabat et Casablanca depuis septembre 2008 ;
- ✚ la réalisation, au profit des jeunes filles de la Province de Taza, de formations en Arts culinaires ou Employés d'étage ainsi que la gestion du Centre de formation construit et équipé par la Fondation ;

- ✚ la réalisation de formations en Cuisine/Restauration, Mécanique, Coupe et Couture dans le Centre de formation et d'encadrement de Doukkarat/Fès dont la gestion a été confiée à l'OFPPPT et la Ligue Marocaine pour la protection des Enfants.

C'est également dans la continuité des projets menés avec la **Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus** que l'OFPPPT a inscrit son action en 2008, avec la réalisation du Programme d'Emploi 2008 de réinsertion socioprofessionnelle des détenus. Ceci a permis la formation de **4.000** bénéficiaires dans **30 Centres pénitentiaires**.

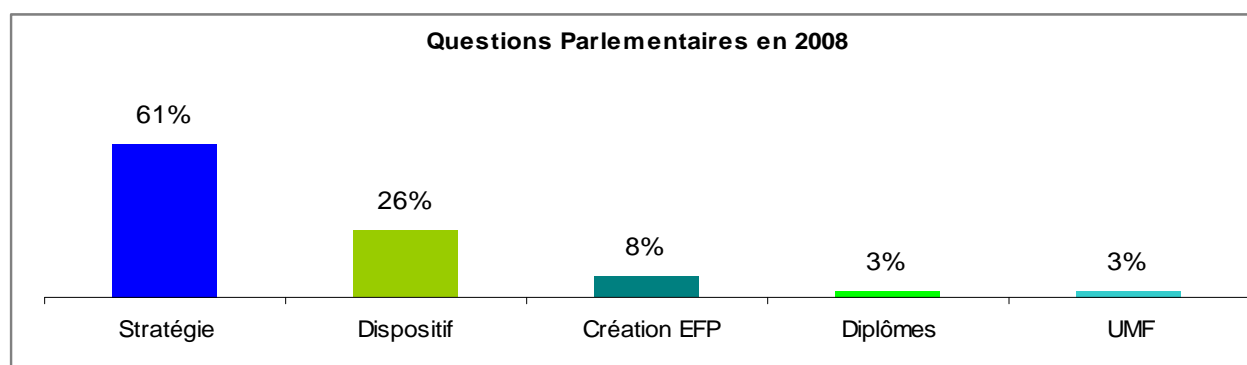
L'implication dans le **programme de l'INDH**, que l'OFPPPT a placé parmi ses priorités pour cet exercice, a été concrétisée, à travers la signature de conventions pour la réalisation de formations en adéquation avec la nouvelle vision adoptée par le Gouvernement qui tend vers l'instauration et le développement d'un esprit de convergence des actions par les différents Départements de l'Etat, en vue de dépasser la vision sectorielle et aboutir à une synergie d'action orientée vers la dimension régionale voire locale.

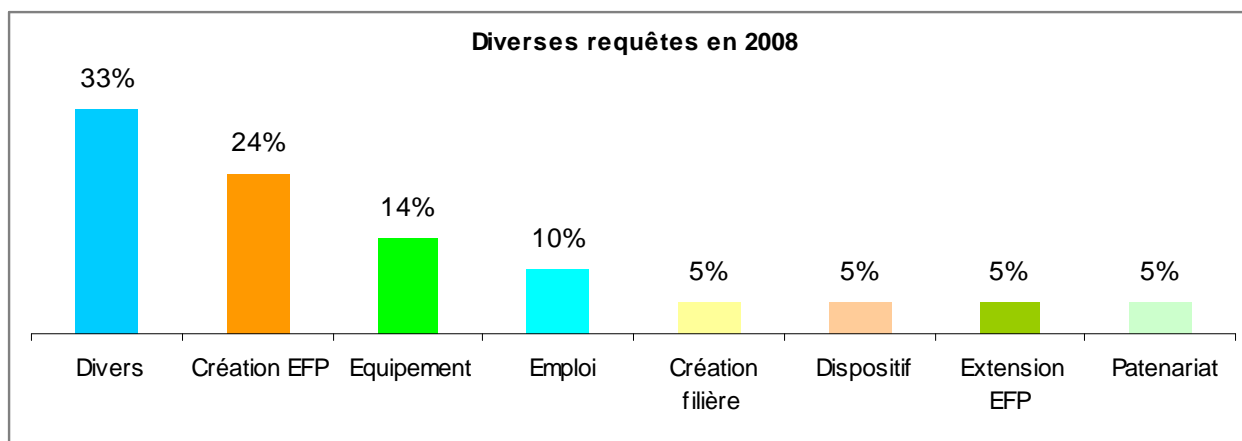
1.2. Partenariat avec les Associations Professionnelles :

L'année 2008 a été marquée par le raffermissement du partenariat avec des Fédérations et Associations Professionnelles. Cette démarche s'inscrit dans la stratégie de l'OFPPPT qui place ces Associations au cœur de tous le processus de formation pour leur offrir des compétences adaptées à leurs besoins.

C'est dans un esprit de consolidation des liens de partenariat que l'OFPPPT a organisé des réunions des Comités Directeurs, durant l'année 2008, avec les Associations partenaires traditionnels, dans la perspective d'arrêter un cadre de partenariat pour développer un système de formation adaptée à leurs besoins, mettre en place des plans d'action pour renforcer le partenariat régional et assurer une plus grande implication de leur part dans le pilotage et la gestion du dispositif de formation dédié à chaque secteur par la généralisation des Comités de Gestion des Etablissements.

Durant l'année 2008, il a été également procédé à la réponse à plusieurs questions et requêtes, émanant des partis politiques, représentés au parlement, et des Autorités Locales et Régionales, en rapport avec le développement du dispositif de formation, à la signature de conventions de partenariat, la gestion mixte de centres dédiés à la formation, l'aide et l'assistance en matière d'ingénierie de formation, d'équipement ...





1.3. Etudes : pour un meilleur rapprochement entre l'offre et la demande :

L'OFPPT a programmé durant l'exercice 2008 des études dont l'objectif est de répondre efficacement aux besoins en formation des différents métiers, notamment ceux liés aux secteurs prioritaires:

- ✚ Lancement de l'étude de définition des besoins en Ressources Humaines dans le secteur du BTP à l'horizon 2012 dans l'objectif d'avoir une visibilité sur les besoins en compétences par métier, par région, ... à l'horizon 2012 ; étude en cours d'achèvement ;
- ✚ Lancement de l'étude du système de financement de l'OFPPT à l'horizon 2013 dont l'objectif est de proposer plusieurs scénarii pour le financement pérenne du développement à l'horizon 2015 : **en cours** ;
- ✚ Etudes financées par le Fonds Hassan II **dont l'Office assure la Présidence** dont l'état d'avancement est le suivant:
 - achèvement de l'Etude de développement de l'employabilité des diplômés en difficulté d'insertion, à travers la formation qualifiante : les principaux résultats et recommandations ont été présentés dans le Plan d'Urgence de la Formation Professionnelle.
 - lancement de l'étude d'accompagnement du Plan Emergence par la Formation Professionnelle : en cours d'achèvement.

2. Coopération :

2.1. Projet Meda II :

Le montant global engagé sur MEDA II, en l'espace d'une année, s'élève à **48 millions d'euros**, soit **plus de 101%** des crédits alloués au projet. L'exécution des projets engagés s'est accélérée en 2008 que ce soit pour la composante Assistance Technique ou Equipement. Les 11 Etablissements sont opérationnels et complètement équipés. Les taux de paiement ont atteints 88 % pour les marchés d'équipements et 66 % pour l'Assistance Technique.

2.2. Coopération Internationale :

a) Coopération bilatérale :

France :

Suite aux recommandations formulées par l'OFPPPT lors du séminaire sur l'Evaluation de la Coopération Maroc-Française, organisé à Rabat en octobre 2008, et dans le cadre du nouveau Programme Stratégique de Coopération Maroc-Française 2009-2011 dans le domaine de la Formation Professionnelle, trois axes de coopération ont été identifiés :

- ✚ l'Appui au Développement des Compétences des Formateurs de l'OFPPPT ;
- ✚ la Professionnalisation des Interventions de l'OFPPPT dans le domaine de la Formation Continue et des Services aux Entreprises ;
- ✚ Assistance à la mise en place de Formations Qualifiantes dans les Métiers de Sécurité/Gardiennage et de Transport de Fonds.

Partenariat avec le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) :

Dans le cadre du programme Emergence, l'OFPPPT a poursuivi en 2008 le partenariat initié depuis 2006 avec le CNAM, portant sur la certification de formations en Offshoring. Trois plans d'action ont ainsi été mis en œuvre, à savoir la poursuite des programmes de formation des comptables IFRS et des opérateurs de vente et le lancement des filières d'administrateur du personnel.

Le Partenariat avec **le Centre d'Apprentissage de Marseille** a été consolidé en 2008 par l'organisation d'une mission en France au profit de l'Institut spécialisé du Bâtiment.

Partenariat avec l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP) : 3 formateurs- animateurs français exercent à l'ISMC Ouarzazate.

Partenariat avec l'Association Générale des Intervenants Retraités (AGIR) : Appui d'experts AGIR en matière d'Initiation à la Création d'Entreprise.

L'OFPPPT a également initié en 2008 le partenariat avec **les Compagnons du Devoir**, association assurant la formation de jeunes dans des métiers de l'artisanat et de l'industrie ;

Partenariat avec les pays d'Amérique : le Brésil

L'année 2008 a vu la concrétisation de la requête introduite par l'OFPPPT auprès du SENAI, Service National d'Apprentissage Industriel, portant notamment sur un soutien à l'OFPPPT dans le développement des activités des Centres Mixtes en matière de formation des handicapés moteurs.

Dans ce cadre, une mission brésilienne a effectué un séjour de travail, qui a conclu à l'organisation d'une session de formation au Brésil au profit de 10 formateurs affectés aux centres sociaux mixtes.

b) Coopération avec les Pays Africains :

Des efforts considérables ont été déployés par l'OFPPPT en 2008 pour l'identification et la concrétisation de nouveaux champs de partenariat dans le cadre du renforcement de la coopération Sud-Sud.

Burkina Faso :

Les actions retenues portent sur la formation de 10 formateurs et de 6 gestionnaires d'AFP en plus de l'accueil de stagiaires burkinabé.

Mauritanie :

Organisation de missions à l'OFPPPT au profit des responsables mauritaniens et élaboration d'un programme portant sur le développement des compétences des formateurs.

Sao Tomé et Príncipe :

Organisation d'une mission d'experts à l'OFPPPT à Sao Tomé pour l'appui au développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs du BTP et Tourisme.

c) Coopération financière :

1- Belgique :

Le projet Réparation des Engins à Moteur dans la Région Souss Massa Drâa a été complètement achevé avec un taux d'engagement de 98 %.

2- Programme AFD 2 :

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets pour la création et la réhabilitation des trois (3) centres sectoriels relevant des domaines des BTP, Cuir et Logistique, objet de la convention de financement signée le 18 avril 2008 entre le Royaume du Maroc et L'AFD, des Appels d'Offres ont été préparés sur la base des études d'opportunité pour le recrutement d'une assistance technique nécessaire pour accompagner l'OFPPPT dans les différentes phases d'exécution de ces projets.

Selon les termes de la convention, il a été également préparé pour chaque projet, un Dossier Programme de Prescription d'Exécution Technique et Financière (DPPETF) et un protocole d'accord devant régir le partenariat entre l'OFPPPT et les Associations Professionnelles concernées, dans le cadre de la mise en œuvre des projets soumis à la validation des professionnels et à la non-objection de l'AFD.

Le tableau ci-après renseigne sur les investissements prévus et sur l'état de chaque projet :

Projet	Coût estimatif en MDH	Part AFD	Etat d'avancement
Mise en place de l'Ecole de formation aux métiers du BTP Settat	140,2	82,86	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration par l'OFPPT et validation par la FNBTP du DPPETF relatif à la mise en œuvre du projet, document soumis à la non objection de l'AFD Elaboration par l'OFPPT et validation et signature par l'OFPPT et la FNBTP du Protocole d'Accord relatif à la mise en œuvre du projet ; Elaboration par l'OFPPT et validation par la FNBTP du dossier d'appel d'offres relatif à l'assistance technique du projet, dossier soumis à la non objection de l'AFD.
Mise en place de formations de logistique (INFTR Casablanca, ISTA Agadir et Tanger)	25,60	12,50	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration par l'OFPPT et validation par la CNTR et l'AFD du DPPETF relatif à la mise en œuvre du projet. Elaboration par l'OFPPT, validation et signature par la CNTR et l'OFPPT du Protocole d'Accord relatif à la mise en œuvre du projet. Elaboration par l'OFPPT et validation par la CNTR et l'AFD du dossier d'appel d'offre relatif à l'assistance technique, Lancement du DAO par l'OFPPT
Réhabilitation des centres de formation Cuir de Casablanca, de Tanger et création de nouvelles formations à Fès	16,30	12	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration par l'OFPPT et validation par la FEDIC et l'AFD du DPPETF relatif à la mise en œuvre du projet. Elaboration par l'OFPPT, validation et signature par l'OFPPT et la CNTR du Protocole d'Accord relatif à la mise en œuvre du projet. Elaboration par l'OFPPT et validation par la CNTR et l'AFD du dossier d'appel d'offres relatif à l'assistance technique, Appel d'Offres relatif à l'AT en cours de lancement.

3. Programme avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI) :

Les paiements, en ce qui concerne la composante '**Construction**', s'élèvent à **plus de 263 MDH/HT** pour un montant d'engagement supérieur à **329 MDH/HT**, soit un taux de paiement de plus de **80 %**.

S'agissant de l'état d'avancement physique, **sur les 31 Etablissements prévus, 21 ont été achevés, 7 en cours d'achèvement et 3 annulés.**

4. Programme "Millennium Challenge Account" (MCA) avec les états unis d'amérique :

Dans le cadre du programme « **Millennium Challenge Account** » avec les **Etats-Unis d'Amérique**, pour lequel un montant de **10.652.866,00 USD** est réservé au volet « soutien aux entreprises », l'année 2008 a été caractérisée par la préparation par l'OFPPT et la signature avec l'Agence de Partenariat pour le Progrès (APP) de l'Accord d'Exécution relatif à la mise en œuvre de ce projet, ainsi que la mise en place d'une entité d'exécution en charge du projet.

3. DYNAMISATION DE LA COMMUNICATION EXTERNE :

C'est afin de consolider l'apport de la communication dans la mise en œuvre des priorités stratégiques de l'OFPPT et la valorisation de ses réalisations qu'ont été réalisés ou mis à jour des supports de communication destinés aux différents publics cibles, en l'occurrence les entreprises et les Professionnels; la communication vers les jeunes étant menée via d'autres canaux, notamment l'événementiel, la presse, l'affichage...

- ✚ **Édition de la plaquette Institutionnelle: dépliant 3 volets** édité en 5000 exemplaires en langue française et 1000 en arabe) pour présenter les différentes prestations de l'OFPPT auprès des partenaires aux niveaux national et international.
- ✚ **Bulletin externe OFPPT Infos** : relié en quadrichromie, le bulletin externe est passé de **8 à 12 pages** et enrichi en rubriques plus ciblées.
- ✚ **Relations presse : plus de proximité**

Le rapprochement avec les média a été poursuivi en 2008 ; en témoigne la couverture constante des manifestations organisées par l'OFPPT et la large sollicitation de Monsieur le Directeur Général pour des entretiens que ce soit par la presse grand public ou les publications spécialisées.

Ainsi, des entretiens ont été accordés à de nombreux supports, à savoir : le **Matin du Sahara, l'Économiste, le Soir, l'Opinion, Finances News Hebdo, la Vie Eco, le Reporter** ... ainsi qu'à des titres de presse spécialisée tels que **Bâtiment Magazine, Tourisme News, Tourisme & Gastronomie** ...

De même que **2M** a réalisé une série de **9 reportages** à l'OFPPT, diffusés durant le mois de juillet 2008, présentant l'ensemble des formations offertes, ainsi qu'au **5^{ème} Forum des Métiers de la formation** et le Conseil d'Administration.

Cette stratégie s'est répercutée sur la large médiatisation des événements et manifestations de l'OFPPT. Ainsi, **20** communiqués de presse ont été diffusés en 2008 et largement repris par la presse.

Rationalisation et optimisation des dépenses d'achat d'espaces

2008 a été marquée par une très large de médiatisation de la campagne d'Information et d'orientation, réalisé pour la première fois, sur la base d'un média planning basé sur un choix justifié de supports et une évaluation des coûts et des performances.

Événementiel : une présence plus ciblée dans les salons et manifestations

Pour conforter la position de principal opérateur public de formation et d'interlocuteur privilégié des Professionnels, l'OFPPPT a entériné, en 2008, ses choix en matière d'événementiel et ce, par une présence plus opportune, orientée principalement vers les manifestations en lien avec l'Information et l'Orientation des jeunes, la Formation Continue ou les salons sectoriels, organisés en partenariat avec les Associations Professionnelles.

Ainsi, l'OFPPPT a pris part à 17 salons dont BTP Expo, Marocotel, France Expo, CREMAI, Forum de la Plasturgie, Logima, MaroCuir, Maroc Sourcing, en plus de FORACTION, le salon des prestations aux entreprises et de la formation continue et à la 1ère édition d'ECOSS,

L'OFPPPT était également présent aux salons destinés à l'Information et à l'Orientation des jeunes. Il a ainsi pris part au Forum National de l'Étudiant en avril 2008 et a participé, pour la 3ème année consécutive, aux différents Forums Régionaux de l'Étudiant (Fès, Laâyoune, Tanger, Beni Mellal, El Jadida, Rabat, Fès) pour assurer une communication de proximité avec les jeunes et pour drainer davantage de candidats.

VIII - AUDIT ET CONTROLE INTERNE

Dans le cadre des missions d'audit, l'OFPPPT a réalisé deux types d'interventions en mobilisant ses propres auditeurs internes pour les actions courantes et en sous-traitant l'audit des comptes à un cabinet externe.

1. ACTIONS COURANTES :

66 missions d'audit général et thématique ont été réalisées durant l'année 2008 auprès des Etablissements de Formation et des Directions Régionales/Centrales.

Les constats et les recommandations ont été transmis aux différentes entités concernées pour l'élaboration et la mise en place d'un plan de redressement permettant de pallier les dysfonctionnements constatés.

ENTITE	AUDIT GENERAL	AUDIT THEMATIQUE	TOTAL	CONTENU THEMATIQUE
EFP	22	18	40	Gestion financière, gestion du patrimoine, gestion pédagogique, modes de formation, divers.
DR	-	20	20	Rentrée 08/09, Examens de passage et de fin de formation, Concours régional.
DC	-	6	6	Marchés, magasin central, centrale d'achat, Economat, Diplômes.
Total	22	44	66	

2. ACTIONS DE PILOTAGE DE L'AUDIT EXTERNE :

Dans le cadre du plan d'audit triennal 2007-2009, il a été procédé en 2007 au contrôle interne et comptable de 63 centres de responsabilité, à l'audit de 54 magasins et 9 Directions Régionales sur les contrats spéciaux de formation.

En 2008, 63 autres centres de responsabilité ont été audités, soit un taux de couverture cumulé de 72 %.

Pour le volet stock magasin, 60 ont été audités ; soit un taux de couverture cumulé de 55 % qui représente plus de 80 % de la valeur du stock total de l'OFPPPT au 31/12/2008.

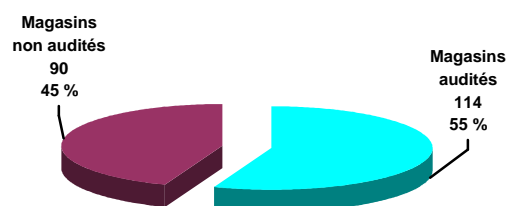
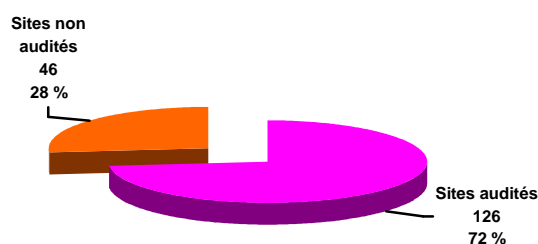
En plus de ces actions, 9 Directions Régionales ont été auditées sur les CSF.

La déclinaison par DR se présente comme suit :

DR	CONTRÔLE INTERNE ET COMPTABILITE					STOCK MAGASIN				
	% de couverture	Nbre de centres de responsabilité	Nbre de Centres non audités	Nbre de Centres de responsabilité audités		Nombre Magasins audités		Magasins non audités	Nbre de magasin	% de couverture
				2008	2007	2007	2008			
CS	73%	11	3	5	4	5	5	2	11	82 %
CN	71%	17	5	7	6	5	6	5	16	69 %
CT	83%	18	3	8	8	6	7	17	30	43 %
OR	60%	10	4	4	3	4	4	9	18	50 %
NOII	64%	11	4	4	4	4	4	7	14	50 %
SMD	64%	11	4	4	4	4	4	3	10	70 %
PS	63%	8	3	3	3	4	3	3	9	67 %
NOI	68%	19	6	7	7	6	8	9	22	59 %
GC	78%	36	8	14	15	9	11	24	43	44 %
TA	71%	21	6	7	9	6	7	11	23	52 %
Magasin siège							1	0	1	100 %
Centrale d'achats						1		0	1	100 %
TOTAL	72%	162 (*)	46	63	63	54	60	90	198 (**)	55%

(*) : Les Directions Régionales sont comptabilisées une seule fois dans les deux années d'audit

(**) : Y compris les magasins de 4 Directions Régionales



3. AUTRES ACTIVITES :

3.1. Passation des consignes :

Cette opération a concerné 2 Directions Centrales, 4 Directions Régionales et 3 EFP et a permis de consolider les supports de contrôle interne et les principes organisationnels nécessaires pour maîtriser les niveaux de responsabilité. Et assurer ainsi la continuité des actions et la capitalisation des projets en cours.

3.2 Contrôle des diplômes :

Concernant ce volet, 58.522 diplômes de fin de formation ont été contrôlés par l'Inspection Générale durant l'année 2008, et ce, pour être rassuré de la conformité des informations figurant dans les documents de base concernant les lauréats.

3.3. Supervision des examens de promotion interne du personnel de l'OFPPT :

En collaboration avec la Direction des Ressources Humaines, l'Inspection Générale a participé à l'organisation du concours de promotion interne de l'année 2007, dans le but de veiller au respect des procédures en vigueur régissant le concours d'une part, et pour améliorer la qualité de l'organisation des examens, l'élaboration et la correction des épreuves d'autre part.

3.4. Divers :

- ✚ Elaboration d'un recueil de notes et procédures régissant les activités de l'OFPPT;
- ✚ Suivi et mise en œuvre des recommandations formulées par l'auditeur externe concernant l'exercice 2007 ;
- ✚ Suivi des opérations de prise d'inventaire des stocks au 31/12/2008 ;
- ✚ Elaboration et exploitation des appels d'offres d'audit des comptes de l'OFPPT ;
- ✚ Participation à l'élaboration du règlement portant sur la passation des marchés de l'OFPPT ;
- ✚ Participation à l'élaboration du projet de règlement intérieur des Etablissements et du projet de la circulaire des cours du soir ;
- ✚ Supervision du déroulement des bilans de compétences de nouveaux candidats formateurs ;
- ✚ Traitement des réclamations des fournisseurs et du public ;
- ✚ Traitement et suivi des requêtes des différentes entités centrales et régionales.

IX – BILAN FINANCIER

Le budget global de l'OFPPT au titre de l'exercice 2008 (y compris les projets conventionnés) qui s'élève à **1.874 MDH** prévoit une évolution de 16 % par rapport au budget de l'année 2007 ;

Le budget 2008 affecté au plan d'action de l'OFPPT, s'élève à **1.579 MDH** ; soit une augmentation de 18 % par rapport à l'exercice 2007 ;

Les équilibres financiers de l'OFPPT au titre de l'exercice 2008 ont été maintenus, malgré la diminution des subventions de l'Etat grâce à une meilleure maîtrise des charges et à l'amélioration des produits (TFP, contribution des stagiaires, frais de formation et produits financiers).

1. Ressources Financières du Plan d'Action OFPPT :

Le bilan des réalisations des ressources de l'exercice 2008 se présente comme suit :
en MDH

Ressources	Prévisions 2008	Encaissements au 31/12/2008	Taux d'encais. au 31/12/2008	Encais. au 31/03/2009	Taux d'encais. au 31/03/2009
TFP CNSS	852,00	855,83	100 %	970,30	114 %
TFP EPICS+St Etat	145,00	131,59	91 %	167,46	115 %
S/Total Produits de la TFP	997,00	987,42	99 %	1 137,76	114 %
S/Total Produits de la TFP hors CSF (*)	723,00	713,42	99 %	863,76	119 %
- Contribution des stagiaires et frais de formation	95,00	111,26	117 %	111,26	117 %
- Versement Provenant du CHB	19,00	11,46	60%	11,46	60 %
- Produits Financiers	23,00	32,73	142%	40,67	177%
- Produits des conventions	92,00	11,93	13%	11,93	13 % (**)
- Disponible net de trésorerie et restes à recouvrer 2007	239,16	329,97	138%	329,97	138%
S/Total Autres	468,16	497,35	106 %	505,29	108 %
Subvention de Fonctionnement	254,00	254,00	100%	254,00	100%
Subvention d'Investissement	134,00	64,44	48 %	64,44	48 %
S/Total Subventions	388,00	318,44	82 %	318,44	82 %
TOTAL GENERAL	1 853	1 803	97 %	1 961	106 %
TOTAL PLAN D'ACTION OFPPT	1 579	1 529	97 %	1 687	107 %

NB : - Prévisions et réalisations selon le budget

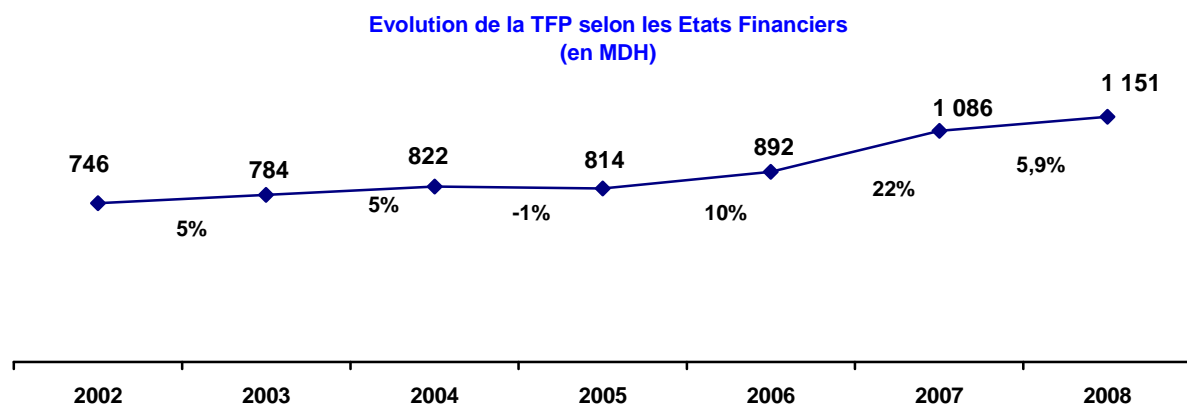
(*) Produits de la TFP nets de 274 MDH CSF inscrit au budget

(**) Tenant compte des restes à recouvrer de l'ANAPEC, ce taux atteint 34%

Les ressources encaissées et affectées au plan d'action OFPPT arrêtées au 31/03/2009 s'élèvent à **1.687 MDH** représentant **107 %** des prévisions, malgré les réductions ayant affectées la subvention d'investissement qui est passée de **134 MDH** (Inscrite au budget de l'OFPPT visé) à **64,44 MDH** (montant viré).

Taxe de la Formation Professionnelle :

a) Evolution de la TFP selon les états financiers :



N.B. : TFP nette des dotations aux provisions et y compris les reprises des dotations

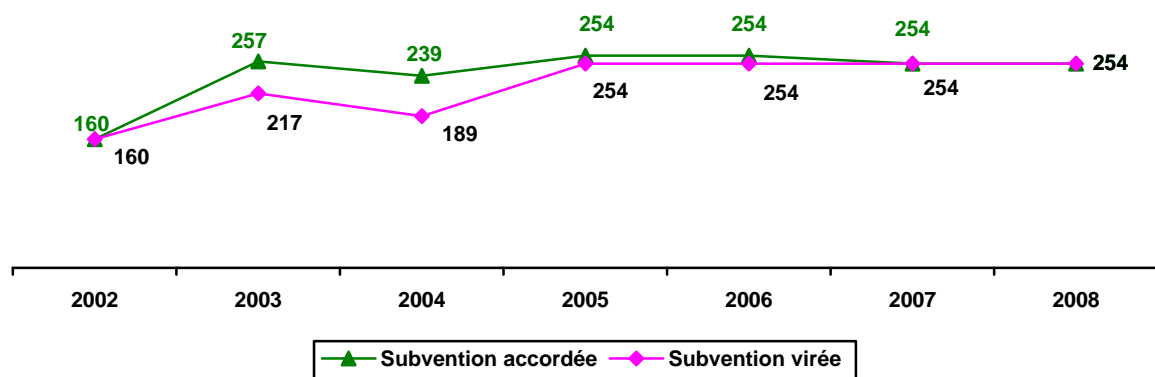
Les produits de la Taxe de Formation Professionnelle ont augmenté de 5,9 % par rapport à l'exercice 2007.

b) Prévisions et réalisations budgétaires de la TFP de l'exercice 2008 :

Les produits de la TFP 2008 ont enregistré un taux de réalisation de **114 %** par rapport aux prévisions inscrites au budget 2008 et ont évolué de **4,7 %** par rapport aux réalisations de l'exercice 2007.

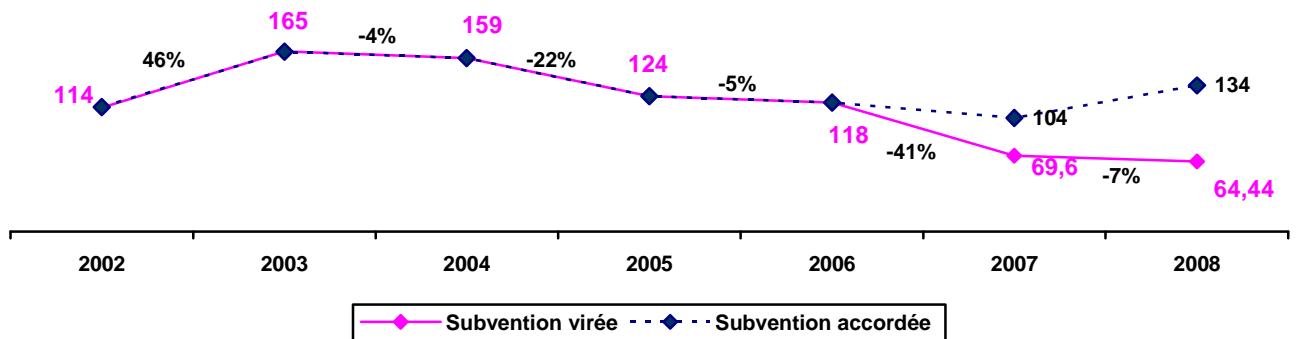
- Les réalisations de la TFP CNSS (**970,3 MDH**) ont évolué de **14 %** par rapport aux prévisions budgétaires (**852 MDH**) et de **4,3 %** par rapport aux réalisations de l'exercice 2007 (**930,33 MDH**).
- Les réalisations de la TFP des Etablissements Publics et des Sociétés d'Etat ont atteint **115 %** des prévisions budgétaires et ont enregistré un taux d'accroissement de **7,4 %** par rapport aux réalisations de l'exercice 2007. Cette performance a été réalisée notamment grâce aux efforts de recouvrement des arriérés d'un montant de **12,4 MDH** dûs par la Rédal, Sogatour, la MAP, CHU IS, CDG Développement, TMSA et autres organismes nouvellement créés.

Subvention de Fonctionnement :



Depuis 2005, la subvention de fonctionnement accordée et virée au compte de l'OFPPPT a stagné à **254 MDH** malgré l'augmentation des charges du personnel et des charges d'exploitation.

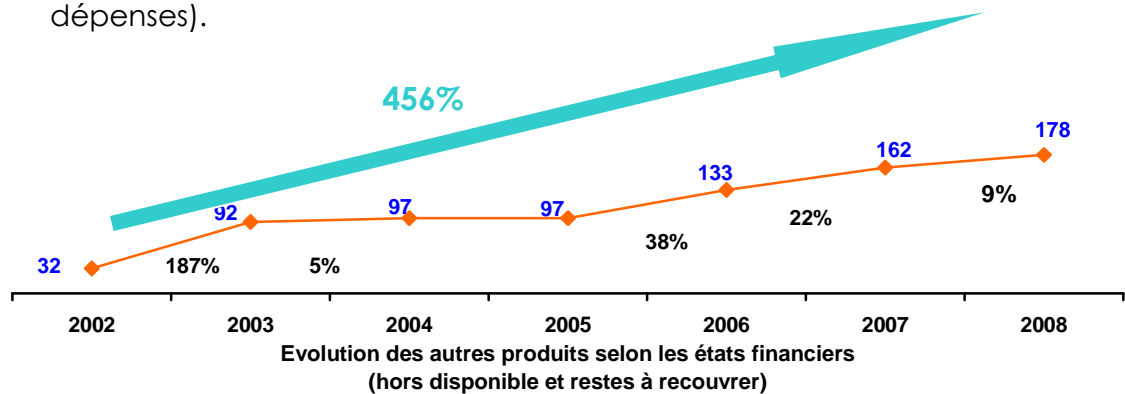
Subvention d'Investissement



En 2008, la subvention d'investissement mobilisée pour la réalisation du plan d'action de l'OFPPPT entériné par le Conseil d'Administration s'élevait à **134 MDH**. Seul **64,44 MDH** a été versé au compte de l'OFPPPT, soit **48 %** du montant initialement prévu par le budget.

Cette subvention a subi deux réductions :

- ✚ la première la faisant passer de **134 MDH** à **74,6 MDH** ;
- ✚ la deuxième la faisant passer de **74,6 MDH** à **64,44 MDH** (réduction équivalente à 4% de la subvention de fonctionnement suite à l'application de la circulaire du 1er Ministre du 26/06/2008 relative à la rationalisation des dépenses).



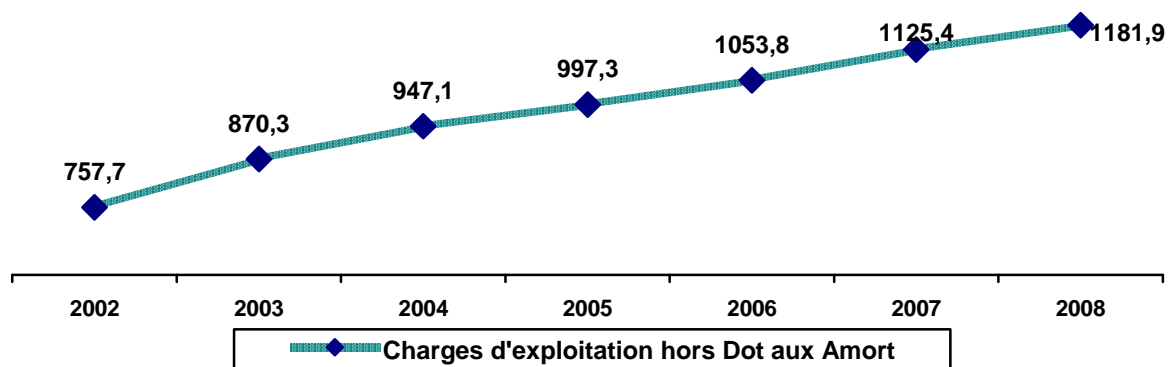
Autres Produits :

Les produits propres de l'OFPPPT de l'exercice 2008 ont augmenté de **9%** par rapport à 2007 et de **456%** par rapport à 2002 grâce, notamment, à :

- ✚ La budgétisation des frais de formation en Cours du Soir, auparavant affectés au financement des Comptes Hors Budget ;
- ✚ La revalorisation des frais d'inscription et l'augmentation des effectifs des stagiaires ;
- ✚ L'augmentation des produits financiers et l'excédent provenant du CHB.

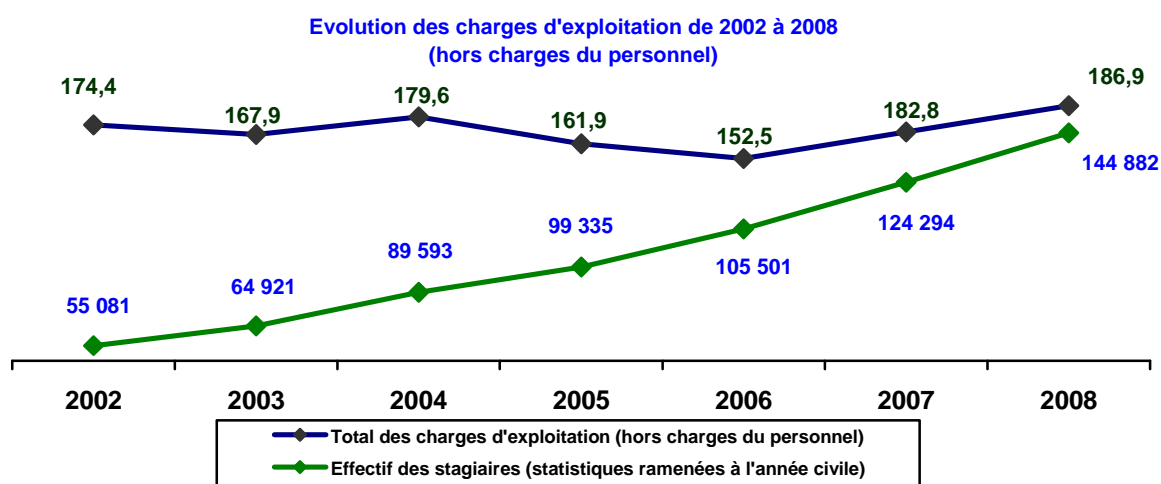
2. Emplois du Plan Action OFPPT :

Emplois de fonctionnement :



Les charges de fonctionnement y compris les charges de personnel ont augmenté de **5 %** de 2007 à 2008 malgré le développement du dispositif de formation et l'augmentation du nombre de stagiaires constaté lors des rentrées 2007/2008 et 2008/2009.

a) Les Charges d'Exploitation (hors charges du personnel) :

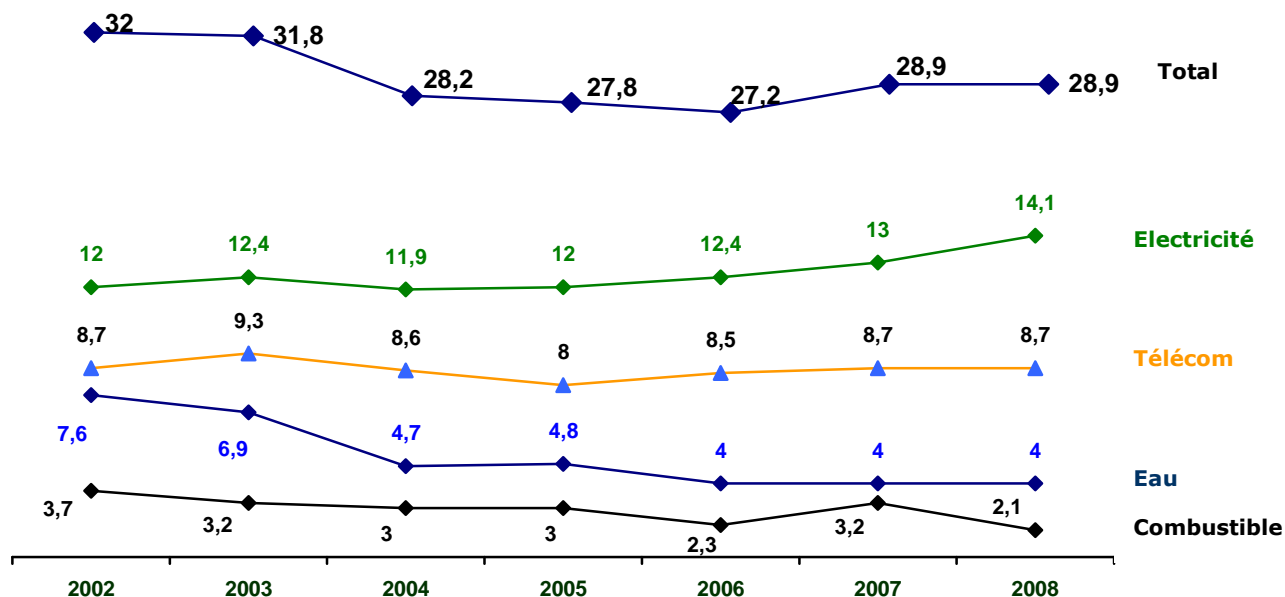


Les charges d'exploitation (hors charges de personnel) n'ont augmenté que de **2 %** par rapport à 2007 contre une évolution des effectifs de **17 %**. Cette stagnation des charges d'exploitation s'explique notamment par :

✚ La rationalisation des charges permanentes (eau, électricité, Télécom et combustible) :

Les charges d'eau, d'électricité et des Télécom ont pratiquement **stagné par rapport à 2007** malgré l'extension significative du dispositif de formation en 2008 et l'augmentation des tarifs d'électricité. Cette stagnation reflète la poursuite continue de la politique de maîtrise des charges permanentes. Elle s'est réalisée à travers le suivi régulier des consommations et l'analyse des écarts en temps opportun permettant de prendre les mesures nécessaires .

La consommation du combustible a également enregistré **une réduction de 33%** par rapport à 2007.



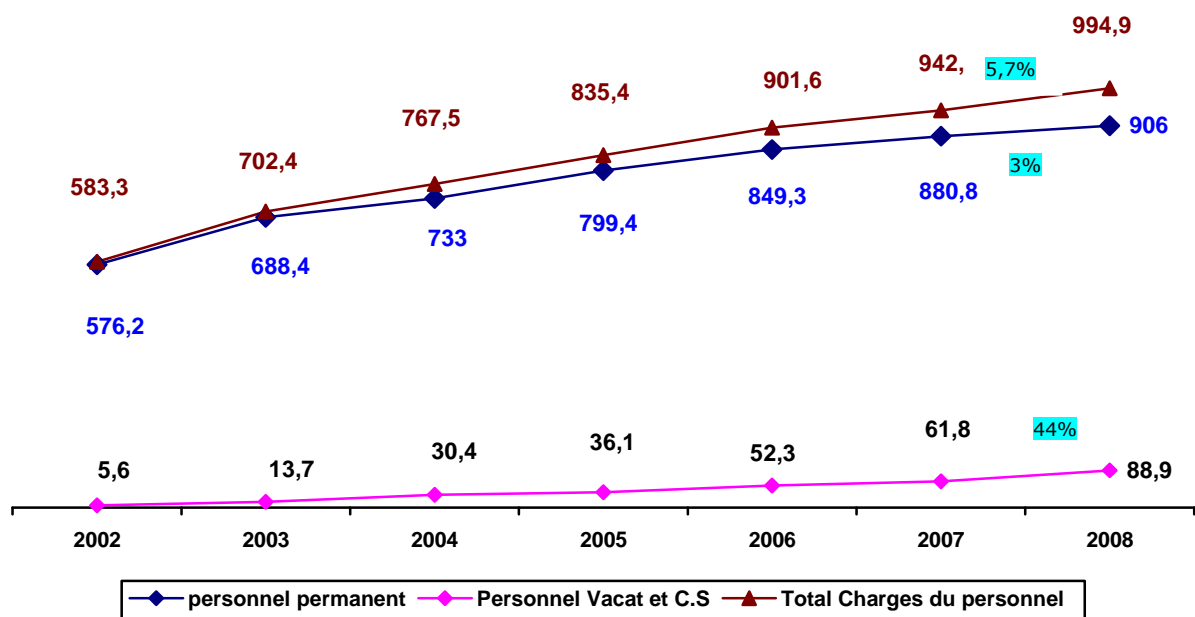
📌 La diminution des charges relatives aux achats de fournitures de bureau de 44%

Par ailleurs, il y a lieu de noter que les charges relatives aux achats de la matière d'œuvre et petit outillage, aux produits alimentaires et à l'entretien qui ont augmenté respectivement de 15%, 9% et 36,8 % et ce, suite :

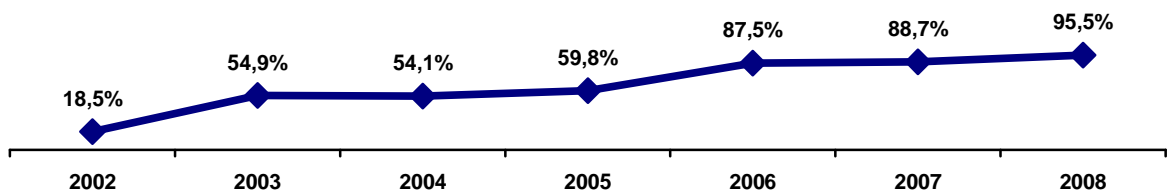
- 📌 A l'extension du dispositif de la formation professionnelle vers des filières dont la matière d'œuvre est coûteuse à savoir « la cuisine restauration » ;
- 📌 Au renchérissement du coût de la matière d'œuvre pour l'ensemble des filières ;
- 📌 Au relèvement du forfait de consommation par stagiaire des produits alimentaires de 14 à 20 DH ;
- 📌 A l'intensification de l'entretien des équipements permettant de maintenir un taux de fonctionnalité élevé.

b) Les Charges du Personnel (EN MDH) :

Les charges du personnel au titre de l'exercice 2008 ont évolué de **5,1%** par rapport à 2007. Les charges du personnel permanent hors charges des formateurs sous contrat et vacataires n'ont évolué que de **3%**.



c) Le taux de couverture des charges d'exploitation par les produits propres :



La tendance d'autofinancement des charges (hors charges du personnel) par les produits propres (hors disponible et restes à recouvrer) de l'OFPPT se matérialise par l'amélioration continue du taux de couverture passant de **18,5 %** en 2002 à **95,5 %** en 2008.

Emploi d'Investissement :

a) Bilan Paiements OFPPT (En MDH) :

Immobilisations	Exercice 2007	Exercice 2008	Evolution 2008/2007
Autres Immobilisations	3,66	3,00	-18%
Equipements	59,93	77,29	29%
Terrains, Constructions et Aménagements	136,68	118,88	-13%
Total	200,27	199,17	-1%

Les paiements réalisés par l'OFPPT ont connu une stagnation par rapport à 2007.

b) Bilan Paiements Dons (Meda et Autres) (En MDH) :

Immobilisations	Exercice 2007	Exercice 2008	Evolution 2008/2007
Autres Immobilisations	52,79	60,94	15%
Equipements	25,42	41,61	64%
Terrains, Constructions et Aménagements	-	-	-
Total	78,21	102,55	31%

Les paiements réalisés dans le cadre des Dons ont connu une évolution de 31% par rapport à 2007 faisant passer le montant total payé de 78,21 MDH à 102,55 MDH.

c) Bilan Paiements OFPPT & Dons (Meda et Autres) en MDH :

Immobilisations	Exercice 2007	Exercice 2008	Evolution 2008/2007
Autres Immobilisations	56,45	63,94	13%
Equipements	85,35	118,90	39%
Terrains, Constructions et Aménagements	136,68	118,88	-
Total	278,48	301,72	8%

Les paiements réalisés ont connu une évolution de 8 % par rapport à 2007 faisant passer le montant total payé de 278,48 MDH à 301,72 MDH.

d) Etat des immobilisations acquises 2002 à 2008 :

Le montant total correspondant aux immobilisations comptabilisées acquises au titre de 2008 s'élève à **276 MDH**, dont **96 MDH** proviennent des réalisations liées au programme Dons (MEDA et Autres).

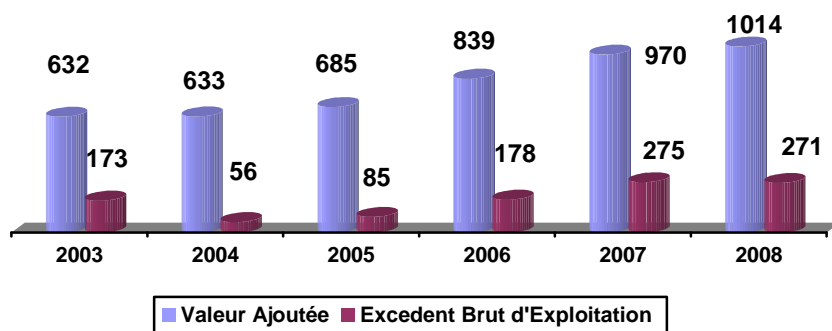
Immobilisations	OFPPT	Dons	Total
Autres Immobilisations	5	82	87
Equipement	58	15	73
Terrains	-	-	-
Constructions et Aménagement	116	-	116
Total	180	96	276

Selon les états financiers

3. Indicateurs

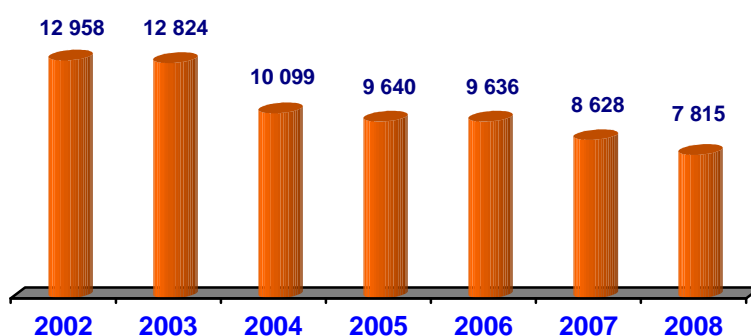
La Valeur Ajoutée et Excédent Brut d'Exploitation :

La Valeur Ajoutée a connu une augmentation de 4,5% de 2007 à 2008. Elle s'explique par l'accroissement des produits (TFP et les produits propres) et par la poursuite de la maîtrise des achats consommés de matières et fournitures et des autres charges externes qui ont diminué de 6,6% par rapport à 2007.



N.B. : selon les états financiers

Coût de fonctionnement annuel par stagiaire :



La réduction des coûts est le résultat de la maîtrise des charges suite à la rationalisation des moyens humains et matériels.

Malgré les coûts supplémentaires liés à l'amélioration de la qualité de la formation, le coût par stagiaire est passé de **12.958 DH** en 2002 à **7 873 DH** en 2008, soit une diminution de **40%**.

4. Financement Concours Général et PRD :

Recettes	Prévisions 2008	Encaissements au 31/12/2008	Taux d'encais. au 31/12/2008	Encais. au 31/03/2009	Taux d'encais. au 31/03/2009
Subvention Concours Général	1,2	1,20	100%	1,20	100%
Subvention PRD (MEFP)	10	10,00	100%	10,00	100%
Subvention PRD(DGAPR)	10,00	0,00	0%	0,00	0%
Total	21,20	11,20	53 %	11,20	53 %

Les subventions encaissées en 2008 s'élèvent à 11,2 MDH : 1,2 MDH concours général et 10 MDH subvention PRD (part MEFP).

La subvention PRD (DGAPR) de 10 MDH, inscrite au budget, a été débloquée par la Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion le 27 Avril 2009.